

journal de la Confédération Musicale de France

N° 348-349

FEVRIER-MARS 1982

ORGANE MENSUEL DES 49 FEDERATIONS,
DES 6.000 SOCIETES ET ECOLES
ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES

La C.M.F. est reconnue d'utilité publique par décret du 2 janvier 1957 et agréée par le ministère de la Culture et le ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et membre du Comité National de la Musique.

Numéro de la commission paritaire 34407

« Toute musique n'a de valeur que si elle est précédée et suivie de silence »

Éditorial

Professeurs et méthodes...

L'ENSEIGNEMENT, sous toutes ses formes, est difficile, et celui qui l'entreprend doit avoir, en plus de la foi, un bagage pédagogique et psychologique indéniable.

Ne s'improvise pas éducateur n'importe qui, et pour nous, le fait d'enseigner la musique n'est pas un mince travail. Certes, nous sommes redevables, ô combien, à nos amateurs qui se dévouent et œuvrent pour le mieux, mais à vrai dire, cela ne suffit point. Que faut-il faire ? « That is the question. »

Tout d'abord, je pense que l'initiative ne peut être profitable que si elle se base sur une méthodologie sérieuse, mais par contre, appliquée à la lettre, une méthode n'est pas recommandable car le pédagogue l'a conçue et enseignée avec son tempérament, son talent, sa sensibilité, en s'adressant à des élèves qui le comprennent, et nul doute l'apprécient.

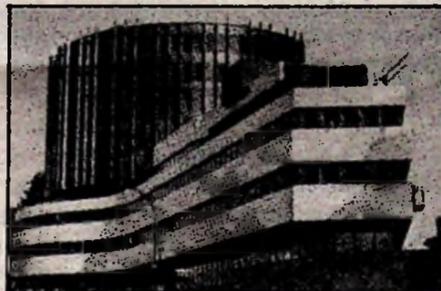
L'effet psychologique est important en cette circonstance, mais il est, bien sûr, difficile de se mettre entièrement dans la peau de celui qui aura écrit cette méthode.

Je suis persuadé aussi qu'un professeur doit être curieux et connaître, non seulement ce qui s'est fait, mais encore l'évolution dans le cadre général de la musique, et tout particulièrement ce qui concerne sa spécialité. Je pense au solfège, et je crois qu'il faut

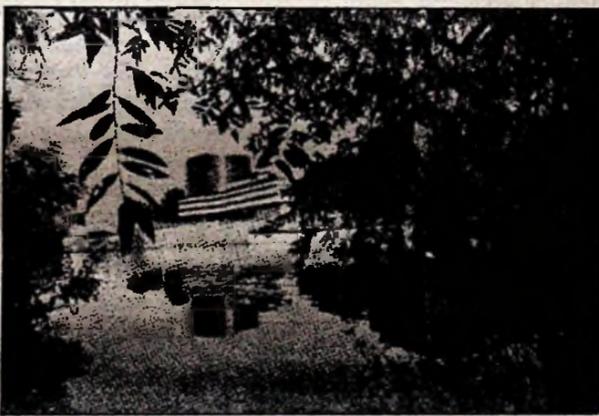
• Suite page 2
André AMELLÉR

81^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F.

les 12 et 13 mars 1982



La Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique de Neuilly, où se déroulera la 81^e Assemblée Générale de la Confédération Musicale de France.



La 81^e Assemblée générale de la Confédération Musicale de France se tiendra les vendredi 12 et samedi 13 mars 1982, dans le bel immeuble de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, 225, avenue Charles-de-Gaulle à Neuilly-sur-Seine, dans l'Auditorium Ravel-Debussy.

Le Président AMELLÉR ouvrira les débats à 9 heures.

M. Maurice FLEURET, Directeur de la Musique au ministère de la Culture, participera à nos travaux.

• Vous trouverez en page 4

l'article de
Didier LE ROUX

LA
MANDOLINE

XXXIII^e CONGRES INTERNATIONAL DE BAGDAD

André Ameller

Le lundi 11 janvier 1982, à 9 h 30, le Secrétaire du Comité National Iraquien de la Musique, M. Bassim Hanna Botros, a ouvert, à Bagdad, le 33^e Congrès International de la Musique.

M. Lateef Nessayef Jassim, Ministre de la Culture et de

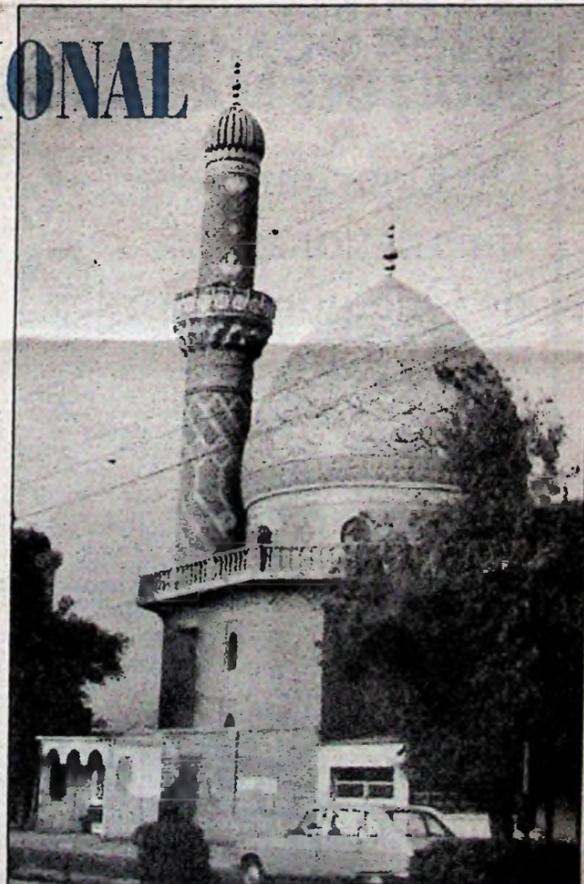
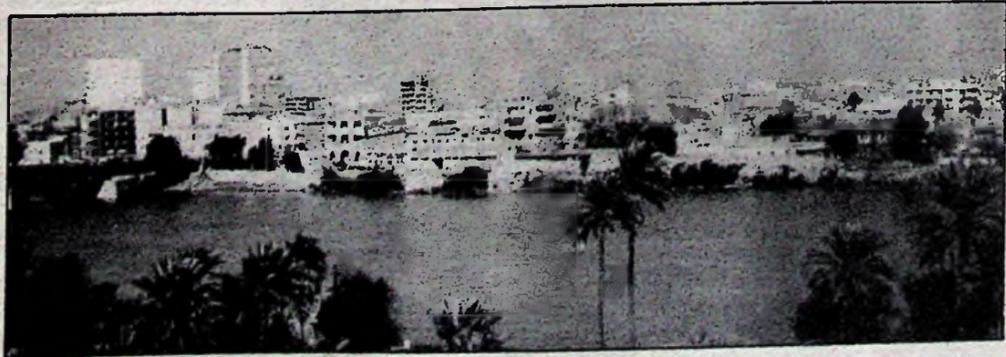
l'Information, a accueilli les congressistes venus de nombreuses parties du monde.

Il a évoqué la lutte tragique de son pays, actuellement en guerre, ce qui n'empêche pas le développement des activités culturelles de l'Iraq ; bien au contraire, elle stimule l'inté-

rêt que ce pays porte à la musique.

Notre ami Munir Bashir, sous-secrétaire du Ministère de la Culture et de l'Information, Directeur du Département de la Musique, Président du Comité National Iraquien de la Musique et luthiste de haute renommée, a, en quelques mots, exposé les raisons et les buts du 3^e Congrès dont il est l'organisateur.

• Suite page 2



Suite de l'éditorial d'André Ameller

suivre ce qui a été créé, tout au moins dans la progression établie qui, chez les classiques, est respectée par tous.

Improviser ou envisager de façon différente est dangereux et la logique même nous incite à la prudence. La formation de l'oreille est prépondérante sur le rythme et la théorie qui, à mon sens, n'est explicitée que si elle est appliquée au fur et à mesure des besoins du jeune musicien.

La théorie pour la théorie, cela ne sert pas à grand-chose. La musique est, nous le savons, un art subtil. Il faut donc, avant tout, que cette subtilité soit et reste musicale, « lapalissade » que j'aimerais que l'on salue !...

Les jeunes enfants sont très réceptifs et c'est pour cela qu'il faut leur expliquer rationnellement mais en utilisant des termes à leur portée, sans pour cela « béatifier », car leur esprit est vif, et ce qui l'a marqué est définitif.

Tous, sans exception, devraient chanter ; c'est encore le meilleur moyen de former l'oreille. Il ne faut jamais, dans un groupe, exclure tel ou tel sujet sous le prétexte qu'il chante faux ou bourdonne ; peu à peu, il se familiarisera et finira par entendre comme ses camarades.

Il existe, en France, un répertoire de chansons faciles qui permet à tous de chanter, et c'est pour cela que les méthodes dites actives, appliquées avec intelligence, sont excellentes, car l'oreille et le rythme se combinent, et pour progresser, l'enfant fera l'effort de parfaire sa connaissance musicale, d'autant que l'émulation y joue un rôle important ; mais, là aussi, je mets en garde contre un côté trop systématique qui jouerait un rôle contraire, voire dangereux. Il faut trouver l'équilibre entre le sérieux et le divertissement, ce qui n'est pas facile, croyez-le.

Enfin, je conclurai ces quelques idées en vous demandant d'éviter les « expériences » néfastes auxquelles, trop souvent, nos enfants sont soumis. Qui veut trop prouver nuit davantage ! Ce qui ne doit être qu'une ouverture à la musique, une initiation sera profitable si elle reste simple, modeste, dénuée de toute grandiloquence et d'exemples exagérés.

L'évolution musicale se fait peu à peu ; elle est lente, mais elle sera profitable à celui qui la reçoit et lui offrira des horizons sur la musique d'aujourd'hui ou de demain. Mais avant d'apprendre X, Y et Z, apprenons déjà A, B, C.

LE CENTRE BANFF ALBERTA-CANADA ECOLE DES BEAUX-ARTS



The Banff Centre
1933-1983

Un Concours International de Quatuors à Cordes

— sera un des événements marquant le 50^e Anniversaire de l'Ecole des Beaux-Arts BANFF, en 1983 ;

— 30.000 dollars de prix seront accordés, et des récépissés seront ar-rangés tout autour du Canada pour le gagnant du 1^{er} Prix de 12.000 dollars.

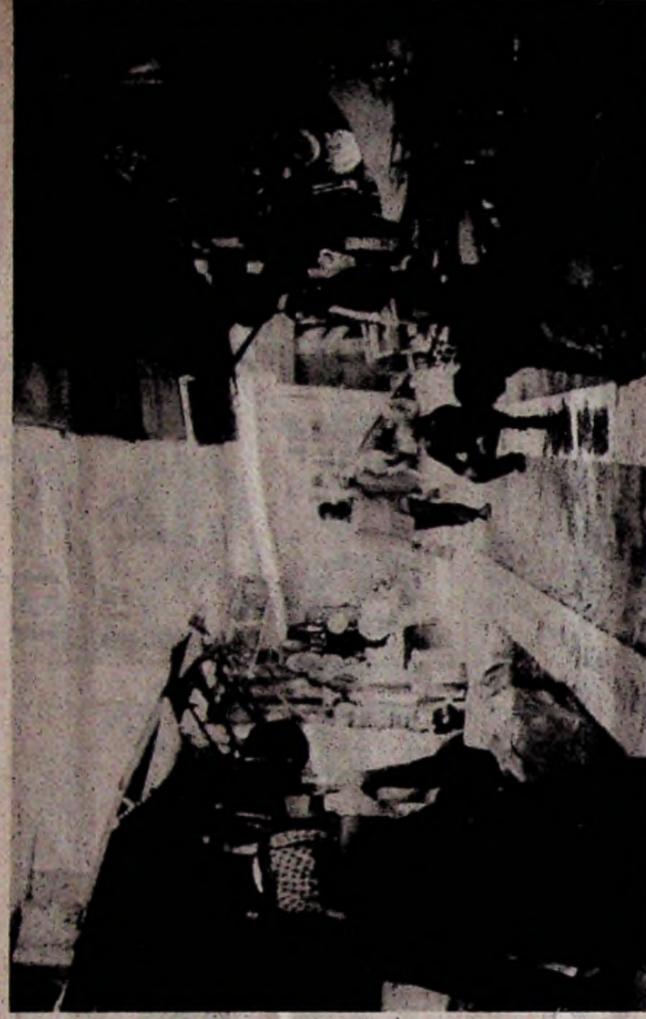
Le jury sera composé de :

EDE BANDA, Tatrai Quartet/Liszt Academy
ANDREW DAWES, Orford Quartet/University of Toronto
PIERO FARULLI, Quartetto Italiano/Scuola di Fiesole
RAPHAEL HILLYER, Juilliard Quartet/Yale University
EMANUEL HURWITZ, Aeolian Quartet/Royal Academy of Music
MISCHA SCHNEIDER, Budapest Quartet/Curtis Institute

Ce Concours se tiendra du 24 au 30 avril 1983, à BANFF, et sera ouvert aux Quatuors dont TOUS LES MEMBRES seront nés après le 1^{er} mai 1948.

La date de clôture pour l'inscription est le 1^{er} décembre 1982.

Pour plus de renseignements, brochures et formulaires, prière de contacter Nella MARCUS, BANFF European Office, C.M., 34 Linton Street, LONDON N1, téléphone : 01-226 3143, ou, pour l'Amérique du Nord : Kenneth S. MURPHY, Competition Manager, The BANFF Centre, Box 1020, BANFF, ALBERTA, TOL OCO, CANADA.



XXXII^e Congrès international

• Suite de la page 1

Il forme des vœux de chaleureux accueil pour tous.

« L'Iraq est très enthousiaste, dit-il, pour édifier des ponts entre tous les pays du monde, à travers ses activités culturelles et artistiques. » Il rappelle la montée des activités culturelles et les récents développements de la Musique, par exemple : la création d'une école de musique et de

danse, ainsi que de plusieurs collèges d'art et de musique. M. Munir Bashir a été élu Président du Congrès.

Après une courte interruption, les travaux ont commencé. La première session était présidée par Mme Marie-Claire Mussat Le Moigne, professeur à l'Université de Rennes. C'est le Professeur Elisner, de Berlin, qui fit la première communication, au cours de laquelle il aborda le problème de la notation musicale dans la musique Arabe, notation difficile à cause de ses intervalles et de ses rythmes particuliers ; d'ailleurs, ce thème sera repris tout au long des différentes sessions.

Une grande discussion s'engagea à la suite d'une intervention d'Habib Tourma et de Aydoun Ahmed, de Rabat.

Le Docteur Khalid Ibrahim Abdulla, de Bagdad, précise, quant à lui, que la notation est quasi impossible, le musicien arabe ajoutant toujours des variations et des ornements très difficiles à écrire.

M. Munir Bashir définit, pour le néophyte, ce qu'est la musique arabe et ses particularités. Il évoque les études faites dans le cadre de l'Institut de Bagdad : musique arabe ou d'expression similaire, c'est avant tout un problème d'oreille, il faut entendre puis reproduire et improviser.

La notation Européenne, dit-il, ne répond pas aux exigences de notre musique ; elle apporte beaucoup, mais cela ne suffit pas. Au cours des différentes séances, de nombreux orateurs des pays participants ont pris la parole afin d'évoquer l'enseignement musical dans leur propre pays, et Marie-Claude Le Moigne Mussat a parlé du folklore authentique breton, qu'elle connaît parfaitement.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion de publier cet exposé.

Je voudrais signaler, parmi les nombreuses interventions, celle tout à fait remarquable du Professeur Khalid Ibrahim Abdulla, de Bagdad ; il a parlé de l'éducation musicale à 4.500 ans avant Jésus-Christ, à l'époque de la civilisation sumérienne.

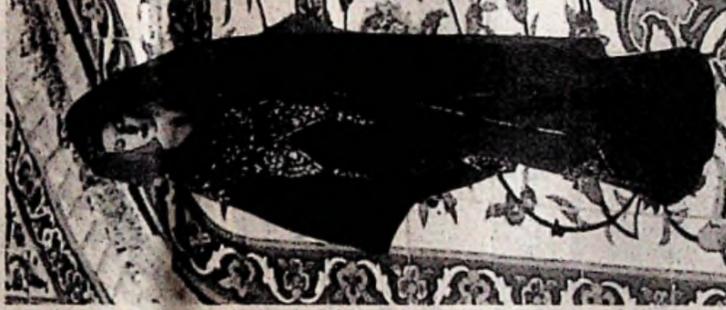
Les futurs prêtres devaient apprendre les textes et les musiques par cœur, avec les modes afférents à chaque cérémonie, car, à cette époque, il n'y avait pas de notation. Ils devaient, bien sûr, jouer de plusieurs instruments ; certains chantaient les épiques, d'autres un répertoire plus léger. Ils suivaient la cour royale dans ses déplacements et célébraient les hauts faits de guerre.

Des textes cunéiformes ont été retrouvés, indiquant qu'une école de musique fonctionnait sous le règne d'Amouhahi, roi de Babylone (1748-1716 avant Jésus-Christ). On y enseignait de nombreux instruments. Déjà des textes définissaient les sept modes de l'échelle musicale Babylonnienne, ce qui sera bien plus tard proposé par Pythagore.

On a retrouvé des exercices permettant d'apprendre le luth et la cithare. Il est à noter que la musique était enseignée en dehors des palais.

En Mésopotamie particulièrement, on construisait des instruments de musique pour les enfants ; ils avaient la forme d'animaux, des oiseaux par exemple, et ceci se passait 3.900 ans avant l'ère chrétienne ; on les trouve encadrés en un matériau différent.

Il faut noter que l'échelle assyrienne en Mésopotamie évoluait de quinte en quinte.





de Badgad (1982)

De nombreuses études sont et seront publiées.

Il y eut plusieurs interventions des membres présents, entre autres de M. Elfateh El-tahir, de Mauritanie, du Professeur Ellsner, de Berlin, et du représentant du Koweït. Le Docteur Jean-Claude Chabrier, du C.N.R.S. de Paris, a présenté les échelles mesurées, avec projections des tablatures du luth, et leurs analyses comparatives avec l'Iran, la Turquie et l'Arabie, et

tion à cordes pincées), le Joza (vièle à pique) et des percussions, la tabla (tambour cälice), Riq-Daff (sorte de tambour basque). etc.

Chaque soir, un concert fut donné par différents artistes irakiens, et par des artistes des pays invités.

Le dernier soir, les congressistes eurent l'occasion d'entendre le maqam Iraquien, improvisation musicale et de la forme. Enfin, le célèbre lu-



selon les hauteurs et tempéraments adoptés. Des communications intéressantes nous furent proposées : celle du Soudanais, le Docteur Alfatih N'Tahir Diyab, et un long propos détaillé, avec des exemples chantés et instrumentaux, par Hussein Kadouri, Directeur du Centre International des Etudes de Musique Traditionnelle de Bagdad.

Notons qu'à chacune des séances, les instrumentistes de différents pays révélèrent leurs instruments : la Hongrie avec la cithare et le psalterion, la Finlande avec le kantele (cordes pincées), la Mongolie avec le Morrin Huur (avec archet) et le Shudarga (cordes pincées), le Japon avec le Koto, le Shamizenn et la flûte. Nous entendîmes aussi de nombreux instruments arabes : le Oud (luth à manche court), le Santur (tympanon frappé avec des baguettes), le Quanam (psalte-

thiste espagnol Rodrigo De Zayas, et son épouse Annet Perret, au timbre de soprano ravissant. Ils ont magistralement exécuté des œuvres du grand répertoire classique.

Un dîner fut offert par M. le Ministre de la Culture dans le cadre merveilleux du Khan Marjan, avec la participation de musiciens spécialistes de musique arabe.

En fin d'après-midi, au cours de la visite au Dar Al-azia, une collection de modèles de robes extraordinaires nous fut présentée, alliant la tradition et les conceptions modernes.

Nous avons aussi visité le Ctesiphon et Babylone ; de nombreuses amitiés sont nées lors de ces journées de congrès.

Des rapports très intéressants m'ont été communiqués et nous en profiterons tous. Le premier sera celui de Rakotoarison, de Tananarive, grand ami de notre pays.

aim

Académie Internationale de Musique

DIJON
1^{er} au 15 août
1982

FESTIVAL

9 au 15 août

4 MASTERS-CLASS du 8 au 15

T. DOKSHITZER (U.R.S.S.), trompette
F.R. WEKRE (N.), cor
M. BECQUET (F.), trombone
J. FLETCHER (G.-B.), tuba

6 ATELIERS du 1^{er} au 15

ENSEMBLE DE CUIVRES
(Quintette J.-B. ARBAN)
JAZZ (Tony Russo et J. Naulais)
SAXOPHONE (J.-P. CAENS)
CHŒUR (J.-J. LEGRAND)
ORCHESTRE SYMPHONIQUE (R. TOULET)
MUSIQUE CONTEMPORAINE (G. BUCQUET)

LUNDI 9. — WEKRE, cor ; BECQUET, trombone. Orchestre de l'Académie de R. Toulet - Œuvres de Strauss, Gershwin, Rossini, Michel Legrand (création mondiale).

MARDI 10. — Ensemble de Cuivres d'Aquitaine, Sacqueboutiers de Toulouse. Création d'une œuvre de J. Loussier.

MERCREDI 11. — Chœur et Cuivres de l'Académie de J.-J. Legrand. Œuvres de Purcell, Hindemith...

JEUDI 12. — DOKSHITZER, trompette ; FLETCHER, tuba. Orchestre de l'Académie de R. Toulet. Œuvres de Stravinsky, Aroutounian, V. Williams, Michel Legrand.

VENDREDI 13. — Quatuor de trombones de Paris ; Quintette de Cuivres J.-B. Arban. Création mondiale du Quintette de Martial Solal.

SAMEDI 14. — Big Band de Jazz des stagiaires de l'Académie soliste : Tony Russo, dir. Jérôme Naulais.

DIMANCHE 15. — Chœur et Orchestre de l'Académie de R. Toulet. Œuvres de Verdi (chœurs d'opéras), Dvorak (Te Deum) et Jean-Loup Longnon (création mondiale de sa Symphonie concertante pour Quintette de cuivres et orchestre).

Renseignements complémentaires et envoi de bulletins d'inscription : Georges PERREAU, A.D.D.I.M. 21, préfecture de la Côte-d'Or - F - 21041 DIJON CEDEX. Tél. : (80) 43-81-81.

ACADEMIE

1^{er} août

MASTER-CLASS DU 8 AU 15

Ces classes sont destinées aux instrumentistes de haut niveau (10 par classe)

- 1 T. DOKSHITZER, trompette solo au Théâtre du Bolchoï
- 2 F.R. WEKRE, cor solo à l'Orchestre d'Oslo
- 3 M. BECQUET, professeur de trombone au C.N.S.M. de Lyon, soliste à l'Opéra de Paris
- 4 J. FLETCHER, tuba solo au London Symphony Orchestra

ATELIERS DU 1^{er} AU 15

- 5 **ENSEMBLE DE CUIVRES** (40 participants), animé par le Quintette Jean-Baptiste ARBAN, Grand Prix du Concours Maurice-André 1979, soliste Radio-France — Thierry CAENS, trompette, soliste à l'Opéra de Paris ; J.-P. LEROY, professeur de trompette au Conservatoire d'Orléans ; Camille LEROY, cor solo à la Musique des Gardiens de la Paix (Paris) ; Alain RECORDIER, professeur de trombone au Conservatoire d'Orléans ; Gérard BUQUET, tuba solo à l'Ensemble Intercontemporain (Paris).
- 6 **JAZZ** (30 participants). Initiation et perfectionnement à l'improvisation ; travail de Big-Band - Tony RUSSO, soliste à l'Orchestre de Martial Solal ; Jérôme NAULAIS, compositeur-arrangeur.
- 7 **MUSIQUE CONTEMPORAINE** (20 participants) - Gérard BUQUET, soliste à l'Ensemble Intercontemporain - Initiation aux langages contemporains et aux techniques électroacoustiques - Atelier ouvert à tout bon instrumentiste.
- 8 **SAXOPHONE** (10 participants) - Jean-Pierre CAENS, professeur au Conservatoire de Besançon, lauréat du Concours International de Genève.
- 9 **ORCHESTRE SYMPHONIQUE** (80 participants) - Roger TOULET, directeur de l'Orchestre de Chambre de Dijon et du Chœur Régional de Bourgogne. Œuvres de Rossini, Verdi, Dvorak, Stravinsky, Michel Legrand, Gershwin - Niveau minimum exigé : fin-moyen ou supérieur de Conservatoire de Région.
- 10 **ATELIER CHORAL** (80 participants) - Jean-Jacques LEGRAND, directeur de l'Ensemble Vocal de Caen - Préparation des concerts du Festival. Purcell : « Funérailles de la Reine Mary » ; Hindemith : « Apparebit repentina dies » (chœur et cuivres) ; Verdi (chœurs) ; Dvorak (Te Deum).

CONDITIONS FINANCIERES

1 2 3 4	Stage + hébergement complet + assurance	1.300 FF
	Stage seul + assurance	900 FF
	Auditeurs	400 FF
5 6 7 8	Stage + hébergement + assurance	1.500 FF
	Stage seul + assurance	1.000 FF
9 10	Stage + hébergement + assurance	1.200 FF
	Stage seul + assurance	400 FF

L'hébergement est assuré par le Collège Saint-François à Dijon : chambres à deux et trois lits, dortoirs avec boxes individuels, sanitaires, douches, etc.

Par Didier LE ROUX

La mandoline

DIMANCHE
29
FEVRIER
1982
à 15 h 30

SORBONNE
GRAND AMPHITHEATRE
45, rue des Ecoles
75006 PARIS

ISME

GRAND CONCERT BRITANNIQUE

par les Jeunes des Ecoles de CROYDON

Croydon Schools' Music Center

100 EXECUTANTS

Direction : DAVID KENDALL - IAN BUTTURWORTH.
Œuvres de : HOLST - GRANGER - ARNOLD - MILHAUD -
NICOLAI - BRITTEN - KODALY - DVORAK

INVITATION

Entrée gratuite
dans la limite des places disponibles

« Je tiens à
remercier
vivement
Mario MONTI
et l'**ESTUDIANTINA**
d'Argenteuil
dont les archives
ont fourni
les bases
de l'article
et sans lesquelles
celui-ci n'aurait
pu être conçu »



Mandoline moderne (extrait de la méthode d'Edgar Bara).

La mandoline actuelle

Famille

Instrument à cordes pincées à l'aide d'un plectre.

Caractéristiques

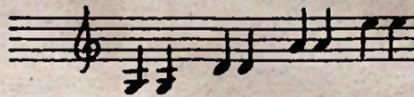
Caisse ovoïde formée de lattes de palissandre ou d'érable collées entre elles (les mandolines folk et certaines mandolines d'étude ont une caisse à fond plat).

Table d'harmonie plate, cintrée aux deux tiers de sa longueur. Dans la table est percé un trou généralement ovale (la rosace) près duquel est incrustée une plaque d'écaïlle (l'écu ou écusson) qui protège la table contre les éraflures qui seraient dues aux mouvements du plectre. Le manche est de profil semi-circulaire ou

triangulaire ; il est recouvert d'une plaque d'ébène, dans laquelle sont incrustées, transversalement, des barettes de métal (les touches) qui déterminent les demi-tons. Leur nombre varie de 17 à 24, voire 29, selon le type de mandoline.

Les cordes sont fixées à l'extrémité inférieure de la caisse, passent sur le chevalet (1 cm de hauteur, il est maintenu en place par la seule pression des cordes), puis par le silet à l'extrémité du manche, et sont attachées à des chevilles métalliques. Les cordes sont en acier lisse ou en acier filé. Elles sont au nombre de huit, groupées par paires, chaque paire étant à l'unisson. L'accord est sol², ré³, la³, mi⁴ comme sur le violon.

Accord de la mandoline



Le plectre (aussi appelé Médiateur ou abusivement, plume) est une petite plaque d'écaïlle de forme ovale ; l'extrémité devant pincer les cordes est effilée.

tenue un peu plus haute que la caisse. La main droite serre le plectre fermement entre le pouce et l'index. Le plectre attaque les cordes de haut en bas et, quand la vitesse l'exige, aussi de bas en haut. Le trémolo est une technique très employée sur la mandoline : il consiste à imprimer au plectre un va-et-vient continu le plus rapide possible, pour donner l'illusion d'un son continu.

Jeu

On joue de la mandoline assis, une cuisse étant surélevée par un petit banc ou en la croisant sur l'autre. L'extrémité du manche est

L'histoire de la mandoline son évolution

Une définition pour la mandoline

La mandoline est le seul instrument à cordes pincées, à manche et à plectre qui a survécu au-delà de l'époque baroque. Nous allons donc plonger rapidement dans le passé pour comprendre sa forme,

son histoire, sa littérature, ses heures de gloire éphémères et ses moments de purgatoire (ou du moins considérées comme telles). Alors regardez une dernière fois la photographie d'une mandoline actuelle, avant que nous retournions un millénaire en arrière.



Ancêtre de la mandoline (extrait de la thèse sur le psautier de Stuttgart de Catherine Homo).

La préhistoire de la mandoline

C'est grâce à des miniatures illustrant un livre de psaumes (1) du IX^e siècle que nous est connu le premier instrument européen qui puisse être considéré comme l'ancêtre de la mandoline. Son nom est inconnu.

Il a à peu près la taille d'une guitare. La forme de la table d'harmonie est simplement rectangulaire, le manche et le chevalet sont en une seule pièce. Contrairement au luth ou à la guitare, les cordes sont fixées à une extrémité de la caisse et passent par-dessus un chevalet, puis elles sont attachées à des chevilles rudimentaires. Chose curieuse, il n'y a pas de frettes. Le plectre paraît assez gros et est probablement fait de bois ou d'écaïlle.

Même si cet antique instrument s'éloigne de la mandoline par la forme et par la taille, dans la technique du jeu, peu de choses devaient l'en distinguer.

Je voudrais ici tenter d'expliquer pourquoi les musiciens furent amenés, au cours de l'histoire, d'utiliser le plectre. De nombreux instruments traditionnels arabes et asiatiques à cordes pincées se jouent soit directement avec les doigts, soit avec un plectre (souvent en plume d'oiseau). Généralement, c'est la première technique qui est considérée comme la plus noble. Par contre, le plectre est utilisé pour produire un son plus fort, et donc tout indiqué pour exécuter la musique populaire, destinée à être entendue en plein air par de nombreux auditeurs. On peut supposer que ce sont les mêmes raisons qui, au

DISQUES



Le plus important catalogue
de nouveautés
en disques d'harmonies
de batteries-fanfares
et d'instruments à vent

DISQUES SELECTIONNES DANS NOS PARUTIONS 1981-1982

- 581.333 — FEU D'ARTIFICE, avec cet enregistrement la Batterie-Fanfare de l'Air de Paris a voulu, avant tout, rendre un hommage éclatant à l'un des pionniers du répertoire moderne pour batterie-fanfare : Guy Luypaerts. Les huit titres de Guy Luypaerts ici présentés offrent un panorama de sa production en ce domaine. Tous mettent en valeur le merveilleux métier de Guy Luypaerts, son goût infailible dans le choix des idées, sa sûreté d'écriture et cette inimitable aptitude à faire « sonner » l'orchestre. Sur ce même disque quatre habitués des batteries-fanfares et de leur répertoire accompagnent Guy Luypaerts : A. Fasce, J. Decamp, A. Souplet, P. Bigot..... **58,00 F**
- 681.299 — QUINTETTE DE CUIVRES DE L'ORCHESTRE NATIONAL DE FRANCE (2), une réussite de plus pour ce Quintette formé des solistes titulaires de l'Orchestre National de France, dont chacune des prestations est considérée comme un événement musical dans le monde entier..... **61,60 F**

- 581.300 — 14 JUILLET AVEC LA MUSIQUE DE L'AIR, sous la baguette de son nouveau chef, le Commandant Albert Fasce, la Musique de l'Air nous interprète neuf marches de défilé (« Sambre et Meuse », « Race d'Aiglons... ») et « la Marseillaise »..... **58,00 F**
- 81.308 — CINQ SIECLES PAR LES VENTS, par la Musique du 5^e R.I. de Versailles, sous la direction de J.-F. Anselme. « Très bonne gravure : les œuvres de Lully, Chomel, Le-sueur sonnent bien, et j'ai apprécié la célèbre « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer. La seconde face, plus légère, va de C. Bolling jusqu'à Devogel, en passant par Darling, Joplin et Pope. ... Ce disque sera utile à de nombreuses formations qui trouveront là un bon exemple. » (c.f. A. Amellér, « Journal de la C.M.F. », décembre 81)..... **54,40 F**

FRAIS D'ENVOI POUR TOUTE COMMANDE..... 15 F



CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
PRIX GARANTIS JUSQU'AU 31 AOUT 1982
B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINT-MARS. Tél. : (6) 495-41-93
ou à notre stand, les 12 et 13 mars, à l'assemblée générale de la C.M.F.

Moyen Age ont conduit à l'emploi de cet auxiliaire des doigts qu'est le plectre.

La Mandore

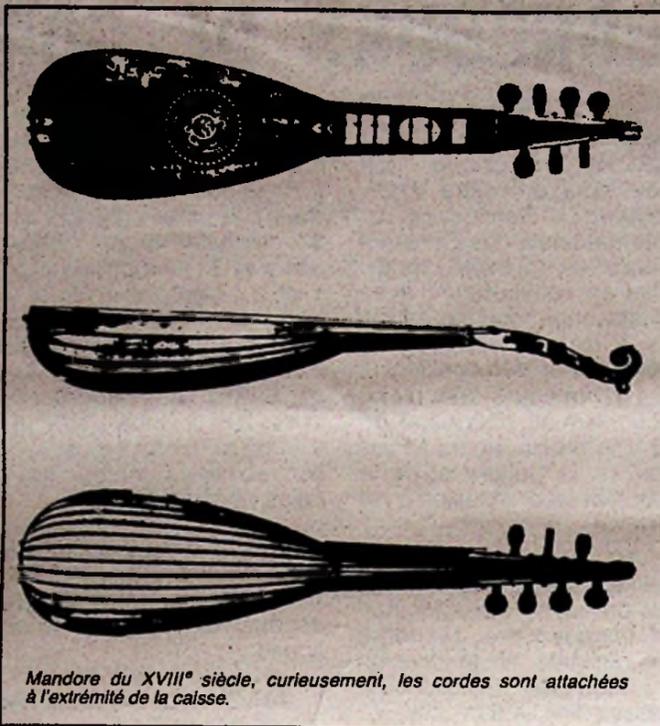
Il faut attendre le millénaire suivant, et plus précisément l'époque des croisades, pour voir apparaître la caisse ovoïde qui est caractéristique de la mandoline et du luth. On peut voir dans la basilique d'Assise une fresque datant de 1320 environ où sont peints un musicien jouant d'un instrument rappelant la mandoline actuelle, et un autre, de la flûte double. On pense que cette forme nouvelle d'instrument de musique fut inspirée — grâce aux échanges culturels qui ont accompagné les guerres et les invasions de cette époque — d'instruments arabes ou asiatiques, tels que le tanbûr.

Le terme mandura, première apparition dans un texte d'un mot annonçant la mandoline date de 1210 (Guiraut de Calanson, Conseils aux Jongleurs). On retrouve aussi les vers suivants (2) datant du XIII^e siècle :

Vieles et sauterions
Harpes et giges et canons
Et mandoires et micanons.

Le mot mandoire se transformera bientôt en mandore ou mandole. La mandore sera assez employée durant la Renaissance, mais jamais autant que le luth. Elle est un peu plus petite que lui et la tête du manche n'est pas complètement cassée à angle droit comme dans celui-ci, mais seulement un peu rabattue en arrière. Les cordes sont fixées directement au chevalet ; elles sont au nombre de quatre ou cinq en général. L'accord était très variable. La tessiture était à peu près celle de la mandoline, parfois étendue dans le grave. Marin Mersenne la décrit dans son Harmonie Universelle (1636) :

« Après avoir parlé du luth, il faut expliquer les instruments qui



Mandore du XVIII^e siècle, curieusement, les cordes sont attachées à l'extrémité de la caisse.

en dépendent, & qui se touchent aussi avec les doigts, ou avec le bout d'une plume, que l'on tient entre le pouce & l'index, ou que l'on lie à l'un des autres doigts. Or la Mandore est l'un des plus usités (...) La donte, le corps, ou le ventre (...) est fait d'éclisses de sapin, ou d'autre bois, qui sont taillés & ployés en costes de melon, dont il en parolt deux dans cette figure, laquelle est prise sur une Mandore d'un pied & demy de long, qui est la longueur ordinaire.»

Le musicologue Curt Sachs nous apprend que l'instrument était aussi appelé quinterne pendant le XVI^e siècle. Au début du XVII^e siècle, on peut faire le point sur les noms utilisés pour désigner la Mandore et sur sa place parmi les autres instruments grâce aux encyclopédies de musique de Praetorius (Syntagma Mu-

sicorum, 1620) et du père Mersenne (Harmonie Universelle, 1636). Praetorius donne les noms de Mandoer, Mandurinchen et Bandurichen. Mersenne l'appelle uniquement mandore ; quand l'instrument a plus de six cordes, théorbe et chitarronne. Ainsi, le mot mandolino, qui est dérivé de pandurina, n'indiquerait pas que elle devient la mandore luthée. On trouve aussi, un peu plus tard, le mot pandurina. Les diminutifs allemand, chen et italien, indiqueraient à faire penser que ces derniers instruments sont plus petits que la mandore. En fait, il n'en est rien et Sachs (3) pense que la pandurina ne paraissait petite qu'en comparaison des grands instruments apparus au XVI^e siècle tels que luth-basse, la mandoline est un instrument plus petit que la mandore.

(à suivre)



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18, rue de la Fontaine-au-Roi
75-PARIS XIème - Tél. : 023.09.74



DEPUIS PLUS DE 25 ANNEES

LE KIOSQUE D'ORPHÉE

20, rue des Tournelles, 75004 PARIS. Tél. : 271-42-21

ENREGISTRE ET TRANSCRIT VOS ENREGISTREMENTS
SUR DISQUES HI-FI EN PETITES ET
GRANDES QUANTITES

Vous pouvez bénéficier de son EXPERIENCE et vous serez certain qu'il tirera la QUINTESSANCE de vos bandes magnétiques
Ses pressages sont de TRES GRANDE QUALITE et le matériel employé pour la gravure TRES SOPHISTIQUE.

Documentation sur simple demande



NOTRE GRAND CONCERT DU VENDREDI 12 MARS 1982 A 20 H 30

SALLE DES SPORTS
ARTS ET SPECTACLES
DE NEUILLY-SUR-SEINE

par LA MUSIQUE DE L'AIR

Le Grand Orchestre d'Harmonie de la Musique de l'Air, tout comme celui de la Garde Républicaine, est composé de prestigieux musiciens. La plupart d'entre eux sont issus du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, et ils sont admis à l'issue d'un concours difficile.

C'est le Commandant FASCE, Chef de Musique Principal des Armées, qui dirigera cette magnifique formation de prestige, aidé dans sa tâche par un jeune et talentueux Chef Adjoint, le Capitaine René CASTELAIN.

La Musique de l'Air est heureuse et honorée de prêter son concours à notre grand concert du 81^e Congrès, pour la satisfaction de toutes nos Sociétés d'amateurs, dont beaucoup des musiciens qui la composent sont issus.

J.M HAMPEL

NOUVEAUTES DE FEVRIER 1982

MARCHES :

STAND BY, marche syncopée brillante et facile
*PLANKENDAEL, marche d'un bel effet, convient aussi bien pour le concert que pour le défilé (facile)
PARADE 77, marche de parade, avec excellent contre-chant de basses barytons (facile)
PROMENADE, marche joyeuse et d'un gros effet, riche orchestration
AUF WIEDERSEH'N, marche célèbre (traditionnel « au revoir » allemand) de E. STORCH ...

Randy BECK

Randy BECK
Wim LASEROMS
Wim LASEROMS
Transcrip. Jos. V. D. VEKEN

MORCEAUX DE GENRE :

GOSPEL TIME, Negro spiritual en 3 numéros (assez facile)
TENORA, pièce avec solo de baryton ou basse (moyenne force)
LATIN TRUMPETS, pièce dans le style mexicain (moyenne force)
WITH A SONG IN MY HEART, pièce caractéristique de Rich. RODGERS (assez facile)
AAN HET STRAND STIL EN VERLATEN, (sur la plage, calme et solitaire...) valse nostalgique (très facile)

Werner Van CLEEMPUT
Wim LASEROMS
Wim LASEROMS
Transcrip. ADR. MAAS

POSTEMA

FANTASIES ORIGINALES :

*ROULETTE, fantaisie rythmée dans le style « comédie musicale américaine » (assez facile)
SUMMER FIESTA, fantaisie moderne avec des rythmes de baïon, beguine, samba, slow-rock (facile)
*RECUEIL : MELODY MAKERS AGAIN : recueil de 11 mélodies modernes et rythmées (beguine, baïon, slow-rock, etc.), faciles

Randy BECK

Wim LASEROMS

Randy BECK

Les morceaux marqués du signe * sont enregistrés sur disque « MONOPOLE » MLP 0255/919
« BECK joue BECK » volume 2, en vente en nos éditions.

RAPPEL. — En hommage à Georges BRASSENS récemment disparu :

UN INSTANT CHEZ BRASSENS, fantaisie sur les meilleures chansons du regretté auteur-compositeur

Transcrip. René CHAMPAGNAC

SUR SIMPLE DEMANDE si vous ne l'avez pas reçu : envoi de notre catalogue avec tarif et des conducteurs publicitaires de nos nouveautés et tous morceaux de votre choix.

ET N'OUBLIEZ PAS QUE NOUS POUVONS VOUS FOURNIR TOUS LES INSTRUMENTS DE MUSIQUE ET ACCESSOIRES DE TOUTES MARQUES : COUESNON, R.B.M., SELMER, COURTOIS, etc.

CONSULTEZ-NOUS : INTER-MUSIQUE S.A.
Boîte postale 2 - NEUVILLE-SUR-AIN - 01160 PONT-D'AIN - Tél. : (74) 37-77-33



PRISE DE SON DISQUES POCHETTES CASSETTES

Pour la réalisation de vos disques et de vos cassettes, notre STUDIO audiomobile et nos services techniques sont tout spécialement en mesure d'assurer, CHEZ VOUS et dans les meilleures conditions, l'enregistrement et la fabrication de haute qualité professionnelle des disques de VOTRE ensemble musical ou choral.

Notre catalogue gratuit sur simple demande est notre meilleure référence

Renseignements, tarifs et devis sans engagement de votre part



B.P. n° 3, 91780 CHALO-SAINTE-MARIE
Tél. : (6) 495-41-93
ou à notre stand, les 12 et 13 mars

Confédération Internationale des Sociétés Musicales

Sous le haut patronage de la Ville du Havre
du Ministère de la Culture et de la Confédération Musicale de France

CONCOURS DE COMPOSITION

Article premier. — Dans le but d'enrichir le répertoire de musique originale pour orchestre d'harmonie, la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) organise en collaboration avec l'Harmonie Municipale de la Ville du Havre un concours de composition.

Le concours est placé sous le haut patronage de la Ville du Havre, du Ministère de la Culture et de la Confédération Musicale de France.

Art. 2. — L'œuvre présentée devra être inédite, ne pas avoir été exécutée et correspondre au degré de difficulté de la division ou du degré « Excellence » (assez difficile à difficile).

Sa durée d'exécution sera au minimum de huit minutes sans dépasser pour autant douze minutes.

Art. 4. — Les transcriptions d'œuvres symphoniques ne sont pas admises.

Art. 5. — Le compositeur est libre de choisir la forme de sa composition (ouverture, poème symphonique, suite, etc.).

Art. 6. — L'orchestration de l'œuvre devra comprendre tous les instruments

employés dans les orchestres d'harmonie, notamment : piccolo ut ; flûte 1 et 2 ; hautbois 1 et 2 ; petite clarinette ; clarinette 1, 2 et 3 ; clarinette basse ; basson 1 et 2 ; saxophone alto 1 et 2 ; saxophone ténor ; saxophone baryton ; bugle sib 1 et 2 ; cornet sib 1 et 2 ; trompette sib 1, 2 et 3 ; cor fa 1, 2 et 3 ; trombone ut : 1, 2 et 3 ; tuba sib 1 et 2 ; contrebasse sib 1 : contrebasse à cordes ; timbales ; percussion.

Art. 7. — Les compositions sont à présenter en partition complète et en conducteur réduit sur trois lignes.

Art. 8. — Les manuscrits devront parvenir sous pli recommandé au secrétariat général de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales, 2, rue Sosthène-Weiss à L - 2722 Luxembourg-Grund pour le 15 octobre 1982 au plus tard. Les manuscrits ne porteront aucune indication d'identité, mais seulement : a) un nombre-indice, b) une devise.

Les manuscrits devront être accompagnés d'une enveloppe fermée sur laquelle devront être repro-

duites les mêmes données sub a et b ci-dessus et contenir la déclaration suivante :

Je soussigné..... domicilié à..... soumet l'œuvre inédite, intitulée.....

portant la devise..... pour le concours de composition musicale organisé par la Confédération Internationale des Sociétés Musicales. Je m'engage à m'abstenir de recommander à quiconque le choix de cette œuvre, à accepter sans appel les décisions du jury, qui sera constitué par les soins de la C.I.S.M. (Date et signature)

Art. 9. — Toute non-observation de l'une ou l'autre des dispositions précitées entraînera de plein droit et sans recours la disqualification du concurrent.

Art. 10. — Le jury qui examinera et classera les manuscrits sera composé de personnalités de prestige international qui seront désignées par les soins de la C.I.S.M.

Aussitôt que le jury aura rendu son jugement, il procédera à l'ouverture des enveloppes se rapportant aux œuvres primées. Les enveloppes non primées ne seront ouvertes que dans la quinzaine qui suivra la proclamation des résultats du concours, pour permettre de rendre à leurs auteurs les œuvres non primées.

Art. 11. — Les concurrents ne pourront faire partie du jury.

Art. 12. — Pour récompenser les auteurs le jury disposera des prix suivants offerts par la Ville du Havre, le Ministère de la Culture et la Confédération Musicale de France :

- 1^{er} prix : 13.000 francs français, Grand Prix de Composition de la Ville du Havre ;
- 2^e prix : 8.000 francs français ;
- 3^e prix : 4.500 francs français.

Nous vous rappelons les concours de composition Lino Florenzo et C.M.F. Les manuscrits pour l'un et l'autre de ces concours devront parvenir à la C.M.F. avant le 31 mars 1982, dernier délai (voir journal de décembre 1981, page 9).

Le roseau des anches Vandoren sèche pendant 2 ans en atmosphère naturelle et se stabilise à un degré hygrométrique d'environ 60/70.

Chauffage central ou air conditionné font jouer le bois ; les tables se déforment et les problèmes d'anches commencent.

Pour pallier ces inconvénients, il faut conserver les anches dans des conditions hygrométriques voisines des conditions naturelles. C'est la fonction du coffret hygrométrique Vandoren. Les anches s'y placent soit en vrac soit pour les protéger sur porte-anches pocket Vandoren.

coffret
hygrométrique
Vandoren
conserve les anches des
instrumentistes consciencieux

conservation des anches éviter les déformations - anches plus homogènes



- 1 - ébénisterie en noyer finition acajou à réaction hygrométrique neutre-fermeture en feuilleure pour l'étanchéité - plaque de couvercle incrustée pour graver les initiales de l'instrumentiste
- 2 - humidificateur par évaporation à débit réglable à cinq positions
- 3 - hygromètre Vandoren de haute précision
- 4 - fermoir doré pour prévenir toute ouverture accidentelle

Vandoren
la qualité du son
56, rue Lepic 75018 Paris

VANDOREN
MANUFACTURE
d'Anches et Becs
pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes
Tél. : 257-94.40



Art. 13. — Les œuvres primées deviendront la propriété exclusive de la C.I.S.M. En outre, elle se réserve le droit de faire, sur proposition du jury, l'acquisition de l'une ou l'autre œuvre non primée.

Art. 14. — Chaque concurrent peut participer avec une œuvre au concours.

Art. 15. — L'œuvre primée 1^{er} Prix sera exécutée en première audition et en concert public par l'Harmonie municipale de la Ville du Havre.

Innsbruck / Luxembourg/Paris/Le Havre, le 15 février 1982.

La Confédération
Internationale
des Sociétés Musicales,
Friedrich Weyermüller,
président
Henri Schumacher,
secrétaire général.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF
DE TOUS INSTRUMENTS
CUIVRE BOIS

Nickelage - Argenture - Vernis
Fabrication - Occasions
ARTISAN SPECIALISE

R. MAZEREAU

39, rue N.-D.-de-Lorette
PARIS-9^e
Fournisseur
de la Garde Républicaine

ALPHONSE LEDUC

POUR L'ETUDE DES CUIVRES

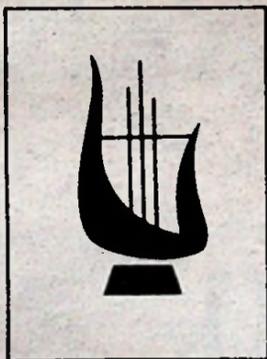
Ouvrages nouveaux extraits de notre catalogue :

Farkas. L'ART DE JOUER LES CUIVRES Traité sur la formation et l'utilisation de l'EMBOUCHURE du musicien jouant un cuivre.....	79,00 F
Defaye. SIX ETUDES, pour trompette seule.....	40,00 F
SIX ETUDES, pour 2 trompettes	73,00 F
Demarle. DEBUT EN SOUPLESSE, pour trombone	57,00 F
Dubois (P.M.) HISTOIRES DIABOLIQUES, 16 pièces musicales d'études pour trompette (Thibaud).....	66,00 F
McDunn & Rusch. METHODE DE TROMBONE en 3 volumes : chaque.....	66,00 F
Thévet. 65 ETUDES DECHIFFRAGES pour trombone	79,00 F
Barbez. TECHNIQUE DU TROMBONE BASSE DOUBLE-NOIX (si, fa (b), mi, si b, fa, ré).....	113,00 F
Lelong. SPECIAL SOUPLESSES ET GAMMES pour saxhorn basse si b et tubas ténor et basse (pour tous les degrés) : 1 ^{er} cahier.....	53,00 F
2 ^e cahier.....	53,00 F
Pouillot. PREAMBULE : Initiation aux saxhorns basse et contrebasse si b et tuba en ut « français » à six pistons :	
Volume I	125,00 F
Volumes II et III.....	en prép.
TRAITÉ DES GAMMES d'après G. Balay en 2 cahiers : chaque.....	89,00 F
Toulon. DIX ETUDES pour le trombone basse fa et ré	66,00 F

Catalogue complet sur demande chez votre marchand ou

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01

Confédération Française
des Batteries et Fanfares



Stage
National

pour instruments d'ordonnance initialement prévu à Toucy (Yonne), du 4 au 10 avril, se tiendra à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine).

Comme l'an dernier, la C.F.B.F. accueillera tous les membres de la Confédération Musicale de France possédant un niveau technique et musical supérieur (âge minimum 15 ans). Aucune restriction d'inscription n'est imposée aux sociétés.

Le programme axé sur des méthodes actives comportera :

- technique instrumentale ;
- solfège : clé de sol, clé de fa ;
- solfège rythmique ;
- dictées de son et de rythmes ;
- théorie musicale ;
- pédagogie appliquée.

Un examen sanctionnera le stage.

Quelques places seront réservées à des auditeurs.

Les candidatures, à faire parvenir dès maintenant, seront retenues d'après leur ordre d'arrivée et jusqu'à concurrence des places disponibles.

L'encadrement sera assuré par des spécialistes de renommée : P. Bréard, M. Poirrier, J. Robert, G. Ferrand, A. Ferrand, A. Souplet, G. Coutanson, R. Régel, B. Jusserand et R. Goute.

Inscriptions : C.F.B.F., B.P. 20, 92420 Vaucresson.

Tous renseignements utiles seront communiqués aux candidats.

Editions

J.M. HAMPEL

**SPECIALISTES DES
HARMONIES et FANFARES**

sont à votre disposition pour vous fournir tous les instruments des plus grandes marques, et principalement

COUESNON

LA GRANDE MARQUE
FRANÇAISE SYNONYME DE QUALITE

RBM
FRANCE

Des instruments à des prix défiant toute concurrence.

Ainsi que :

SELMER - COURTOIS - YAMAHA - NOBLET - BUFFET - CRAMPON

Si vous ne le possédez déjà, demandez notre catalogue général avec tarifs en vigueur concernant tous les instruments, accessoires, habillement, équipement... pour vos sociétés. Envoi par retour.

A VOTRE SERVICE :

Editions CHAMPEL-INTER-MUSIQUE S.A.

Boîte postale 2 - NEUVILLE-SUR-AIN
01160 PONT-D'AIN - Tél. : (74) 37-77-33

DEMANDES D'EMPLOIS

Retraité clarinettiste niveau Prtx de Conservatoire nat. Ancien mus. nat. des C.J.F., Mus. 5° R.I. Cert. aptitude emploi mus. de l'armée de l'Air, cherche place prof. de clarinette. Clar. solo harmonie pour 1983 contre logement confortable charges comprises. Ville moyenne. Ecrire au journal sous n° 80.

Musicien 1^{er} prix cor, musique de chambre, déchiffrement du conservatoire de Lille, cherche poste directeur école de musique, harmonie. Tél. : (21) 72-16-06.

Saxophoniste 1^{er} accessit Conservatoire (petite pension) donnerait quelques heures de leçons par semaine. Ecrire au journal sous n° 81. Rég. Indit.

OFFRES D'EMPLOIS

La musique municipale de Montoire-sur-Loire recherche un chef de musique pouvant assurer la direction de la société. S'adresser au président Marcel Pinon, 12, promenade du Tertre, 41800 Montoire-sur-Loire.

Recrutons chef de musique pour direction fanfare et formation élèves. Convientrait à retraité musique militaire. S'adresser Fanfare Jeanne-d'Arc, 5, rue des Ecoles, 48000 Mende.

Urgent. Ville de Cholet recherche pour former et diriger batterie-fanfare, tambour-major. Préférence à candidat pouvant assurer à l'harmonie partie trombone ou trompette ou percussion. Emploi suivant aptitudes. Adresser curriculum vitae à secrétaire général Ville de Cholet (49300).

Ville d'Albertville (Savoie) recrute pour son Ecole municipale de musique agréée du 1^{er} degré, par voie de concours ou de mutation, un professeur de violon et solfège à temps complet. Renseignements à M. le Directeur du Conservatoire, 90, rue Commandant-Dubois, 73200 Albertville.

L'Association Départementale pour le développement des arts de l'Aveyron (A.D.D.A.) recrute un « Délégué Départemental Musical ». Baccalauréat ou diplôme équivalent exigé, rémunération alignée sur l'échelle indiciaire d'un secrétaire administratif de préfecture, équivalent à un salaire de début de F 3.930 par mois, auquel s'ajoutera le remboursement des frais de déplacement. Adresser lettre de candidature et références à la Préfecture de l'Aveyron, bureau des Affaires Culturelles, 12000 Rodez, avant le 1-4-1982.

PETITES ANNONCES

Ville de Salaise (Calvados) recrute pour son Harmonie municipale un poste de directeur qui comporte également la direction de l'Ecole municipale de musique. Adresser candidatures avec C.V. avant le 1^{er} mai 1982 à M. le Maire de Salaise (14700).

La ville de Lorient recrute sur titres deux professeurs d'enseignement musical, dans les écoles primaires et les centres sociaux, dont un poste réservé à un corniste. Diplômes exigés : minimum 1^{er} Prix d'Ecole nationale de musique ou de Conservatoire régional. Candidatures avec C.V. à adresser avant le 15 avril 1982 à M. le Député-Maire, 56321 Lorient. Renseignements : M. Gallinier, 2 bis, boulevard Joffre, 56100 Lorient. Tél. : (16-597) 64-38-09.

L'harmonie du personnel de la R.A.T.P. recherche de bons instrumentistes amateurs dans les pupitres suivants : — clarinettes, flûtes, cors. Emploi stable assuré. Avoir 21 ans et libéré des obligations militaires. Posséder le permis B. Pour tous renseignements, s'adresser 44, rue des Maratchers, 75020 Paris. Tél. : 372-20-27 aux heures de bureau.

Ville de Sallanches, 12.000 habitants, au pied du mont Blanc, recherche pour son école municipale de musique un professeur d'enseignement pour la formation de clarinettes, saxophones et flûtes. Doit, pour assurer service à l'harmonie et éventuellement suppléer à sa direction. Date de prise de fonction septembre 1982. Adresser avec curriculum vitae, situation de famille, références, à M. le Maire de Sallanches (74700).

Ecole municipale de musique, région parisienne, recherche : 1 chargé de cours classe de flûte. 1 chargé de cours classe de trompette. Ecrire au journal sous n° 79.

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

NOUVEAU TARIF A COMPTER DU 1^{er} SEPTEMBRE 1981

de 1 à 5 lignes.....	70 F
de 6 à 10 lignes.....	130 F
de 11 à 15 lignes.....	200 F
de 16 à 20 lignes.....	280 F
+ de 20 lignes, la ligne supplémentaire.....	7 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou espaces.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au journal sous n°... » doivent adresser leur correspondance sous enveloppe timbrée sans mention d'adresse au journal de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 PARIS, en mentionnant le numéro de l'annonce.

Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

Ville de Pontarlier (Doubs) recrute : 1 professeur de violoncelle et musique de chambre ; 1 professeur de guitare (24 heures hebdomadaires). Renseignements et C.V. à M. le Maire de Pontarlier (25300). Tél. : (81) 46-54-88 (poste 17).

Ch.-I. de canton, 2.500 h., CES recherche chef de batt. clairon. Poss. empl. Ecrire avec réf. à mairie, 16150 Chabanais.

DIVERS

Hautboïstes : vous avez des problèmes avec vos hanches ? Par enveloppe timbrée à votre adresse envoyée à : G. Bouche, 36, r. Carnot, 68190 Saint-Fons, la solution vous sera proposée.

Jeune compositeur cherche pour été 82 (juillet ou août), organiste pour concert en trompette et orgue. S'adresser à M. J.P. Granon au (70) 31-29-88 (heures repas).

Tous à vos greniers ! Recherche pour présentations dans les écoles et pour les jouer : toutes clarinettes anciennes 6 clés, 13 clés ou autres, bois divers ou métal, flûtes à bec, flageolets français ou anglais, même mauvais état. Je réponds à toutes propositions à G. Thome, 2, rue J.-Ferry, 95800 Eau-bonne. Tél. : 959-11-94 ou 959-40-07.

OCCASIONS

Vends accordéon de concert marque Pignini (avec basses chromatiques), état neuf. Prix intéressant. Tél. : (73) 70-35-88.

A vendre alto mib Thibouville Lamy argenté, excellent état. Prix intéressant. Téléphoner (1) 203-78-22.

Vends 45 tenues complètes, veste et pantalon, et quelques instruments usagés. S'adresser à M. G. Machuron, 52320 Froncles. Tél. : (16-25) 02-30-86.

Société musique vend cause double empl. 80 tenues deux tons en un ou plusieurs lots (petites et grandes tailles), 20 tambours 4/4 et 3/4. Tél. après 20 h : (16-23) 72-51-87.

A vendre tuba fa bs état neuf, trombone ténor Holton neuf, pavillon démontable. Stocker, 7, rue des Fontenettes, 95550 Bessancourt. Tél. : (3) 960-39-08.

Cherche saxophone basse, occasion. Faire offre à Pennel, 85, rue des Cinq-Voies, 59960 Neuville-en-Ferrain. Tél. : (20) 94-25-59.

Vends 30 chapeaux majorettes, Tergal blanc, T.B.E. 60 vestes musique tergal bleu marine, petites et grandes tailles. M. G. Préalut, rue de Bois-de-la-Folie, 85700 Pouzauges.

CONCOURS

La Mairie de Bellegarde-sur-Valserine (Ain) recrute : — un directeur d'école municipale de musique chargé d'enseignement (300 élèves).

Age minimum souhaité : 30 ans. Niveau : baccalauréat. Et être diplômé d'un conservatoire régional ou national ou d'une école nationale de musique.

Enseignement : solfège (clarinette souhaitée).

Rémunération : échelle indiciaire des directeurs d'école nationale de musique minorée de 15 %.

Adresser à M. le Maire de Bellegarde-sur-Valserine :

La formation générale (niveau).

La formation musicale (diplômes).

Les lieux d'exercice et d'emploi.

Un acte de candidature au concours.

Une première sélection aura lieu sur dossier.

Les candidats retenus recevront ultérieurement les renseignements utiles pour le concours.

Date limite de réception des dossiers : fin mars 1982.

Dates prévisionnelles du concours : 27 et 28 avril 1982.

Histoire de la musique en bandes dessinées... (23)



La Musique en B.D!... Ils sont tous ces musiciens



3 volumes 85F.

FRANCIS VAN DE VELDE PRÉSENTE L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE EN BANDES DESSINÉES. TROIS VOLUMES DE 48 PAGES EN COULEURS CHACUN, FORMAT 290 x 220 MM,

Cette B.D. pour les enfants à partir de 7 ans ou les adultes, retrace avec humour et clarté l'évolution des formes musicales depuis l'antiquité jusqu'à nos jours.

Devenus héros de B.D., quelque deux cents compositeurs participent à cette aventure.

PRIX SPÉCIAL POUR LES LECTEURS DU JOURNAL DE LA CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE LES 3 VOLUMES. 85 F FRANCO DE PORT

BON DE COMMANDE à retourner à : Editions F. Van de Velde 12, rue Jacob 75006 Paris. Je désire recevoir les 3 volumes de l'Histoire de la Musique en bandes dessinées pour la somme de 85,00 F franco de port.

M. Mme _____ Adresse _____ Code Postal _____ Ville _____

Seules les commandes accompagnées d'un règlement libellé au nom des Editions F. Van de Velde seront honorées.

Les petits concerts du Congrès 1982



SEXTUOR DE CLARINETTES

Leblanc

Le Sextuor de clarinettes français (ex-Sextuor de clarinettes Leblanc) est né d'un pari en 1977.

Unis par l'amitié et contrariés de n'être réunis qu'en dehors de leurs orchestres respectifs (Orchestre de la Garde Républicaine, Police Nationale, Concerts Lamoureux), ces six clarinettes, soliste de Radio-France, premier prix du Concours International de Musique de Chambre de Colmar, Grand Prix de l'U.F.A.Q., jurèrent qu'on les verrait ensemble. Ils ont tenu parole.

Agréé par l'Association Française d'Action Artistique pour les tournées à l'étranger (Espagne, Italie, Belgique), le Sextuor de Clarinettes Français a aussi obtenu l'agrément du Ministère de la Culture pour réaliser des prestations éducatives dans les milieux scolaires. Le Sextuor de Clari-

nettes Français a participé à de nombreux festivals (dont le Festival Estival de Paris) et a donné la primeur à de nombreuses créations (en décembre 81, création mondiale de Reminiscences, d'Alain Voirpy, qui a obtenu avec cette œuvre le Grand Prix de composition au Concours International de la Fondation Prince Pierre de Monaco en 1981).

Le Sextuor de Clarinettes Français illustre la règle d'or : rythme, couleurs, nuances.

De la petite clarinette mordante et irrévérencieuse à la clarinette contrebasse dont la stature de père noble ne dédaigne pas les saillies, en passant par la clarinette Sibémol si chaude et lumineuse, le bucolique cor de basse si cher à Mozart, et la clarinette basse qu'on rêve toujours d'entendre à découvert, la Famille des Clarinettes ressemble à un poète qui posséderait un vaste clavier et chante la diversité des sentiments humains.

Petite clarinette, Christian Deshayes ; clarinette Sib, Philippe Cuper, Philippe Montury ; cor de Basset, André Tillous ; clarinette basse, Philippe-Olivier Devaux ; clarinette contrebasse, Michel Lauret.



QUINTETTE DE SAXOPHONES DE PARIS

LES INTERPRETES...

André BEUN
Saxophone Solo de l'Orchestre de la Garde Républicaine
Saxophones Alto et Soprano

Georges PORTE
Saxophones Alto et Soprano
1^{er} Prix du Concours National d'Aix-les-Bains

Michel TROUSSELET
Saxophones Alto et Ténor
de la Musique de la Garde Républicaine

Bernard BEAUFRETON
Soliste de l'Orchestre de la Garde Républicaine
Saxophone Ténor

Maurice DELABRE
Soliste de l'Orchestre de la Garde Républicaine
Saxophone Baryton

Tous élèves de Marcel MULE et Premier Prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, les membres de ce quintette continuent l'œuvre de ce grand Maître qui fut et reste encore le créateur d'une nouvelle école, connue maintenant dans le monde entier.

Cette formation n'a cessé de se produire, tant en France qu'à l'étranger. Son souci est de faire connaître au public des œuvres de caractère différent, découvrir et apprécier la famille des Saxophones.

Outre le Japon, l'île de la Réunion, l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, cet ensemble a été sollicité dans divers pays d'Europe et sa réputation est désormais bien établie.

Vendredi 12 mars
à 17 h 30

QUATUOR A PLECTRES

DE « L'ESTUDIANTINA »
D'ARGENTEUIL

Mandoline :
Corinne et Virginie
NICOLET

Mandole :
Didier
LE ROUX

Guitare :
Guy LE ROUX

Fabrication d'accessoires
pour instruments de musique

Baudrier - Tirant - Cordage
Poignée de clairon, etc.

PLANSON G.

Route des Couperettes-Verdilly
02400 CHATEAU-THIERRY
☎ (23) 69-02-12

SYMPHONIE FANTASTIQUE



Depuis 150 ans, Couesnon étudie, conçoit et fabrique avec passion les instruments des plus grands interprètes contemporains. L'étendue de sa gamme - tous les cuivres à pistons - la qualité de sa fabrication et la souplesse de ses mécanismes répondent aux exigences de la perfection, du désir, du plaisir... Derrière la beauté, les sentiments, l'instrument se retranche. Pur comme le cristal, juste comme le diapason, grand comme la musique... Écoutez-le d'une oreille absolue.

couesnon
une tradition
grande comme la musique

37 avenue d'essomes - 02400 château thierry
Tél : (23) 83.56.75

LYON MUSIQUE

des musiciens au service des musiciens

Direction : **Paul PROUD**

1^{er} prix unanimité du Conservatoire de Lyon
ex-musicien
de la Musique des Equipages de la Flotte
Directeur d'Harmonie

5, cours Gambetta - 69003 LYON
Tél. : 860-54-07

« **TOUTE LA MUSIQUE** »

Instruments et librairie musicale

**ATELIER DE REPARATION
SPECIALISTE DES INSTRUMENTS
A VENT**

ERRATUM

PROGRAMME DE REVALORISATION DE CHANT CHORAL

Dans le Journal de FEVRIER 1980, nous avons publié le Programme de revalorisation de Chant Choral pour les chœurs mixtes (page 7), et nous l'avons bien précisé dans le Journal de Novembre 1981.

Dans le Journal d'Avril 1981, nous avons fait paraître un nouveau programme de revalorisation ; il s'agissait cette fois-ci des morceaux pour chorales d'hommes.

ASSURANCES

Nous vous rappelons avec insistance que les contrats souscrits par les sociétés doivent être groupés par les Présidents de Fédération ou leurs délégués et adressés avec le règlement correspondant par ces derniers à la C.M.F., après avoir été vérifiés.

La date limite d'envoi est irrévocablement fixée au 31 mars 1982).



L'Harmonie du personnel de la R.A.T.P. donnera son concert de gala le samedi 20 mars, à 20 h 45, salle A, Maison de la Mutualité, 75005 Paris.

Le programme comprendra une partie variété avec des œuvres de Rossini et Luybaerts pour l'harmonie ; Fayeulle, Robert, Goute et Delbecq pour la batterie-fanfane.

Deuxième partie par l'harmonie : Poète et Paysan (ouverture), F. Suppé ; Rapsodie Hongroise n° 2, F. Listz ; Isoline (ballet), A. Messager ; Les Maîtres Chanteurs (ouverture), R. Wagner.

Les places pourront être retenues au 44, rue des Maraîchers, 75020, en joignant une participation de 8 F par billet sollicité.



QUATUOR TUBA MIRUM

Créé en janvier 1981, un quatuor de tubas vient de fêter son premier anniversaire, le « Quatuor Tuba Mirum ». Composé de quatre jeunes instrumentistes : André Gilbert (prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris), Gilles Lutmann (prix du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris), Alain Maillard (prix de l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison) et Christian Maillard (prix de l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison) ont créé l'association « Quatuor Tuba Mirum », dont l'article premier des statuts est de « promouvoir le développement, la littérature, l'enseignement et la pratique du tuba ».

Le président d'honneur de l'Association est François Poullot, leur professeur, tuba solo à la Garde républicaine, professeur de saxhorn-tuba à l'Ecole Nationale de Musique de Rueil-Malmaison. François Poullot écrit en ce moment deux ouvrages sur le tuba, l'un historique, l'autre pédagogique.

Le répertoire du « Quatuor Tuba Mirum » comprend actuellement des pièces de Claude Gervaise, Samuel Scheidt, Gabrieli, Tilman Susato, Jacob Arcadelt..., mais aussi des partitions originales de John Stevens, Arthur Frackenhohl, Stephen Bulla, David Uber, Max Pinchard...

On contacte le quatuor en écrivant à Alain Maillard, 49, rue des Mathurins, 75008 Paris, ou en téléphonant : (1) 758-73-44 ou (35) 48-42-54.

Gageons que les diverses prestations de ce quatuor aideront à susciter des vocations chez les jeunes, dans le cadre d'un engouement du public sans cesse croissant, de nos jours, pour les cuivres.

BALSAN

prestige de l'uniforme

Avec ses 30 REPRESENTANTS

Dans ses 9 MAGASINS

BALSAN habille partout en France de nombreuses sociétés de musique réalise un **VETEMENT DE HAUTE QUALITE** dans un choix de très belles draperies suivies.

SUR SIMPLE DEMANDE : devis avec échantillonnage et études chiffrées gratuits pour : tenues, casquettes, chemises, cravates, etc.

SUR PLACE : **PRISE DE MESURES** par notre équipe de représentants-tailleurs.

ESSAYAGE A LA LIVRAISON
PARFAIT BIEN-ALLER GARANTI.

Pour tous renseignements :

MANUFACTURE DE VETEMENTS BALSAN

84, avenue de la Manufacture
36000 CHATEAUROUX

Tél. : (54) 34-38-35

A.D.I.A.M. 92

Association Départementale d'Information
et d'Actions Musicales
dans les Hauts-de-Seine

**Union Départementale
des Conservatoires Municipaux
des Hauts-de-Seine**

Nanterre, le 18 janvier 1982

Madame, Monsieur,

A l'initiative de la ville de Châtillon, et en liaison avec le Département des Hauts-de-Seine (Délégation Départementale à la Musique des Hauts-de-Seine - A.D.I.A.M. 92 - et l'Union Départementale des Conservatoires Municipaux des Hauts-de-Seine), un stage national de formation de jeunes musiciens au travail d'orchestre se déroulera à Châtillon, du 29 mars au 13 avril 1982.

Ainsi sera créée, sous la direction musicale du chef d'orchestre Alexandre MYRAT, la **PHILHARMONIE NATIONALE DES JEUNES**.

L'intérêt du projet, les perspectives offertes, l'expérience et l'exigence artistique de l'équipe de direction contribuent à faire de ce stage (et des concerts qui en seront l'aboutissement) un moment privilégié de la vie musicale.

Nous nous permettons d'attirer tout particulièrement votre attention sur cette initiative, et nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil aux informations qui vous parviendront à ce sujet.

Certains de l'intérêt que vous voudrez bien porter à cette réalisation, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

Maurice GEVAUDAN,
Président de la Fédération Nationale des Unions
des Ecoles de Musique et Conservatoires
Municipaux,
Inspecteur de la Musique du Département
des Hauts-de-Seine,
Secrétaire Général de l'Union Départementale
des Conservatoires Municipaux
des Hauts-de-Seine

Jacques FAVART,
Délégué Départemental à la Musique
des Hauts-de-Seine

FEDERATIONS REGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du Président de chaque Fédération.

Les articles adressés par les Sociétés directement à la C.M.F. ne seront pas publiés.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser des articles bien écrits (de préférence tapés à la machine) et bien présentés, afin d'éviter les erreurs.

Pour toute photographie publiée dans cette rubrique, le cliché sera facturé à la Fédération intéressée.

AISNE

Hirson

Fête de Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale

C'est le 13 décembre 1981 que l'Harmonie Municipale d'Hirson a fêté cette année sa Sainte Patronne.

Le matin, le conseil d'administration de l'Harmonie tenait à se rendre en présence des familles au cimetière d'Hirson pour déposer deux plaques souvenirs sur les tombes de M. Lionel Lemaire, leur dévoué président et de M. Marcel Baillet qui fut pendant de longues années un des piliers de l'Harmonie, tous deux décédés au cours de l'année.

En l'église Notre-Dame-de-Lourdes, M. le Doyen Marchandise devait célébrer une messe en musique par l'Harmonie Municipale sous la direction de son jeune chef M. Lesage Ch., messe au cours de laquelle la nombreuse assistance qui emplissait l'église devait entendre la Marche des Ruines d'Athènes de Beethoven remarquablement interprétée, Judex de Gounod, où le public put apprécier la sonorité des cuivres, le célèbre prélude Moderne de Robert Catelet de Marc Delmas fut joué avec beaucoup de sensibilité et de nuances pendant la communion ainsi que l'Air Nostalgique de Huggens, cette œuvre reposée principalement sur le soliste, M. Bernsard Lancel qui sut faire apprécier la merveilleuse sonorité de son saxophone accompagné par l'Harmonie qui lui donnait une bien belle réplique, la Symphonie du Te Deum de Delalande terminée en apothéose, cette messe qui a enchanté tous les présents. Les musiciens furent accueillis par M. le Doyen Marchandise qui leur offrait le verre de l'amitié. Après quoi le banquet se déroula dans une bonne ambiance au Foyer du B.A.S. en présence de nombreuses personnalités locales et régionales. M. Madoutheau, Maire excusé pour raison de santé devait déléguer M. Salaun, Adjoint au Maire, M. Bourgeois, premier Adjoint ainsi que des membres du conseil municipal ; M. Balligand, député, M. Brugnon, conseiller général, M. Vignole, chef de la Lyre de Saint-Michel. Après les différentes allocutions, M. Lesage félicitait les musiciens de leur travail et les remerciait du magnifique cadeau reçu. La journée se termina dans la joie et la bonne humeur par la traditionnelle tombola et la non moins traditionnelle sauterie.

ALSACE

Bischheim

« Ballade hors des sentiers battus »

Ainsi titrait la presse régionale au lendemain du concert « Musique pour tous » donné, en ce 21 novembre 1981, par l'Harmonie de Bischheim au Palais des Fêtes à Strasbourg.

Une fois de plus, cette belle phalange de quelque 80 « musiciens du soir... par plaisir » n'a pas failli à la solide réputation quelle s'est forgée au fil des ans. Une fois de plus, le public, comme toujours très nombreux au rendez-vous, fut comblé. Le tout Bischheim, cette modeste cité, ouvrière et laborieuse, à l'ombre de la capitale européenne, se délectait à l'audition des siens, en concevait une légitime, noble fierté.

Rappelons, pour mémoire, le grand mérite de l'Harmonie de Bischheim d'avoir, dans le cycle des concerts du festival « 1880-1980 cent ans de musique à Bischheim », présenté aux mélomanes d'Alsace des ensembles de réputation internationale tels : les Chœurs et l'Harmonie du personnel des automobiles Peugeot, la Musique des Gardiens de la Paix de Paris, la Musique Municipale « Harmonie » de Kehl (Allemagne), la Musique de la Police Nationale de Paris, la Musique de la Police de Stuttgart (Allemagne), l'Harmonie de Gottwaldov (Tchécoslovaquie). Rappelons aussi le classement au cours de cette année, des musiciens de Bischheim en Division d'Excellence, première section.



L'Harmonie de Bischheim sous la direction de Charles Dromson au Palais des Congrès de Strasbourg.

Le succès de nos musiciens et la fidélité, quasi religieuse, de leurs amis sont présentement une tradition. Une tradition qui rayonne bien au-delà de Strasbourg, au-delà de la ligne des Vosges, au-delà des frontières du pays. Cette année encore, une forte délégation d'harmonistes était venue d'outre-Rhin, honorer de sa présence la grande fête des cuivres et des bois de Bischheim et inciter « notre musique » à se produire prochainement en Allemagne.

Tradition également... l'inattendu que réserve, chaque année, avec brio, le directeur, Charles Dromson, dans la composition du programme de ces soirées musicales dont il possède le secret. On voudrait conserver longtemps, très longtemps cette intensité, cette plénitude qui, au rythme de sa baguette, se saisit du mélomane, envahit même l'amateur pudique, l'espace d'une soirée. Qu'on en juge d'après le programme proposé : Evergreen, suite pour orchestre d'harmonie de Guy Luypaerts, le Concerto en mi b majeur pour clarinette et orchestre de Carl-Maria von Weber (solistes : Roger Schoch, Lucien Reich, Julien Gonther), l'allegro du Concerto pour trompette de Joseph Haydn (soliste Philippe Hechler), le premier mouvement allegro con brio de la 8^e Symphonie d'Antonin Dvorak. En deuxième partie, variée et moderne : l'esquisse rhapsodique sur l'évolution de la musique noire From Africa to Harlem de David Bennett, une suite de succès de Duke Ellington, Musical Time, une sélection d'airs de Cole Porter, J. Berlin, R. Sherman, Jery Herman de Hans-Joachim Rheinow, sans oublier la gracieuse valse Tesoro Mio de Becucci. Les soli de Jean-Paul Meistermann (trompette) et André Hincker (percussion) furent grandement appréciés. Mention honorable aussi pour une belle production du quatuor de saxophones (Henri Bauer, Jean-Pierre Georges, Charles Lauth, Paul Irrmann).

Pour Charles Dromson qui compose « harmonieusement » — comme il se doit entre musiciens — avec Robert Bottemer, l'inépuisable président, « la musique est chose vivante, variée à l'infini, inépuisable ». De concert, président et directeur — je voudrais dire les deux compères — s'entendent, accordent leurs violons et mènent, depuis plus de trois lustres, leur harmonie de succès en succès : l'un par les soins méticuleux et l'attention soutenue qu'il porte à la fois aux musiciens et à l'organisation matérielle, l'autre par la recherche permanente du nouveau, sa soif éternelle de l'inédit.

Charles Dromson « plonge » dans les répertoires les plus distingués et les plus modernes, les plus inattendus et les plus difficiles. Il sait pouvoir disposer d'une formation parfaitement rodée, à la fois souple et précise, qui le suit à la baguette ». Et le journaliste, auteur de ces lignes, de préciser : « Entre le chef, les instrumentistes et les spectateurs, il se passe obligatoirement quelque chose ». Effectivement, il se passe quelque chose ! Non seulement du côté de l'oreille, mais aussi et surtout, du côté du cœur. Un courant passe... qui cristallise. Une communion qui d'aventure permet l'aventure musicale des Bischheimois, en accepte les risques, applaudit la réussite et aboutit les infimes faiblesses qui guettent, toujours, les audacieux, les courageux qui... osent.

Courageux, audacieux... et persévérants ! Ils le sont, mes amis, les musiciens et musiciennes de l'Harmonie de Bischheim. Courageusement, inlassables d'année en année, ils se baladent avec une même ardeur, à toute épreuve, toujours juvénile, parfois impudente, hors des sentiers battus.

La récolte des succès, la moisson des lauriers et de la gloire qui en rejaillit depuis quelque quinze ans, n'ont su ternir l'amitié qui les unit, éroder l'enthousiasme qui les assemble, émousser la ferveur qui les honore.

Et dans la mesure où la réussite appelle la réussite, où les succès produisent les succès, nous sommes assurés, nous les Bischheimois, de connaître demain encore et contre vent et marée, des lendemains qui chantent... musicalement, ne serait-ce que pour alléger, l'espace d'un concert, les soucis du quotidien : ce ne sera sans doute pas le moindre des mérites de nos harmonistes. Et s'il est vrai que « la musique est le plus cher de tous les bruits », il n'en reste pas moins vrai que là « où il y a de la musique, il ne peut rien y avoir de diabolique ». Ça aussi, c'est Bischheim. Qu'on se le dise et redise ! « Notre Harmonie » n'y est pas étrangère !

CHORALES D'ALSACE

Un week-end de chant et de direction chorale

Depuis quelques années, notre Association des Chorales organise régulièrement deux fois par an, un stage de culture vocale, de déchiffrement d'œuvre et de direction chorale à la Maison régionale de la Musique de Sainte-Croix-aux-Mines (Haut-Rhin).

Sous la présidence de Joseph Muller et animé par Gilbert Chocat et Francis Vornar (mise en place et étude de Chœurs), Gérard Foltz (direction) et Jean-Louis Weber (culture vocale), ce stage s'adresse essentiellement aux membres et aux directeurs de nos chorales.

C'est ainsi que les 10 et 11 octobre 1981, une soixantaine de participants se sont retrouvés dès le samedi après-midi.

La réunion débute naturellement par la mise en voix des choristes : exercices de respiration, placement de la voix, exercice d'assouplissement permettant à chacun de se familiariser avec les exemples donnés pour retenir ceux qui paraissent les plus utiles. Des feuilles résumant l'essentiel de la culture vocale et comportant exemples et exercices simples ont été distribuées aux participants.

Gilbert Chocat venu spécialement de Nancy avec un répertoire nouveau de chœurs d'époques diverses et musicalement toujours très intéressants. Ces œuvres qui constitueront le programme de la session sont déchiffrées, analysées : avec bonne humeur, esprit mais exigence, l'animateur fait partager son enthousiasme pour les œuvres.

La séance de travail intense est interrompue par le repas pris en commun au cours duquel des contacts sympathiques s'établissent. Puis le travail se poursuit jusqu'à 22 heures par la démonstration et l'apprentissage de la technique de direction. Gérard Foltz met à l'œuvre directeurs et futurs chefs de chœur qui se familiarisent avec une gestique claire, précise et sûre.

Dimanche matin, 9 heures, une vingtaine de personnes viennent s'ajouter au groupe de la veille. Tant pis pour les couche-tard : une excellente et dynamique mise en voix réveille les esprits endormis et les voix récalcitrantes. Pendant que les choristes poursuivent l'étude et la mise en place des chœurs, les directeurs travaillent leur programme dans une salle adjacente, car il s'agit d'appliquer sur une œuvre précise les notions acquises la veille.

L'heure est venue de penser au concert de clôture de la session qui sera donné dans le hall du magnifique bâtiment principal : une dizaine d'œuvres mises au point en si peu de temps et dirigées par différents chefs de chœurs, voilà qui témoigne de l'efficacité du travail et des résultats immédiats obtenus.

Voici, du répertoire des chœurs de la Maison Régionale et de nos Week-ends, quelques titres : Laudate Dominum (Aichinger), Magnificat (Durante), Mascarade des Amants (A. Biancheri), Heureux celui qui revoit sa Patrie (Doret), Tango du rat, Tournent les jours (Etienne Daniel), le Corbeau et le Renard, (Frochot), Ouvrez-moi l'huis (Janequin), Le Gardien du Phare (Joseph Kosma), Languir me fais (Sermizy), Brin de Paille (J.-G. Marinier), Le Carrosse (Montand), Le Cygne (Hindemith), Fontenay-aux-Roses (J.-P. Hols-tein).

Après le concert de clôture, véritable fête chorale, chacun s'en retourne chez lui, riche d'une chaude samitié, vécue, d'œuvres nouvelles découvertes et étudiées, d'expériences chorales bénéfiques. Tout cet enthousiasme, tout ce labeur fécond et tous ces résultats obtenus en ces riches heures demandent à être renouvelés.

Il faudra entretenir la flamme musicale, approfondir et développer l'expérience acquise, avant de les transmettre aux autres. Une nouvelle occasion de rencontre et de travail fructueux nous est donnée les 13 et 14 mars 1982, toujours à la Maison Régionale de la Musique.

Le congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace

Le Congrès 1981, organisé en automne de manière exemplaire par la Chorale « Concordia 1895 » de Plobsheim (Bas-Rhin) a connu un vif succès auprès des délégués des Chorales venus du Nord et au Sud de l'Alsace. M. Joseph Muller, Président de l'Association félicite chaleureusement M. Alphonse Sutter, Président de la Société locale et son Comité d'organisation. Il remet la médaille pour 20 années de direction de la C.M.F. M. André Kammerer, ainsi que la médaille en or de l'Association des Chorales à MM. Edouard Kapp, Président honoraire, André Kammerer, Pobst et Rudolf.

• Suite page 12

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 11

Les différents rapports furent la démonstration de la belle vitalité du Chant Choral dans tous les secteurs en général et dans les chorales en particulier. Au nom de l'Association, M. Muller exprima sa gratitude à tous les responsables du Conseil ainsi qu'à tous les responsables du Conseil ainsi qu'à tous les animateurs de la commission de musique. M. Aymé Moser, le trésorier de l'Association depuis 30 ans fut félicité tout particulièrement.

Les membres sortants furent réélus à l'unanimité :

Pour le Conseil : MM. Jean-Paul Heitz, Roland Kuster et Alfred Stengel.

Pour la Commission de musique : MM. Fernand Fischer, Roger Munch et André Valentin.

La réussite de toutes les manifestations fut évoquée tour à tour par MM. Jean-Pierre Moser (Concours et Animation de Mulhouse), Jean-Louis Weber (Concours de Strasbourg), Gérard Foltz (Animation de Strasbourg), Marcel Finninger et Alfred Stengel (Festival de Haguenau), J. Muller (Colmar), André Jung, dans un excellent rapport, rappela les conditions d'obtention des distinctions de la Confédération Musicale de France et de celles de l'Association.

M. Joseph Muller, dans son bilan de l'activité de l'Association mit en évidence la formation continue des chefs de chœurs ainsi que la réussite des Concours de Chant Choral scolaire — dans leur 33^e édition — des Festivals de la Jeunesse, des Journées d'Animation qui réunirent en 1981 plus de 4.000 choristes.

Les travaux du Congrès s'acheveront par la mise au point des trois chœurs dirigés par MM. Théo Neumeister, Roger Munch et Jean-Philippe Meyer.

Le Congrès 1982 est fixé définitivement au dimanche 17 octobre 1982. Il sera organisé par l'Union Chorale Concordia de Blotzheim (Haut-Rhin) qui accueillera les délégués des Chorales d'Alsace au « Palais Beaubourg ».

La chanson contemporaine dans les chorales d'Alsace

Quelle belle journée que celle organisée par l'association des sociétés chorales d'Alsace le dimanche 15 novembre à la Maison des loisirs et de la culture à Haguenau. Placée sous l'égide « Chanson-contemporaine », elle a regroupé près de cinquante professeurs d'éducation musicale, chefs de chœurs, présidents et délégués de chorales d'Alsace, venus de toutes ces villes, de tous ces villages où le chant choral est à l'honneur depuis des générations.

Sous la direction experte de Jacques Frochot, compositeur d'œuvres chorales et auteur de belles harmonisations, une quinzaine d'œuvres nouvelles ont été découvertes et étudiées. Michel fugain, S. Lama, Jacques Brel étaient révélés par des harmonisations originales de François Provencher, Jean Cretu, Michel Schwingrouber, Norbert Ott et Jacques Frochot. Les participants ont été aussi vivement intéressés par les partitions de Michel Liotta, responsable de « Chanson contemporaine » dont le secteur en plein développement propose près de 200 titres. Ce fut une journée riche de découvertes musicales et d'expériences chorales : les visages rayonnants des participants témoignaient leur reconnaissance à Jacques Frochot, venu de Dijon, ainsi qu'à Richard Siegrist, professeur d'Education musicale à Bouxwiller qui assurait avec aisance l'accompagnement au piano.

« Il n'y a qu'en Alsace qu'on regroupe des chanteurs aussi forts » déclara Jacques Frochot en fin de journée. N'est-ce pas le plus beau des compliments pour les chorales d'Alsace ?

Pour tous renseignements concernant la « chanson contemporaine » on est prié de s'adresser à M. Théo Neumeister, 54, rue de la Moder, Obermodern, 67330 Bouxwiller.

ACCORDEONISTES DU HAUT-RHIN

Accordéon ! Quo Vadis ?

Le titre n'est pas de moi. Il est de Lech Puchnowski qui récemment, en Allemagne Fédérale, publiait une série de réflexions du même type de celles que je me proposais de rédiger au terme du stage d'accordéon de Toucy.

Quelles sont les raisons qui nous amènent à poser un certain nombre de ques-

tions fondamentales en matière d'accordéon ? J'en vois deux.

Nous constatons d'abord que l'époque où l'accordéon constituait la base incontestée du petit orchestre de danse est révolue : la proportion des danses que l'accordéoniste peut crédiblement interpréter dans un répertoire d'orchestre a régressé sans cesse. La relève a été prise par les organistes, les guitaristes et plus simplement encore par les chanteurs.

Ce premier constat explique que l'accordéon a perdu, peu à peu sa notoriété populaire.

Ensuite, pour trouver d'hypothétiques lettres de noblesse, l'accordéon s'est diversifié, organisé, peut-être même égaré. Le grand public, le profane ne trouve plus dans l'expression accordéonistique ce qu'il cherche et lorsque par hasard, il perçoit un centre d'intérêt il se perd dans la complexité technique dans laquelle évolue l'accordéon : accordéon traditionnel, accordéon de concert, piano ou boutons, musique classique et variétés, musique originale et transcriptions, solistes et orchestres, amateurs et professionnels, concours sérieux et manifestations douteuses, fédérations solides et organismes commerciaux, vedettes et concertistes...

De ce fait, ce grand public n'a plus la possibilité ni même l'envie d'adhérer à notre évolution (en admettant que ce terme convienne).

Ces deux raisons énoncées amènent un constat clair : disparition involontaire de la notoriété populaire et disparition « volontaire » de l'adhésion populaire.

Que restera-t-il si nous ne veillons pas ? Rien ! Qui constituera le support de notre évolution si nous ne réagissons pas ? Personne !

La notoriété : ce n'est pas en essayant de « remonter le temps » qu'on la retrouvera. Nous ne disposons pas de la force qui permettrait de reprendre à notre compte des proportions plus importantes de styles en matière de musique de danse et ce n'est pas l'accordéoniste, interprétant du « moderne » sur un orgue-accordéon ou accordéon-orgue, qui rétablira la situation.

En ce domaine, l'évolution a sévi à notre détriment.

Quant à l'adhésion, nous pourrions la reconquérir si nous étions en mesure de maîtriser l'actuelle confusion aussi diversifiée qu'inutile dont j'ai déjà énuméré les éléments.

Nous, de la Confédération Musicale de France, avons la possibilité de proposer des repères, de choisir des options, de guider nos membres. Essayons, pour ce faire, de dégager des profils caractéristiques en faveur de notre mouvement accordéonistique fédéral :

— Que ceux qui se sentent compétents pour faire de la recherche soient félicités : des professionnels qui, avec des instruments de concert, incitent des solistes à interpréter des œuvres de musique originale classique ! Ils devront prouver la valeur de leur travail par l'acquisition d'une nouvelle notoriété qui pourrait remplacer celle que nous avons perdue par ailleurs. Le verdict sera prononcé par le temps : les années qui passeront nous diront si l'œuvre entreprise était solide et résistante.

Mais attention ! Il ne faut pas que cette recherche se fasse par le mépris de ce qui existe, de ce qui est acquis, de ce qui justement a résisté à l'épreuve du temps et qui, pour cette raison, a témoigné de sa réelle valeur !

Toucy m'a montré que cette voie, pour l'instant, n'est pas la nôtre : un seul stagiaire pratiquait l'accordéon de concert dans un mini-répertoire adapté. Son professeur l'avait incité à changer d'instrument pour « atteindre des sommets que certains discernent dans le lointain ». Mais à Toucy, entouré de soixante « traditionnalistes », le pauvre garçon mourait d'envie « d'envoyer une valse-musette musclée »...

— Et cela amène une deuxième ligne d'éléments qui sont ceux qui doivent ou qui devraient nous cerner, nous les accordéonistes de la Confédération Musicale de France :

Nous pratiquons l'accordéon traditionnel, dans un répertoire traditionnel, avec une préoccupation permanente et fondamentale qui est celle de la qualité. Nous éprouvons du plaisir à nous exprimer à travers ce que le public appelle un air d'accordéon... Et par cet air d'accordéon, ce public aussi éprouve du plaisir et ainsi nous maintenons des parcelles de notoriété populaire et nous provoquons une adhésion constante.

Et ce plaisir est éprouvé jusqu'aux plus hauts niveaux de la culture musicale : le président André Ameller, en personne, me

parlait de cet « air d'accordéon » qu'il apprécie dans des circonstances et à des conditions bien précises...

— Et puis, il faut le souligner nettement, nous sommes surtout des amateurs et, dans le domaine de l'accordéon, cette qualité d'amateurs est rassurante. En effet, comme notre corporation ne dispose d'aucun diplôme attestant d'une formation incontestable (nous y reviendrons dans un prochain article) la qualité d'accordéoniste professionnel n'est pas consécutive aux connaissances apprises mais établit le fait que l'on gagne sa vie par la pratique de l'accordéon... Là où la situation devient franchement alarmante c'est lorsque la pratique ne nourrissant pas son homme, on s'improvise pédagogue...

— Enfin, dans la Confédération Musicale de France, nous avons vocation d'orchestre c'est-à-dire que par nos structures associatives, nous sommes naturellement portés vers une expression instrumentale collective. Je ne m'étendrai pas ici sur ce problème des orchestres d'accordéon français car j'ai de quoi lui consacrer une page particulière qui rassemblera tout ce que la Confédération Musicale de France veut mettre en œuvre pour que cette promotion indispensable parce que conforme à notre vocation conforme à notre vocation confédérale.

— Un mot encore sur cette musique populaire que nous interprétons : elle peut être différente selon les régions mais elle est constante dans l'accueil que lui réservent les amoureux de l'accordéon qui, Dieu soit loué, sont nombreux.

En résumé, nous voulons rester ce que nous étions, pour notre plaisir et celui des autres. Nous voulons le rester sans complexes, convaincus de poursuivre une évolution culturelle française dont la valeur et la réalité ont été établies par nos Anciens.

Et l'accordéon dans tout cela ? l'instrument dont les accordéonistes sont les premiers et les plus véhéments à relever les imperfections techniques ?

Les imperfections techniques de l'accordéon ? Il n'y en a pas ! Sauf si on pratique des répertoires qui ne lui conviennent pas !

Non « modernistes », au lieu de se contenter de ce constat de bon-sens, ont voulu, à tout prix, augmenter « le rayon d'action » de l'accordéon. Alors ils l'ont « trafiqué » à un point tel qu'il ne correspond plus à sa définition ! Par exemple, on est arrivé à construire une sorte d'orgue-harmonium qui permettrait d'interpréter « crédiblement » bach ! N'aurait-on pas mieux fait de diriger vers l'orgue, (le vrai) le jeune qui se sentait attiré par cette musique ?

Personne n'a jamais pensé à transformer un violon, un haut-bois, une trompette pour lui ouvrir de nouveaux « horizons » en matière de répertoire. Seuls les accordéonistes ont franchi ce pas pour matérialiser une détresse qui, au fond, n'est est pas une !

D'où l'ultime question ? A quel niveau de culture musicale ou instrumentale l'accordéon traditionnel peut-il prétendre ?

— En orchestre, je n'ai jamais été amené à percevoir de limites et nous sommes loin d'en avoir exploité toutes les possibilités.

— Pour le soliste par contre, l'instrument impose nettement ses limites. De ce fait, et je le répète, le tout est de ne pas s'égarer dans des répertoires qui ne nous conviennent pas...

Pour un instrumentiste à potentiel artistique élevé, on peut admettre que les possibilités d'expression, que le niveau de culture instrumentale permis par l'accordéon, peuvent ne pas correspondre à ses réelles aspirations.

Mais l'accordéon est d'abord un excellent instrument de base : dès l'âge de six ans, filles et garçons peuvent le pratiquer à travers des progressions pédagogiques attrayantes parce qu'elles sont relativement rapides et à travers une littérature intéressante parce qu'elle est adaptée à la jeunesse.

Et ensuite ? Ensuite, on exploitera l'accordéon selon les possibilités techniques et artistiques de celui-ci. Pourquoi ne pas envisager l'apprentissage d'un autre instrument à vocation classique ou moderne selon les goûts de chacun ? Cette solution permettra de s'exprimer à d'autres niveaux, dans d'autres répertoires et le jeune âge de l'accordéoniste moyen le permet aisément !

Encore faut-il l'y conduire avec discernement et enthousiasme ! J'en parle d'autant plus facilement que je pratique cette formule depuis plus de vingt ans dans ma région : formule originale qui a permis à mes orchestres à « vocations multiples » (accordéon - big band et même expression artistique populaire à travers les danses

folkloriques) à se produire de Tokyo à Mexico, de Montréal à Abidjan, de Moscou à Colombo...

Mais cela ne m'a jamais amené à renier l'accordéon dont je reste le plus fervent des défenseurs !

ANJOU LOIRE-ATLANTIQUE

Stage de solfège

Du lundi 5 juillet inclus au vendredi 9 juillet inclus, à l'école municipale de musique de Doué-la-Fontaine.

Prix global du stage : 700 F.

1^{re} section réservée à toutes personnes sans connaissances solfégiques.

2^e section destinée aux institutrices et institutrices des écoles maternelles et primaires, jardinières d'enfants éducateurs spécialisés, ainsi qu'aux personnes souhaitant perfectionner la pédagogie d'une éducation musicale vivante.

Responsables des cours : Véronique Rousseau, Eric Lyssé, Patrick Gervais, Jean Guiblet, J.-C. Bailly, Philippe Duval.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. le Directeur de l'école de musique, mairie, 49700 Doué-la-Fontaine.

ARDENNES

L'automne 1981 à la F.M.A.

En dehors de l'activité fédérale proprement dite, à laquelle un article a été consacré, de la commémoration avec éclat du 11 novembre, de la célébration de la Sainte-Cécile, la vie de chacune des formations adhérentes a été marquée par de multiples événements dont la presse départementale nous a donné les échos suivants :

La batterie-fanfare « le Réveil » d'Attigny s'est classée première du département sur le plan F.S.C.F. après s'être illustrée au 62^e Congrès F.M.A. de Monthermé, sous la direction de M. Baze-laire, compte 48 exécutants sur les rangs, plus 4 cantinières et 10 débutants. Elle a effectué 38 sorties, dont 30 à l'extérieur, et a participé aux deux stages F.M.A. et F.S.C.F., à deux concours dont un régional.

« Les Amis Réunis » de Bogny-sur-Meuse ont diplômé 17 de leurs élèves ; ils ont été enregistrés pour R.T.L. et accueilli l'Harmonie d'Anor.

« Les Enfants d'Yvois » de Carignan ont animé le goûter des anciens, le cortège de Saint-Nicolas et la fête de Saint-Eloi, tandis que leurs cors de chasse ont joué à Herbeumont, pour un chapitre de Confrérie, et à Muno, pour une messe de Saint-Hubert, deux localités belges proches.

La chorale « Crescendo », de Charleville-Mézières, a enchanté ses auditeurs de Renwez, sous la direction de M. Pierre Chartogne.

L'Harmonie Municipale de Charleville-Mézières a envoyé une délégation au grand concert annuel de la Chorale allemande de Dulmen qui viendra chanter, le 1^{er} mai 1982, au chef-lieu ardennais, notamment « l'Hymne à la Joie » de Beethoven. L'Harmonie a joué à Floing, invitée par la chorale locale. Aux prises avec des problèmes de locaux, transport, elle sera aidée par la Municipalité, notamment aussi, pour sa participation au Concours National 1982 des Sables-d'Olonne.

« La Devilloise » de Deville s'est manifestée à la fête patronale locale, tandis que la batterie-fanfare « la Douzinoise », qui compte 3 adultes pour 22 enfants et adolescents, a ouvert une école de musique confiée à M. Arthur Hayoit (des Enfants d'Yvois).

L'Harmonie de Floing, décidée à renaitre, à réouvrir un cours de solfège en novembre et cherche des élèves tambours et clairons. L'Harmonie de Fromelennes a donné un concert, sous chapiteau, à Lindrichamps, village voisin. L'Harmonie de Haybes a joué pour le mariage d'une clarinettiste et d'un saxophoniste baryton, mais a perdu son porte-drapeau, ancien basiste, décédé.

L'Harmonie de Fumay a effectué 12 sorties, 2 concerts en salle et a participé au Congrès Fédéral. Elle a effectué un voyage à Waliby, en Belgique.

L'Harmonie de Givet qui peut espérer un important renfort venant des 110 élèves du Conservatoire Municipal, M. Guy Coppé dirigeant avec bonheur ses deux formations, a donné deux brillants concerts en novembre, en présence du

Président Fédéral, et en décembre à l'église de Givet.

L'Harmonie « La Fraternelle » a maintenant pour Président M. Raymond Lachaise, trompette d'Harmonie, son prédécesseur, M. Vital Jandin s'étant retiré pour raison de santé, tout en restant clarinetiste. De nouveaux vice-président et secrétaire, MM. Petit et Lachaise, non musiciens, s'ajoutent à l'ancien trésorier, M. Charpentier.

L'Harmonie de Monthermé, avec 40 musiciens, a diverti, comme chaque année, les 50 pensionnaires de l'hospice de Hauts-Buttés. « La Mouzonnaise » s'est produite au château fort de Sedan, dans l'église du Faubourg, avec son orchestre de Cadets et a construit un char pour la Saint-Nicolas.

L'Union Musicale Nouzonnaise a distribué ses prix aux élèves de l'École de Musique, entre des œuvres de Chopin jouées au piano par Mme Coupaye, de l'Association Sainte-Cécile, une œuvre pour clarinette de Weber par son sous-chef Jean-Jacques Cortillot, et une audition de plusieurs élèves. La Société a remporté un succès complet à Vivier-au-Court, invitée par la batterie-fanfare l'Avenir dont le Directeur est le Président Départemental de la Section Musique F.S.C.F.

L'Harmonie de Reims compte 122 élèves (68 en solfège, 38 en Instruments, 10 au clairon — dont 6 jeunes filles — et 6 au tambour. Elle a reçu l'Harmonie de Châlons-sur-Marne.

L'Harmonie de Sedan a participé à la messe et à la fête du quartier de Torcy et à la fête artisanale du château fort local, le plus vaste d'Europe.

Après un certain passage à vide, la fanfare de Rocroi, qui a perdu M. Léon Paqui (79 ans), son directeur adjoint, est repartie du bon pied pour les 11 novembre et la Sainte-Cécile.

L'Harmonie des Deux-Vireux, qui a créé cette saison une école de batterie-fanfare pour jeunes de 10 à 14 ans, a connu un nouveau succès avec sa soirée « moules-frites ».

Fondée en 1853, l'Harmonie de Vouziers compte 59 élèves, 15 fanfaristes et 60 musiciens. Elle a ouvert sa saison en l'église de Vrivy, par un concert international de programme et a participé à la remise de nouvelles médailles tchécoslovaques, remplaçant celles enlevées par les Allemands en 1940-1944, aux communes de Terron-sur-Aisne, Vandy et Chestres, libérées en 1918, au prix de durs sacrifices par la Légion Tchécoslovaque combattant à nos côtés.

Ajoutons qu'à Signy-l'Abbaye qui fut la Patrie de la fanfare « l'Éveil » la musique renaît avec une quinzaine d'adeptes du genre « Orphéon Jazz Band » et que l'Harmonie de Donchery essaie de renaître de ses cendres.

AUBE HAUTE-MARNE

AUBE

Savières

Centenaire de la Fanfare

1882-1982 : La fanfare de la commune de Savières, non loin de Troyes, fêtera son centenaire cette année ; si totaliser cent années d'activités est une chose, la façon de le faire en est une autre ; il serait en effet à souhaiter à beaucoup de sociétés d'avoir la qualité de cette formation qui pour le moins que l'on puisse constater possède des « éléments » que beaucoup... (hélas !) ne possèdent pas. Commençons par son directeur M. Gilles Millière : 1^{er} prix du conservatoire de Paris. Trombone solo à l'opéra de Paris et lauréat de nombreux concours internationaux, de plus chef de musique de l'Harmonie municipale de Troyes (succédant à M. Maurice Faillet).

Toute sa famille est une pépinière de musiciens et si la fanfare de Savières compte à ce jour trente-six exécutants, c'est une excellente formation aux multiples talents — chaque année une opérette est créée — le titre évidemment cette fois-ci s'imposait : « Cent ans après », le texte est de Daniel Bécard, les décors de Michel Conchon et les arrangements musicaux de Gilles Millière. Tous les rôles sont tenus par les musiciens et leurs épouses, etc., il y a deux actes et huit tableaux, et cela dure... depuis longtemps. 3 représentations ont été données les vendredis 8, samedi 9 et dimanche 10 janvier... et la salle est comble à chaque fois !

Toute l'année est prévu — pour ce centenaire — un programme de circonstance et fort étudié, comme l'opérette. Les différentes soirées auront lieu salle des fêtes de Savières. **Samedi 6 février** : Petits chanteurs de Champagne avec le quintette de cuivres « Arban ». **Samedi 27 mars** : concert annuel de la Fanfare de Savières. **Lundi 12 avril** : concert de la Fanfare de Plancy dirigée par Hubert Richard. **Samedi 8 mai** : orchestre symphonique avec le Trio cuivres « Millière ». **Samedi 12 juin** : Tuba (Duel Culbertson) et l'Harmonie de Saint-Julien. **Samedi 25 septembre** : bal de la fanfare. **Samedi 9 octobre** : spectacle de danse, groupe de jazz. **Samedi 30 octobre** : quintette à vent, quatuor de saxophones « Deffayet ». **Dimanche 14 novembre** : concert par l'Harmonie de Pont-Saint-Marie-Lavau. **Vendredi 10 et samedi 11 décembre** : concert « du kiosque » et quatuor de trombones de Paris ; enfin à l'église de Savières, **dimanche 12 décembre** : messe de Sainte-Cécile.

Qui dit mieux ? A la formule classique d'une seule journée de fêtes, les dirigeants de la fanfare de Savières — président, **M. Robert Bécard** ; vice-président, **Raymond Maître** (88 printemps pour le « centenaire ») ; trésorier, **Jacques Keusch** ; et secrétaire général, **André Barbier** — ont préféré étaler les nombreuses facettes des musiciens de Savières sur toute l'année, c'est une formule qui n'est pas à la portée de n'importe qui. **Bravo !**
D. Bornot.

CENTRE

ALLIER

Bellerive-sur-Allier

Dimanche 22 Novembre 1981 la Société Musicale a dignement honoré sa Patronne sainte Cécile

La Société Musicale de Bellerive a fêté Sainte-Cécile le dimanche 22 Novembre. Mais auparavant, les musiciens s'étaient joints à ceux de la Société Musicale de Vichy et à M. Cordier, Adjoint, représentant M. le Maire, ainsi qu'à la famille d'un regretté camarade récemment disparu : Jean Ferlot. Cette délégation s'est rendue au cimetière où, après s'être recueillie sur la tombe, les Présidents Bidet et Resson, de Vichy et de Bellerive, déposèrent une plaque-souvenir au nom des deux sociétés.

La société défila ensuite dans les rues du lotissement du château de Bost, interprétant des marches entraînantes. Le soleil étant au rendez-vous, les habitants de ce quartier purent encourager les musiciens.

A la messe, célébrée en l'Eglise de Bellerive, plusieurs morceaux furent parfaitement exécutés, sous la baguette de M. Daniel Chauvet. Parmi les personnalités locales, on notait la présence de M. André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, qui avait pu, à sa grande satisfaction, assister à cette audition, avant de partir pour une autre manifestation.

Avant la traditionnelle photo de famille prise sur le parvis de l'Eglise, M. l'Abbé Poix, Curé de Bellerive, recevait, en la salle paroissiale, les musiciens et leurs familles pour le non moins traditionnel verre de l'amitié.

Le banquet avait lieu au restaurant « Le Châteaubriand » du Marcotel.

Au début du repas, M. René Resson, Président de la société devait déclarer sa joie d'accueillir, en ce jour de fête de Sainte-Cécile, la grande famille des musiciens.

Parlant ensuite de l'École de musique de Bellerive, il adressa ses remerciements à M. le Maire et à M. Cordier, adjoint délégué, pour l'effort fait en faveur de cette école. Il adressa des remerciements particuliers à ceux qui en assurent la bonne marche : M. et Mme Chauvet, MM. Gérard, Schumacher, Talpin, Chagnat, Feron, Martin, etc., et il souligna la bonne entente qui règne entre les deux sociétés musicales de Vichy et de Bellerive.

M. Pierre Corniou, Maire et Conseiller Général de Bellerive, remercia tout d'abord le Président Resson des paroles qu'il avait prononcées à son égard et à celui de son Conseil Municipal. « Nous sommes, dit-il, très attentifs au problème musical à Bellerive et nous avons décidé de faire le maximum. Grâce à son Directeur, M. Daniel Chauvet, la société musicale a franchi un nouvel échelon, je souhaite qu'elle continue dans cette voie. »

Il félicita le Président et son équipe pour leur travail d'animation dans la Cité, rappelant le concert dans le cadre de verdure des bords de l'Allier qu'il espère voir se renouveler et le futur déplacement au Carnaval d'Hadamar en Allemagne, où il est certain que la société remportera un énorme succès.

Enfin, il promit pour bientôt un local provisoire pour l'École de musique, mais il ajouta que dans le futur, celle-ci aura une place de choix.

Le repas se déroula dans la joie et la bonne humeur.

Dompierre-sur-Besbre

Dimanche 29 novembre 1981, Les Enfants de la Besbre ont fêté leur Centenaire en même temps que Sainte-Cécile

C'est en 1869 qu'une société voyait le jour à Dompierre ; elle réunissait les Amis de la musique désirant pratiquer cet art entre eux. Cent douze années ont passé, de l'eau a coulé sous le pont de la Besbre et bien des événements ont marqué ce siècle. N'empêche qu'après diverses vicissitudes, la Fanfare des Enfants de la Besbre est bien vivante et c'est avec fierté qu'au nom de la Confédération Musicale de France (délégué en cela par M. André Relin, malheureusement empêché), M. Amiot, Maire de Dompierre, épingla sur la bannière de la société, la médaille du Centenaire, devant les personnalités et les représentants de tous les organismes locaux.

Mieux vaut tard que jamais, dit-on ! En effet cette cérémonie aurait pu se dérouler douze ans plus tôt, mais la Centenaire n'en est pas moins vaillante.

Cela s'est donc passé le dimanche 29 Novembre, sous le marché couvert, après que la Fanfare, sous la direction de M. Fernand Bouchet, se soit fait entendre, dans un programme de circonstance, au cours de la messe dite en l'honneur de Sainte-Cécile.

M. Henri Duclair, Président d'Honneur, fit un historique de la musique à Dompierre depuis 1869. Son exposé très documenté fut longuement applaudi.

M. Fernand Bouchet, Directeur, remercia M. le Maire et sa Municipalité pour l'aide matérielle et financière accordée à la société et tous ceux et celles qui, de près ou de loin, lui apportent leur concours, notamment M. Henri Labussière, Directeur de la Fanfare de Diou qui était présent, accompagné par M. Mascarel et plusieurs de ses musiciens. Il remercia également les Personnalités, le Président et les Membres du bureau de la société, ainsi que tous les Amis de la musique qui, en ce jour de fête, assistaient nombreux à la cérémonie et il leur exprima sa reconnaissance.

Puis, au cours du Vin d'Honneur offert par la Municipalité, il fut procédé à la remise de diplômes aux jeunes de la société qui se sont présentés aux examens d'élèves de la Fédération Musicale du Centre et qui ont été récompensés.

Tout le monde se retrouva ensuite autour des tables bien garnies dans une joyeuse ambiance.

M. Amiot, Maire de Dompierre, ne manqua pas de saluer tous les organisateurs et participants à cette fête de Sainte-Cécile. Il rendit hommage à ceux qui ont bâti et maintenu la Fanfare locale, évoquant plus particulièrement le souvenir de MM. André Magninat et Pierre Ferrière. Il félicita de leur activité permanente MM. Duclair, Jean Verat, Henri Bonnet — pour ne citer que les principaux — et surtout M. Fernand Bouchet, cheville ouvrière de la société.

Après avoir déclaré que le soutien et l'aide de la Municipalité restent entièrement acquis et souligné également l'aide du Conseil Général, il termina en constatant avec satisfaction que les jeunes sont nombreux et que la relève semble assurée, ce qui augure bien de l'avenir.

Allons, les Enfants de la Besbre sont bien partis pour célébrer un deuxième centenaire !

Gannat

Dimanche 29 Novembre 1981 Fête de Sainte-Cécile

Sainte-Cécile, patronne des musiciens, a été dignement célébrée par l'Harmonie-Batterie de Gannat, le dimanche 29 novembre.

A 10 h 15, au cours de l'office religieux en l'Eglise Sainte-Croix, on put apprécier — et même applaudir à la fin — les musiciens et musiciennes de l'Harmonie dans un programme très éclectique, sous la direction de M. André Langlais.

Voici d'ailleurs ce programme :

- Prélude en Ut dièse mineur de J.-S. Bach ;
- L'arrivée à Saïs (extrait de l'Enfance du Christ) de H. Berlioz ;
- Aria (extrait du Messie) de Haendel ;
- Scène religieuse et Invocation de la Vierge de J. Massenet ;
- Marche solennelle de Sigurd Jorsalfar de E. Grieg.

Par sa bonne prestation, l'Harmonie justifia pleinement les progrès réalisés, qui ont d'ailleurs été concrétisés lors du récent concours de Montluçon, où elle s'est vu attribuer un premier prix ascendant, par un Jury présidé par le M^e André Ameller, Président de la C.M.F. Par un brillant résultat, l'Harmonie de Gannat accède à la division supérieure. Que son chef et tous les exécutants en soient vivement félicités.

Après un défilé à travers la Ville, qui groupait l'Harmonie et sa Batterie-Fanfare, les musiciens se retrouvaient en famille, à la salle des fêtes, pour le traditionnel déjeuner amical.

On notait, autour du Président Raoul James, la présence de MM. Michalet, Maire de Gannat ; Huguet, Conseiller Général et Conseiller Régional ; André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la C.M.F. ; Madalena, Chef de la musique du 92^e R.I. ; Dangiard, Esvan et Maeder, Adjoint au Maire ; Champommier et Perrichon, Conseillers Municipaux ; Alexis Perrier, membre bienfaiteur de l'Harmonie et les Représentants de la Brigade de gendarmerie et des Sapeurs-Pompiers.

Au dessert, le Président James salua et remercia les personnalités présentes et il passa la parole à M. André Relin. Celui-ci tint tout d'abord à féliciter les musiciens et leur Directeur pour les progrès accomplis et le très beau succès obtenu au Concours National de Montluçon. Il eut un mot particulier pour la Batterie-Fanfare et ses instructeurs. Il rendit hommage à la Municipalité de Gannat, pour la réalisation des locaux bien aménagés mis à la disposition de l'Harmonie et de l'École de musique et il remercia, au nom de la Fédération Musicale du Centre, en la personne de M. Huguet, le Conseil Général de l'Allier et le Conseil Régional pour l'aide apportée aux sociétés musicales du Bourbonnais.

Puis il procéda à la remise des décorations suivantes :

Médaille de la F.M.C. : M. Louis Blanc, Vice-Président de la société.

Médailles de la C.M.F. :

Bronze : MM. Bernard Gamet, Bernard Gaume, Georges Louveton, et Pierre Thivolle.

Argent : M. Raoul Fleury.

Or : MM. Annet Arnaud, Robert Beaufort, Abel Dube, Noël Pechuzal, Pierre Talle, Alphonse Lasnier et Jean Couvert.

Vétéran : M. Georges Langlais.

Vétéran avec palme : M. Raoul James, Président de la société, Trésorier Général de la Fédération Musicale du Centre.

M. André Langlais remercia ensuite ses musiciens et les félicita pour le travail accompli au cours de l'année écoulée.

A son tour, M. le Maire renouvela sa confiance aux musiciens et à leurs dirigeants et dit tout l'espoir qu'il mettait dans l'École de musique que dirige M. André Langlais, pour le développement de l'art musical à Gannat.

Enfin, M. Huguet évoqua l'intérêt que le Conseil Général de l'Allier et le Conseil Régional portent aux sociétés musicales. Intérêt qui se traduit par un soutien financier fort appréciable, notamment en ce qui concerne l'achat d'instruments de musique.

La journée se poursuivit dans une joyeuse ambiance et se termina, comme il se doit, par des chansons.

Saint-Pourçain-sur-Sioule

Dimanche 29 Novembre 1981 Fête de Saint-Pourçain et de Sainte-Cécile

La fête du bon Saint-Pourçain et celle de Sainte-Cécile ont été célébrées le même jour dans la Cité vigneronne.

Au cours de l'Office de 10 heures, la Messe de Charles Jay « Lumière et Joie » a été interprétée par l'Harmonie, sous la direction de Robert Virlogeux. La Batterie-Fanfare a sonné « Aux Champs » à l'élevation et pendant la communion, les choristes locaux, unis à ceux d'Effiat, ont chanté, accompagnés par l'Harmonie, le célèbre Choral de J.-S. Bach « O Jésus que ma joie demeure ».

A la sortie de l'église, place de l'Hôtel de Ville, devant une nombreuse assistance, l'Harmonie et la Batterie-Fanfare exécutèrent

• Suite page 14

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 13

rent parfaitement, malgré le froid, deux pas redoublés : Saint-Cyr et le Défilé Fédéral du Président André Relin.

Ensuite, tous les participants à l'audition de l'Église étaient reçus à l'Hôtel de Ville, pour un vin d'honneur, par M. Ernest Maximin, Maire de Saint-Pourçain, Conseiller Général et Régional, Président de l'Harmonie.

Aux côtés de M. Maximin, on notait la présence de M. André Relin, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France, ainsi que des Adjointes et Conseillers Municipaux de Saint-Pourçain.

M. Maximin prononça les paroles d'accueil ; il adressa ses félicitations à tous les exécutants (musiciens et choristes) et annonça que ce vin d'honneur aurait lieu chaque année après la messe de Sainte-Cécile.

M. Relin remercia M. le Maire de son accueil. Il dit qu'il se sentait chez lui chaque fois qu'il venait à Saint-Pourçain et il félicita chaleureusement les musiciens de l'harmonie et de la Batterie-fanfane pour les progrès réalisés depuis sa dernière visite, progrès qui se concrétisèrent lors du Concours National de Montluçon, où la Société obtint un premier prix ascendant qui lui permit d'accéder à la 2^e Division, ainsi que l'attribution du Challenge Adolphe Jouannet. Il félicita également les Choristes pour l'excellente exécution de la Cantate de J.-S. Bach et l'homogénéité des voix.

Il fut ensuite procédé à la remise de distinctions aux musiciens. M. le Maire, Président de la société, remit les insignes et diplômes aux jeunes musiciens comptant cinq ans de service : Brigitte Merle, Sylvie Dursay, Alain Pachot, Fabrice Brunot et Jean-Louis Lautel ; ainsi que la Médaille d'Honneur des sociétés musicales et chorales, accordée par le Ministère de la Culture, à M. Gérard Moret. M. Relin remit les médailles de la Confédération Musicale de France : pour 20 ans de service, à M. Daniel Listrat ; pour 30 ans de service, à M. Robert Courrier, Chef de la Batterie-fanfane et la médaille des vétérans avec palme à MM. Alexandre Laurent, Louis Ronfet et André Petit, pour respectivement 59, 60 et 64 ans de service et soixante quinze ans d'âge.

Puis, à titre exceptionnel, M. Relin eut l'honneur et la joie de remettre à M. Guy Deschamps, Président délégué de l'Harmonie, la médaille d'argent de la Fédération Musicale du Centre et à M. Ernest Maximin, la médaille d'Or que la Confédération Musicale de France lui a décernée, eu égard aux services rendus à l'Œuvre Confédérale, par son action soutenue en faveur de la musique populaire, tant sur le plan local, qu'au sein des Assemblées départementales et régionales.

M. Maximin, très ému, remercia bien vivement la Confédération Musicale de France, en la personne de M. Relin, pour l'honneur qui venait de lui être fait et il dit sa fierté de recevoir cette distinction. Pour terminer, il porta un toast à la prospérité et au succès des sociétés populaires de musique.

La journée se termina par les agapes traditionnelles dans une amicale et chaude ambiance.

Vichy

Dimanche 29 Novembre 1981 Sainte-Cécile à la Société Musicale

Sainte-Cécile a été, cette année encore, dignement fêtée par les quelque soixante-dix exécutants de la Société Musicale de Vichy.

Une messe fut tout d'abord célébrée, à 10 h 15, en l'église des Garets, au cours de laquelle la Société Musicale interpréta les morceaux suivants :

- Marche du Sacre de Meyerbeer,
- Air de Stradella (arrangement Wittman),
- Adagio du Concerto pour clarinette de Mozart. (Soliste : Eric Perrier),
- Extrait de Watermusik de Haendel.

Il convient de souligner la bonne exécution de ce programme et de féliciter le jeune clarinetiste Eric Perrier, au talent prometteur, ainsi que tous les exécutants, sans oublier les Chefs : M. Daniel Chauvet, Directeur et MM. Marcel Gérard et Eric Geneste, Directeurs adjoints.

Cette audition nous a confortés dans notre opinion, à savoir que la doyenne des sociétés musicales de Vichy se porte bien et nous nous en réjouissons.

A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception avait lieu à l'Hôtel de Ville, réunissant tous les musiciens, leurs familles et leurs Amis.

Autour du Docteur Jacques Lacarin, Maire de Vichy, Conseiller Général et Ré-

gional, on notait notamment la présence de MM. Léonelli, Sous-Préfet de Vichy ; Frelastre, Conseiller Général ; Ourceyre, Maire adjoint ; Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles ; Wirth, Adjoint au Maire ; Peyneau, Conseiller Municipal ; Jean Fonta, Directeur du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale, Secrétaire Général de la Fédération Musicale du Centre, représentant le président André Relin, empêché ; Cordier, Adjoint au Maire de Bellevue ; Resson, Président de la Société Musicale de Bellevue et les dirigeants de la Société Musicale de Vichy : M. Bidet, Président et MM. Rey, Berger et Geneste, Vice-Présidents.

Le Docteur Lacarin évoqua le côté traditionnel de cette célébration et la place de Sainte-Cécile dans le cœur des musiciens. Ce fut aussi pour M. le Maire l'occasion de remercier et féliciter tous ceux qui donnent de leur temps pour la société musicale : les répétitions, la préparation des concerts, la participation aux diverses manifestations, la formation des jeunes pour les ouvrir au monde de la musique, sont autant de preuves d'attachement et de dévouement à la société et par delà, à la Cité tout entière.

Le Président Bidet remercia, à son tour, la Municipalité, mais aussi le Conseil Général pour l'intérêt et l'aide qu'ils apportent à la Société Musicale.

Puis il félicita tous ceux qui œuvrent pour elle et souligna l'assiduité des nombreux jeunes qui consacrent leurs loisirs à l'étude de la musique et à la pratique d'un instrument.

Il souligna également la compétence et le dévouement de leur Directeur et de leurs professeurs qui se sont concrétisés par de brillants résultats.

Concluant son allocution en se tournant vers l'avenir, il déclara que la Société Musicale fêtera, l'année prochaine, son 120^e anniversaire : une date marquante que l'on commémorera comme il convient.

Après une remise de médailles et de diplômes à plusieurs membres de la société, un champagne d'honneur terminait cette agréable matinée.

Dimanche 6 décembre, concert de Sainte-Cécile de l'Harmonie municipale

C'est un bien beau cadeau de fin d'année que ce concert de Sainte-Cécile offert par l'Harmonie Municipale de Vichy à ses Membres honoraires et Amis. Et ils étaient si nombreux ces Amis que l'Eglise Saint-Louis était trop petite et qu'il fallait se serrer pour que chacun prenne place. Certains même durent rester debout.

Ce concert, placé sous la présidence du Docteur Lacarin, Maire de Vichy et Conseiller Général ; de M. Louis Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et de M. André Relin ; Vice-Président de la Confédération Musicale de France, fut donné avec le concours de la Batterie-fanfane, de l'Ensemble vocal du Conservatoire de Vichy (Direction : Danièle Berthault-Fontanille), de la Chorale de l'Ecole Normale de Moulins (Direction : J.F. Lampion) et de la Chorale de la M.J.C. de Vichy (Direction : Michel Martin). Cela faisait, avec les musiciens de l'orchestre d'Harmonie, un nombre impressionnant de participants (250 au moins) placés sous la baguette de Jean Fonta.

PRELUDE DE FANFARES

Suivant la tradition, on commença par un Prélude de Fanfares, avec le concours de la Batterie-fanfane et de son Tambour-Major Michel Talpin, sous la direction de Frédéric Geraudie, Chef adjoint.

Rien de tel pour capter d'emblée l'attention des spectateurs. Ils sont pris immanquablement par le rythme des tambours et des percussions et l'éclat des cuivres.

L'ensemble exécuta d'abord la Marche du Maréchal de Saxe, écrite par J.-B. Rameau, peu après la victoire de Fontenoy. Il donna à cette composition toute sa majesté, son ardeur et sa gloire.

Très différente fut l'œuvre qui suivit : Te Deum et Marche de J.F. Cossec. Il faut se souvenir que ce compositeur fut le précurseur du genre symphonique en France et le morceau choisi, avec ses contrastes entre les parties mélodiques et les rythmes fougueux, fut rendu avec toute sa couleur et son brio. Bravo donc à Michel Talpin, à Frédéric Geraudie et à leurs musiciens.

LA PARTIE ORCHESTRALE

Jean Fonta s'installa ensuite au pupitre pour diriger le concert proprement dit.

La première partie comprenait :

- Prélude symphonique sur un thème breton « Dors ma Bretagne » de Jules Semler-Collery.
- La Grande Pâque Russe, Ouverture de Rimsky-Korsakow.

— « Procession vers la Cathédrale » (extrait de Lohengrin) de R. Wagner.

Le prélude symphonique de Jules Semler-Collery fut une découverte pour la plupart des auditeurs et ils prirent beaucoup de plaisir à cette évocation, riche en harmonie et savamment orchestrée. On retrouve dans cette œuvre toute l'inspiration de notre ancien Président Confédéral.

Les deux morceaux suivants convenaient particulièrement au cadre environnant.

La Grande Pâque Russe, dont on put entendre l'ouverture avec ses thèmes empruntés à la liturgie orthodoxe, évoquait la résurrection du Christ. Cette œuvre, à la fois lyrique et descriptive, fut interprétée avec beaucoup d'éclat, malgré son évidente difficulté. Il faut noter au début ce thème très court repris à l'infini, tantôt en solo, tantôt par tout l'orchestre, tantôt bref, tantôt allongé, comme la grande nouvelle qui, de bouche à oreille, circule dans tout un peuple, tantôt chuchotée, tantôt criée ou proclamée.

Dans « La Procession vers la Cathédrale » (extrait de Lohengrin), on apprécia le fondu de l'orchestre et ses qualités expressives pour nous dire, tour à tour, le recueillement et la joie triomphale.

LA PARTIE CHANT ET ORCHESTRE

Les trois chorales réunissaient environ 180 chanteurs, c'est dire l'ampleur de l'ensemble. Pour la voix solo, on avait fait appel au Baryton Michel Denonfoux de l'Opéra de Lyon.

L'œuvre proposée était la cantate « Liberté » de Roger Calmel, dont c'était la première audition à Vichy.

Cette cantate a été chantée pour la première fois au Festival international de Caen en 1960. Depuis, elle a été donnée à Cracovie et à Varsovie.

Ecrit sur des textes de Paul Eluard et de D. Duret, cette composition est empreinte de pureté, d'élan et d'espace.

La voix de Michel Denonfoux, bien placée, convenait dans sa netteté à exprimer le passage réservé au baryton et le beau cuivré de son médium et de ses basses fut très apprécié.

La fin de la cantate fut bissée au grand plaisir de l'auditoire enthousiasmé.

Ce fut vraiment un grand moment musical qui obtint un succès mérité.

DES FELICITATIONS A DISTRIBUER

Il convient de féliciter l'Harmonie Municipale pour ce remarquable concert, intéressant par le choix des œuvres interprétées et beau par les qualités d'exécution.

Il est juste de souligner le travail que représente pour ces musiciens le renouvellement incessant des œuvres proposées : l'effort d'apprentissage, l'effort d'adaptation, mais c'est justement par cela que cette Harmonie s'impose dans sa Ville.

Il faut dire aussi le mérite de Jean Fonta, Chef d'orchestre avisé, qui eut à mener cette masse de musiciens et de chanteurs. Il fut attentif à tous les pupitres, à toutes les voix et sut faire de cet ensemble un outil souple, sensible et riche d'expression.

Il associa à son succès les Directeurs respectifs des Chorales : Mme Berthault-Fontanille, MM. Lampion et Martin et bien sûr, tous les exécutants.

En conclusion, on ne peut mieux faire que de reprendre les paroles prononcées par le Chanoine Legou, Curé de Saint-Louis. Citant une parole de l'Evangile : « Il est bon pour des frères, de se retrouver ensemble dans la paix » ; il amena chacun à apprécier le beau cadeau que nous faisaient chanteurs et musiciens, en nous offrant en ce monde inquiet et plein de tensions, l'espoir en un monde meilleur.

RECEPTION A L'HOTEL DE VILLE

Une réception à l'hôtel de l'Hôtel de Ville réunit, après le concert, l'ensemble des musiciens de l'Harmonie Municipale, leurs familles et les trois Chorales ayant prêté leur concours.

Autour de M. le Docteur Jacques Lacarin, maire de Vichy, on notait la présence de nombreuses personnalités, notamment MM. Léonelli, Sous-Préfet de Vichy ; Belorgey, Député de la Circonscription ; Jean Cluzel, Sénateur de l'Allier ; Louis Giron et Metaigner, Adjoint au Maire ; Laurent-Loriol et Bennejean, Conseillers Municipaux ; André Relin, Directeur Honoraire du Conservatoire et de l'Harmonie Municipale, Président de la Fédération Musicale du Centre et Vice-Président de la Confédération Musicale de France ; M. Marcel Barthelot, Secrétaire Général du Comité des fêtes et de nombreux Présidents et Directeurs des Sociétés Musicales et des Associations Culturelles de l'agglomération.

Dans une courte allocution, le Docteur Lacarin a rappelé le rôle primordial de l'Harmonie Municipale à Vichy et a félicité tous les membres de cette talentueuse phalange. Il a rendu hommage à son Chef M. Jean Fonta, qui vient d'être nommé Directeur du Conservatoire et perpétue, à sa grande satisfaction, l'action menée pendant de nombreuses années à Vichy par M. André Relin, dont il salue la présence.

M. Jean Fonta a salué les personnalités présentes et a remercié M. le Maire de Vichy et sa Municipalité de leur soutien et notamment MM. Giron, Adjoint délégué aux Affaires Culturelles et Laurent-Loriol, Conseiller Municipal et Trésorier de l'Harmonie Municipale, de leur bienveillante compréhension. Il a rappelé les liens amicaux qui unissent l'Harmonie Municipale et la Société Musicale (société sœur) et il a eu un mot de remerciements pour tous ceux et celles qui ont participé à ce concert et ont permis sa réussite.

Puis, aux applaudissements de l'assistance, il a remis un cadeau-souvenir (des disques) à M. Victor Dutriez, Directeur adjoint pendant 25 ans, pour sa fidèle collaboration, celui-ci venant de cesser ses fonctions pour raison de santé.

Il fut ensuite procédé à une remise de distinctions honorifiques à des Musiciens de l'Harmonie Municipale.

Un champagne d'honneur a clos cette enrichissante journée où Sainte-Cécile fut honorée dignement et qui s'inscrit dans les annales de l'Harmonie Municipale de Vichy.

Bessay-sur-Allier

Assemblée générale de l'Indépendante

L'assemblée générale des musiciens de l'« Indépendante » s'est tenue le 21 novembre, salle des répétitions. En ouvrant la séance, M. André Georges exposa l'ordre du jour. Celui-ci portait notamment sur le renouvellement du bureau, M. Charrier René étant démissionnaire pour raison de santé. Président actif de la Société depuis 1965, il sut avec compétence et dévouement mener à bien la tâche délicate qui lui avait été confiée. En reconnaissance des nombreux services rendus à la musique durant ces 16 années, l'assistance unanime lui accorda l'honorariat.

Le rapport des comptes fut présenté par le trésorier ; le bilan de l'année écoulée révèle un parfait équilibre et une situation financière très saine.

On procéda à l'élection du nouveau Conseil d'Administration dont voici la composition :

- Président actif : M. Chavenon Bernard.
- Vice-Présidents : M. Simon Michel, Mlle Vincent Sylvie.
- Trésorier : M. André Georges (réélu).
- Trésorière adjointe : Mme Bouby Pascale.
- Secrétaire : M. Chavenon Paul (réélu).
- Secrétaire adjoint : M. Périchon Bruno.
- Responsables du matériel et salle : MM. Mathieu Jean, Roux Camille.
- Archiviste : M. Germain Fernand.
- Sous-chef : M. Desjardin Dominique.
- Membres : MM. Clément Henri, Fagnaud Jean, Germain Pierre, Lafaye Armand.

Concernant la célébration de Sainte-Cécile, les dates des 6 ou 13 décembre furent envisagées ; comme les années précédentes, l'« Indépendante » donnerait éventuellement une audition au cours d'une messe en l'église de Neuilly-Le-Réal. Pour la bonne marche de la Société, le Conseil d'Administration décida d'organiser des réunions bimestrielles.

Il convient de souligner l'aide précieuse des Chefs de pupitre qui assument bénévolement les cours d'instruments :

M. Clément Henri (clarinettes), M. Lafaye Armand et Mlle Lafaye Christine (saxophones), M. Givon (trompettes), M. Chavenon Bernard (clairons), M. Périchon Bruno (tambours), M. Desjardin Dominique (basses et trombones).

La direction musicale, les cours de solfège et la classe de flûtes sont assurés par M. Clément Alexis.

Merci à ceux qui mettent leurs locaux à la disposition de ces différents groupes.

En levant la séance, le nouveau président remercia les musiciens de la confiance témoignée et souhaita que l'« Indépendante » continue de prospérer dans l'ambiance d'une généreuse familiarité.

Il faut signaler également qu'en plus de ses 65 exécutants, l'« Indépendante » de Bessay entretient un Bataillon de 50 Majoriennes, lui permettant ainsi d'animer de nombreuses manifestations.

Bravo donc à l'« Indépendante » pour son activité en milieu rural.

NIEVRE

Société des Concerts Nivernais. Concert du 6 Décembre 1981

Répondant à l'invitation de la Société des Concerts Nivernais, un public nombreux garnissait la grande salle de la Maison de la Culture, ce dimanche 6 décembre en matinée.

Ce concert, premier d'une saison qui marquera le cinquantenaire de la société se devait d'être une réussite avec la venue du pianiste Claude Kahn, auréolé d'une juste renommée.

Tout d'abord conduit par Jean Beaugard, Directeur de l'Ecole nationale de musique, interpréta l'ouverture de « Ruy-Blas » de Mendelssohn, œuvre plaisante où s'affirmèrent, d'entrée, le dynamisme et la cohésion de l'ensemble. Réduit à ses dimensions mozartiennes, l'orchestre accueillait ensuite celui qu'on attendait Claude Kahn, pour le Concerto en mi bémol, dit « Jeune homme ». Mozart disait à peu près « Mes Concerts peuvent plaire à tous, aux connaisseurs comme aux autres ». Il fut exactement servi par Claude Kahn, dont le jeu limpide, intelligent et, dans l'andantino, tendrement expressif, sut recueillir, pour Mozart et pour lui-même, l'approbation unanime de l'assistance.

Toutefois, la tension monta d'un ton après l'entr'acte, avec la fougueuse « Fantaisie hongroise » de Liszt. Claude Kahn y révéla un autre aspect de son talent, tout problème de virtuosité semblant pour lui résolu. Ses traits fulgurants et la précision des réponses orchestrales déchaînèrent un bel enthousiasme, seulement apaisé par la reprise, aussi éclatante, de la conclusion. Jean Beaugard et sa phalange méritaient bien d'être associés, comme ils le furent, à ce triomphe.

Enfin, une ultime intervention du présentateur Maurice Bertin Denis évoquant l'aimable personnalité d'Emmanuel Charrier servit de prélude à une « Fête polonaise » endiablée. L'orchestre y brilla de tous ses pupitres, percussions comprises, à ce point que l'auditoire, insatiable, exigea encore une tranche de plaisir amical.

Gloire donc à Claude Kahn « Prince du piano » et compliments à l'orchestre et à son chef pour ce concert très réussi.

CHARENTE

Angoulême

La Lyre Municipale a honoré sainte Cécile

Par un heureux concours de circonstances, la fête de la Saint-Cécile, le 22 novembre, s'est déroulée en conformité avec le calendrier grégorien. La Lyre Municipale, une nouvelle fois, a fêté sa patronne avec le faste qui lui est dû.

UN RÉCITAL DE MUSIQUE SACRÉE

C'est dans le cadre de la vénérable petite église Saint-André, au remarquable beffroi, que tout ce que la ville compte de fidèles et de mélomanes s'est uni dans une même prière à l'occasion d'une messe célébrée par le chanoine Barrion.

Un récital destiné à une assistance initiée, pleusement écoutée, honorait ce haut lieu de la réflexion. Des œuvres musicales liées à la liturgie, sonores et emplissant la nef, cependant que dans le soleil matinal les cloches sonnaient, ont été interprétées par une cinquantaine d'exécutants dont des jeunes.

Au programme : « la Marche héroïque du roi Jean » (C. Coiteux), une ouverture triomphale et enthousiaste ; « Ab imo Pectore » (J.-M. Dubas), une suite mélancolique sous forme de prières ; « Romance sans parole » (Mendelssohn) ; « Così Fan Tutte » (Mozart), un quatuor mettant en vedette des solistes : MM. A. Doyen, F. Beau, H. Boyer, J. Delaveau, A. Machai, J.-P. Mirbeau, J.-M. Ducouret, P. Noblet, H. Gautraud, G. Secq ; « Hymne à la joie », sortie de messe solennelle extrait du final de la 9^e Symphonie de Beethoven.

LE BANQUET

L'office domonical terminé, les membres de la Lyre et leurs invités, après avoir satisfait à la photographie de famille, se sont rassemblés dans une salle du Logis-de-Lunesse pour participer aux agapes traditionnelles.

Autour de M. le président Delaveau et madame, on notait la présence de M. Painturaud et madame, président de la Fédération musicale de la Charente, ainsi

que de Mme Sivadier, représentant le député-maire d'Angoulême.

A l'heure des discours, le président Delaveau devait présenter les excuses du député-maire, du colonel Delhome et de M. Vigier, conseiller municipal, et livrer ses réflexions sur la marche ascendante de l'association aux destinées de laquelle il préside depuis deux ans. Une satisfaction sans mélange s'empara alors du président lorsqu'il évoqua l'esprit jeune qui règne au sein de la Lyre « où il fait bon vivre ». Et de souhaiter que les efforts soient orientés vers l'amélioration de l'interprétation musicale afin d'acquiescer l'audience et la crédibilité de la population. Quelques mots également en direction de la municipalité qui permet à la société de subsister convenablement.

C'est ensuite au tour de M. Jean-Marie Dumas, directeur de la Lyre de lancer des gerbes de remerciements à l'intention de M. Boucheron qui satisfait à toutes les demandes, du chanoine Barillon, qui permet de fêter sainte Cécile en sa paroisse, de M. Painturaud, président fédéral, dans ses démarches, des services municipaux qui se mettent à disposition, des musiciens de l'extérieur pour leur collaboration.

M. Painturaud, un amoureux de la bonne musique, s'est tout d'abord adressé à « tous ses vieux camarades de pupitre », notant au passage les résultats remarquables obtenus en peu de temps par la Lyre d'Angoulême et rendant hommage à son directeur, Jean-Marie Dumas. Il s'est adressé ensuite aux jeunes grâce auxquels la musique reprendra ses droits de cité.

Il appartenait à Mme Sivadier de clore la série des discours. Satisfaite de l'ambiance régnant à la Lyre, l'élue municipale se félicita des prestations et d'un répertoire digne des grandes formations. Elle apporta aussi l'appui, dans la mesure des moyens disponibles, du Conseil municipal.

LES RÉCOMPENSES

Mme Sivadier et M. Painturaud ont conjointement procédé, vers 18 heures, à la remise de 25 diplômes fédéraux et de 14 médailles fédérales.

Et comme toutes les fêtes ont leur fin, c'est par des histoires, des chansons et des danses que se sont terminées les festivités de la Sainte-Cécile.

G. P.

Mansle

L'Harmonie a fêté sainte Cécile

Comme le veut une tradition vieille de presque un siècle, l'Harmonie a fêté dimanche dernier sa sainte patronne vierge et martyre qu'on représente généralement jouant de l'orgue et chantant en tenant une palme, morte suppliciée en 232, sous le règne d'Alexandre Sévère. Une messe en musique a été célébrée par le père Bourdier. L'ensemble instrumental de l'Harmonie placé sous la direction de M. René Picard a interprété plusieurs morceaux choisis dont le très remarquable « O Jésus, que ma joie demeure », de J.-S. Bach.

Une aubade et un défilé en ville ont montré aux Manslois que leur société musicale accuse toujours une excellente santé.

Un apéritif d'honneur a été offert par la municipalité représentée par plusieurs conseillers municipaux et par MM. Joule et Planchet et Mlle Perichon, adjoints au maire. Le repas amical avait lieu à Montignac. On y remarquait la présence de M. Mourier, conseiller général.

Pour chacun, musiciens et leur famille ou simplement amis de l'Harmonie, ce fut un excellent dimanche.

Rouillac

Echos de la Sainte-Cécile

La batterie-harmonie de Rouillac a dignement fêté sainte Cécile le dimanche 13 décembre.

Ce sont plus de quatre-vingts musiciens qui ont, à la messe, offert une prestation particulièrement réussie et hautement goûtée de la nombreuse assistance. A marquer, le Te Deum de Charpentier, joué par quatre trombones, une composition de J.-M. Dumas et une cantate de Bach interprétée par la chorale paroissiale renforcée par celle de la B.M.R. Si la neige a empêché le traditionnel défilé en ville, l'apéritif offert par la municipalité et l'Association d'éducation populaire a vite remis le moral au beau avant que le traditionnel déjeuner réunissant 145 convives ne mette définitivement une chaude ambiance. Après le bilan de l'année 1981 et les perspectives 1982, présentées par le directeur et le mot du président remerciant les personnalités présentes et tous ceux qui ont travaillé

pour le succès de cette journée, l'heure des récompenses arriva.

Ce sont les jeunes qui eurent les honneurs : résultats très prometteurs aux examens fédéraux de solfège et d'instruments et remises de huit médailles « jeunes musiciens » en bronze à Christian Beau, Gérard Davia, Jean Dupeyrat, Joël Fallour, Thierry Maumont, Francis Nerfy, Eric Sauvaitre, Franck Zubritovsky.

Ce n'est qu'à regret que chacun se décida à quitter cette réunion familiale tard dans la soirée. Une surprise attendait M. et Mme Pierre Noblet à leur arrivée dans la salle. Un groupe de jeunes sous la direction de J.-M. Dumas leur offrait une aubade à l'occasion de la naissance d'Isabelle et leur remettait des cadeaux montrant ainsi toute l'estime et l'amitié qu'ils portent à « Pierrot », qui, lui, était visiblement très touché et ému.

CORSE

Hommage à une grande musicienne disparue

C'est avec tristesse et une certaine émotion que les Corses, plus particulièrement les fervents de la mandoline, ont appris le décès survenu à Decazeville (Aveyron) de Maria Scivitarro.

Maria Scivitarro, mandoliniste hors pair, était connue en Corse notamment dans les milieux mandolinistiques où on appréciait fortement son talent. Nombreux sont aujourd'hui les amateurs du « plectre » qui se souviennent de ses fameux enregistrements, tels les : « Migliavacca » (cette merveilleuse mazurka de concert), la célèbre sérénade d'autrefois, « Souvenir de Sicile », « Love-Song », pour ne citer que ces quelques morceaux de littérature contemporaine, s'ajoutant à un répertoire varié, doté d'œuvres classiques de Vivaldi, Beethoven, Mozart, Hummel et bien d'autres compositeurs des XVIII^e et XIX^e siècles. Ses disques se sont vendus dans le monde entier.

Avec Maria Scivitarro disparaît la plus prestigieuse mandoliniste de concert de notre temps. Il est tout à fait normal qu'en Corse, où elle laisse des amis et où la mandoline demeure, plus que partout ailleurs, un instrument apprécié et cultivé, on sache qui était Maria Scivitarro.

Maria Scivitarro était originaire du nord de l'Italie. Très jeune, elle est initiée à l'art ingrat et délicat de la mandoline par son père, lui-même excellent musicien (Premier Prix d'Europe de violon). Elle obtient, en 1897, alors âgée de 7 ans, son premier prix au Concours international de mandoline à Turin, sa ville natale. Puis, elle perfectionne son jeu pendant deux années au contact des plus grands maîtres de mandoline à Turin, sa ville natale. Puis, elle perfectionne son jeu pendant deux années au contact des plus grands maîtres de mandoline à Turin, sa ville natale. Puis, elle perfectionne son jeu pendant deux années au contact des plus grands maîtres de mandoline à Turin, sa ville natale.

accompagnée par son père à la guitare), notamment en Amérique latine, pour y donner de nombreux concerts. Après six années de tournées triomphales en Amérique du Sud, elle regagne l'Europe où elle continue une carrière des plus remarquables. Et puis survient la Première Guerre mondiale qui la surprend en France et qui l'oblige à interrompre sa carrière. Durant les hostilités, elle prêter son concours dévoué et désintéressé au « Foyer du blessé » dont elle est membre fondateur.

Maria Scivitarro s'installe à Paris et reprend ses activités musicales à partir des années 30. Tour à tour, la Compagnie française de radiophonie et l'O.R.T.F., où elle demeure soliste classique, la sollicitent pour une série de concerts. Dans les années qui suivent elle signe cinq contrats d'exclusivité avec la firme « Pathé-Marconi », ce qui augmentera encore sa popularité.

En 1934, Maria Scivitarro crée à Paris un cours de mandoline classique qui lui vaudra de nombreux élèves et des concerts privés à Paris et en province. Le cinéma fait appel à son talent... Plus de soixante films. Elle siégera en permanence à l'Opéra de Paris. Partout où elle donne des concerts, elle recevra de la part de la presse les appréciations les plus élogieuses.

La carrière artistique de Maria Scivitarro sera interrompue à nouveau par la guerre de 1939-45, elle ne reprendra ses activités artistiques qu'à compter de 1945 avec de nombreux concerts en province et à Paris où d'éminents chefs d'orchestre feront régulièrement appel à son concours artistique, en sa qualité de soliste, notamment avec Pierre Pagliano, avec lequel elle effectuera une centaine d'émissions sur les ondes. Le succès sera total.

Que dire du jeu incomparable de cette prestigieuse mandoliniste, sinon qu'elle se distingue tout particulièrement par sa vélocité éblouissante et la subtilité de son jeu dans les moindres nuances, toujours délicates, persuasives, et surtout dans la mise en valeur des contrastes. Elle tire de son instrument, la mandoline, une variété de sonorités surprenante, rarement perçues chez la plupart des mandolinistes concertistes. Elle joue en musicienne avec le maximum d'expression, et une extraordinaire jeunesse de style.

Vivacité, finesse, éloquence, mobilité du doigté, voilà les traits essentiels qui caractérisent la magie du jeu de Maria Scivitarro, et qui font d'elle la plus prestigieuse mandoliniste de concert, celle qui aura le plus marqué ce siècle pour avoir redonné à la mandoline ses lettres de noblesse et un regain de popularité qu'elle a semblé perdre vers la fin du XIX^e siècle. Avec la disparition de Maria Scivitarro, une page de l'histoire de la mandoline est tournée.

Sébastien COLOMBANI,
Membre de l'Estudiantina
Ajaccienne Corse.
Jean-Baptiste ROCCA-SERRA.
Charles LUZI.

COTE-D'OR

Vitteaux

Fête fédérale du 12 juillet 1982



M. Pierre Roche, trésorier de la fédération de la Côte-d'Or, et commissaire aux comptes de la commission de Vérification et contrôle de la Confédération musicale de France, vient de nous faire parvenir une très jolie photo de la fête fédérale.

Nous sommes heureux de la faire publier ; elle rappellera certainement de chaleureux souvenirs.

• Suite page 18

Manifestations

CONCOURS

19 mai 1982	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Pierre MOSER, 38, rue Anna-Schoen, 68200 MULHOUSE.
22-23 mai 1982	LILLE (Nord)	Festival et concours National de Musique sous la Présidence de M. P. MAUROY, Premier Ministre	Fédération du NORD-PAS-DE-CALAIS, 24, rue A.-Desrousseaux 59800 LILLE. Tél. : (20) 52-32-82
23 mai 1982	FORBACH (Moselle)	Concours de la Fédération des Sociétés de Musique et Choral de Moselle et Meurthe-et-Moselle	M. Gérard LERCH, 25, rue Emmersweiler, 57800 FORBACH
23 mai 1982	BEZIERS (Hérault)	Concours National de Musique	Mairie de Béziers, 34500 BEZIERS. Tél. 16 (87) 76-90-10. Poste 345.
26 mai 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Concours de chant choral scolaire	M. Jean-Louis WEBER, 3, rue de Barr, 67460 SOUFFEWEYERSHEIM.
30 mai 1982	SAINT-FLOUR (Cantal)	Concours National de Musique	M. Robert FRESSANGE, Secrétaire de la Lyre Sanfloraise, avenue du Livran, 15100 SAINT-FLOUR
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Concours National de Musique (Toutes Formations) Concours de groupes Juniors	M. Jean JEUDI, Directeur, 17, rue Gustave-Flaubert, 87200 SAINT-JUNIEN
8 juin 1982	ALENÇON (Orne)	Concours National	M. Jean-Louis TOUCHE, 68, place Bonet, 61000 ALENÇON
6 juin 1982	ARPAJON (Essonne)	Concours National de Musique	M. Patrick HERBERT, 29, route d'Egry, 91290 ARPAJON. Tél. : (8) 083-15-79
6 juin 1982	MONTCEAU-LES-MINES (Saône-et-Loire)	Concours départemental de Musique.	M. Roger NECTOUX, 76, rue Jean-Jaurès, 71410 SANVIGNES-LES-MINES.
13 juin 1982	LISIEUX (Calvados)	Concours National d'Accordéon	Mlle BROUSSIN, Place de la République, 14100 LISIEUX
13 juin 1982	LES SABLES-D'OLONNE (Vendée)	Concours International de Musique et de Chant.	M. JEANNIER, Président, 87, résidence du Palais, 85100 LES SABLES-D'OLONNE.
20 juin 1982	LORIENT (Morbihan)	Concours de Musique.	M. Georges GALINIER 2 b, bd Joffre, 56100 LORIENT.
20 juin 1982	AMIENS (Somme)	Concours de Musique	M ^e Charles JAY, Fédération de Picardie, 1, chaussée Jules-Ferry, 80000 AMIENS
27 juin 1982	LETOURNE (Gironde)	Concours Fédéral de l'Union des Batteries Fanfares de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest et 75 ^e Anniversaire de l'Amicale Tournaise	S'adresser à Mme BARREAU Nicole - TABANAC 33500. Tél. : (56) 67-29-40

CONGRES

27-28 mars 1982	BIZANOS (Pyrénées Atlantiques)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.	Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, 37, avenue du Général-Leclerc, 33200 BORDEAUX CAUDERAN.
15-16 mai 1982	BEZIERS (Hérault)	Congrès Fédéral	S'adresser à M. René PORTES, 16, place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS
19 juin 1982	VALS-LES-BAINS (Ardèche)	Congrès Fédéral du Sud-Est	M. Henri COMBIER, Le Mas St-Jean, 07600 VALS-LES-BAINS
19-20 juin 1982	VALS-LES-BAINS (Ardèche)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est	Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON.
27 juin 1982	SAINT-ANDRE-SUR-VIEUX-JONC (Ain)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ain	M. Marc VULIN, Président, 01270 COLIGNY.
26 sept. 1982	SAUZE-VAUSSAIS (Deux-Sèvres)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest	M. DUBOIS, Collège Aimé-Frank, 9, route de Civray, 79190 SAUZE-VAUSSAIS.
3 octobre 1982	SAINT-JULIEN-MONTDENIS (Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de Savoie	M. Maurice ADAM, Président, 2, rue Paul-Verlaine, 73100 AIX-LES-BAINS.
10 octobre 1982	LAMASTRE (Ardèche)	Assemblée Générale de l'U.D. de l'Ardèche	M. Henri COMBIER, Président - Le Mas St-Jean -, 07600 VALS-LES-BAINS.
17 octobre 1982	ROMANS (Drôme)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Drôme	M. André BRUNET, Président, 26210 SAINT-SORLIN-EN-VALLOIRE.
17 octobre 1982	BLOTZHEIM (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Sociétés Chorales d'Alsace	M. Albert DIERET, 23, rue de la Couronne, 68730 BLOTZHEIM.
24 octobre 1982	PUBLIER (Haute-Savoie)	Assemblée Générale de l'U.D. de la Haute-Savoie	M. Paul BARATAY, Président, CHAMPANGES, 74500 EVIAN.
24 octobre 1982	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Congrès	S'adresser à M. R. BOITEL, 151, avenue Poincaré, 57800 FREY-MING MERLEBACH - Tél. : (8) 704-67-10

FESTIVALS

1-2 mai 1982	SPICHEREN (Moselle)	Festival	M. Roland SPOHR, 21, rue de l'Ecole, 57980 SPICHEREN
2 mai 1982	REDING (Moselle)	Festival	M. Gilbert GANTNER, 3, rue de Mammaring, 57400 REDING
2 mai 1982	ANGLES (Vendée)	Réservé aux formations juniors	M. BOULARD, 1, rue des Moulins, 85760 ANGLES.
8-9 mai 1982	METZ-BORNY (Moselle)	Festival	M. Guy GENRY, 7, rue de Colombey, 57070 METZ-BORNY
9 mai 1982	ST-JULIEN-L-METZ (Moselle)	Festival	M. Roland FERRY, 5, rue François-Simon, SAINT-JULIEN-LES-METZ, 57070 METZ
9 mai 1982	WOIPPY (Moselle)	Festival	M. André PIERRARD, 88, rue Henry de Ledonchamp, 57140 WOIPPY
9 mai 1982	LUSIGNAN (Vienne)	Juniors (Vienne)	M. Marcel HELENE, rue de Montmorillon, 85300 CHAUVIGNY.
15-16 mai 1982	HOLVING (Moselle)	Festival de Musique	M. BAUMANN, 15, rue Nationale, 57510 HOLVING
22-23 mai 1982	LES ECHELLES-ENTRE-DEUX-GUIERS	Festival départemental de la Savoie	M. Marcel TRICAUD, rue de Verdun, ENTRE-DEUX-GUIERS, 38380 SAINT-LAURENT-DU-PONT
16 mai 1982	COLMAR (Haut-Rhin)	10 ^e Festival de chant choral de la jeunesse de Colmar et environs	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR.
16 mai 1982	PUILBOREAU (Charente-Maritime)	Festival du Centenaire	M. Georges COUDREAU, 54, rue de la République, PUILBOREAU 17000 LA ROCHELLE
22-23 mai 1982	FORBACH (Moselle)	60 ^e Anniversaire	M. Gérard LERCH, 25, rue Emmersweiler, 57800 FORBACH
23 mai 1982	SOMMEDIÈVE (Meuse)	Festival International de Musique Populaire	Se renseigner auprès de M. Robert BONNE, Directeur, 2, rue du Parc de Sommedieue, 55320 DIEUE-SUR-MEUSE.
23 mai 1982	BAR-LE-DUC (Meuse)	Festival de Musique	M. Roger FREMION, Directeur de l'Harmonie, 2, impasse des Eglantiers, 55000 BAR-LE-DUC
23 mai 1982	COGNAC (Charente)	Festival réservé uniquement aux Harmonies, Fanfares de Marche et Batteries	M. DA SILVA, Ecole de Musique, Villa François-1 ^{er} , Boulevard Denfert-Rochereau, 16100 COGNAC
23 mai 1982	LURCY LEVIS (Allier)	Festival Départemental des Sociétés Musicales de l'Allier	M. R. PERONNAUD, Président de l'Union Musicale, 03320 LURCY LEVIS
23 mai 1982	OBERNAUMEN (Moselle)	23 ^e Festival de Musique	S'adresser à M. MICHELS René, Ecole Obernaumen - 57480 SIERCK-LES-BAINS
25 mai 1982	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Festival de Chant Choral de la Jeunesse	S'adresser à Marcel FILLINGER, 4, rue des Ducs d'Alsace - 67500 HAGUENAU
30 mai 1982	TAILLEBOURG (Charente-Maritime)	Festival de Musique	M. DUQUESNE, Secrétaire de la Lyre Taillebourgeoise, 131, rue de la Gare, TAILLEBOURG. 17350 SAINT-SAVINIEN
30 mai 1982	LE CHAMBRON FEUGEROLLES (Loire)	Festival ouvert à toutes les formations Cinquantenaire de l'Union des Accordéonistes de l'UNDAINE	S'adresser à M. Jean-Paul CROUZET, 71, rue Karl-Marx, 42440 UNIEUX
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival de Musique (Toutes Formations)	M. Jean JEUDI, Directeur, 17, rue Gustave Flaubert, 87200 ST-JULIEN
30-31 mai 1982	SAINT-JUNIEN (Haute-Vienne)	Festival Interdépartemental Juniors	M. Jean JEUDI, Directeur, 17, rue Gustave Flaubert, 87200 ST-JULIEN
5-6 juin 1982	MANOM (Moselle)	Festival	M. Alain KIFFER, 68, rue de la Gange, 57100 MANOM
6 juin 1982	NEMOURS (Seine-et-Marne)	Festival Départemental de Musique	M. Robert PICARD, 57, rue du Château, 77140 NEMOURS
6 juin 1982	PONT-A-MOUSSON (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Jacques SERGENT, 1, rue Nicolas-Pierson, 54700 PONT-A-MOUSSON
6 juin 1982	COULONGES-SUR-L'AUTIZE (Deux-Sèvres)	Festival	M. SOULISSE Pierre, 14, route de Bressuire, 79160 COULONGES-SUR-L'AUTIZE - Tél. : 16 (49) 08-17-47.
6 juin 1982	VOID-VACON (Meuse)	Festival de Musique (centenaire de la Société)	M. Louis TALFOURNIER, Chef de Musique, 7, rue Luvrière, 55190 VOID
6 juin 1982	ST-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival	M. Maurice BELLION, ST-JEAN-DE-LIVERSAY, 17170 COURCON-d'AUNIS
6 juin 1982	ST-JUST-LA-PENDUE Neulise (42)	Festival Rhéins-Trambouze	M. Roger PRAJOUX, 6, rue Pasteur, 69240 BOURG-DE-THIZY
6 juin 1982	MARCY-L'ETOILE (Rhône)	Festival Groupement de Vaugneray	M. Fiery LANCELIN, route de St-Bel, 69260 MARCY
6 juin 1982	CHARBONNIÈRES (Rhône)	Festival du Casino de Charbonnières avec épreuve de classement	Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 LYON. Délai d'inscription 30-4-82
6 juin 1982	AUBETERRE-SUR-DRONNE (Charente)	Festival de Musique et Majorettes	S'adresser à M. LACOSTE, AUBETERRE, 16390 SAINT-SEVERIN. Tél. : (45) 98-50-45

Pour les Sociétés de Musique voyageant avec leur autocar

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose

— un séjour à Paris de deux jours au prix de 202 F par personne (groupe de 40 personnes minimum) comprenant : une nuit à l'hôtel avec le petit déjeuner, deux repas boissons comprise, guide pour deux demi-journées de visite de Paris et du château de Versailles, promenade sur les bateaux-mouches.

Pour tous renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS — Lic. A 183 — Tél. : 563-83-37

Manifestations

12 juin 1982	STRASBOURG (Bas-Rhin)	4 ^e Animation de chant choral de la ville de Strasbourg	M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, 67800 BISCHHEIM.
12 juin 1982	PIERRE-BENITE (Rhône)	Festival Groupement St-Genis-Laval	M. Robert OLAGNON, 1, boulevard de l'Europe, 69310 PIERRE-BENITE
12-13 juin 1982	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival - La Renaissance -	M. René SAINT EVE, 97, route de Pieppeville, 57050 METZ-DEVANT-LES-PONTS
12-13 juin 1982	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival	M. Roland HÂMEN, 28 A, rue des Prés MOLVANGE 57330 HETTANGE-GRANDE
13 juin 1982	TERRASSON (Dordogne)	Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Terrassonnaise.	S'adresser à M. MONTEYROL, 15, place du Foirail - 24120 TERRASSON
13 juin 1982	ST-JEAN-DE-LIVERSAY (Charente-Maritime)	Festival départemental	
13 juin 1982	ST-JUST-EN-CHEVALET (Loire)	Festival du Comité Roannais	M. DESAGE, Rue Montoncel, 42430 ST-JUST-EN-CHEVALET
19 juin 1982	MULHOUSE (Haut-Rhin)	2 ^e Animation de Chant Choral de la Ville de Mulhouse	S'adresser à M. Jean-Pierre MOSER, 36, rue Anna Schoen - 68200 MULHOUSE
19-20 juin 1982	BELLEVILLE-SAONE (Rhône)	Festival du Groupement de Villefranche-en-Beaujolais	M. Pierre CHOSSELET, 11, rue de la Liberté, Arnas - 69400 VILLEFRANCHE
20 juin 1982	LA ROCHE-SUR-YON (Vendée)	Festival Interdépartemental	M. LORIEAU, 118, bd d'Angleterre, 85000 LA ROCHE-SUR-YON.
20 juin 1982	CHAMBON (Charente-Maritime)	Festival	M. René MARCHAND, CHAMBON, 17290 AIGREFEUILLE-D'AUNIS
20 juin 1982	AMIENS (Somme)	Festival de Musique	M ^o Charles JAY, Fédération de Picardie, 1, chaussée Jules-Ferry 80000 AMIENS
20 juin 1982	COUSANCES-LES-FORGES	Festival de Musique	M. Stéphane KOS, Secrétaire de l'Etoile de Cousances, Rue Basse, 55170 COUSANCES-LES-FORGES
20 juin 1982	LAROCHEFOUCAULD (Charente)	Festival réservé au accordéons	S'adresser à M. FAUVAUD, Le Bois de Bardou - TAPONNAT - 18110 LAROCHEFOUCAULD - Tél. : (45) 62-28-15
21 au 27 juin 82	HAGONDANGE (Moselle)	Festival	Mme Evelyne KLEIN, 40, rue des Ecoles 57300 HAGONDANGE
26-27 juin 1982	HETTANGE-GRANDE (Moselle)	Festival	M. René JOLIVALT, Faubourg Restanne, 57330 HETTANGE-GRANDE
26-27 juin 1982	VILLERS-LES-NANCY (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Bernard VAUTRIN, 46, avenue de Brabois, 54600 VILLERS-LES-NANCY
27 juin 1982	MEILHAN-sur-GARONNE (Lot-et-Garonne)	Festival Harmonies, Batt. Fanfares Majorettes, Accordéon, Folklore, Centenaire de l'Harmonie de MEILHAN.	M. Claude MAUBOURGUET, 47200 MEILHAN-SUR-GARONNE. Tél. : (58) 94-31-43.
27 juin 1982	LESIGNY (Vienne)	Congrès et Festival départemental	M. ARNOULT Michel, place du Champ de Foire, 86270 LESIGNY.
27 juin 1982	SAINT-AIGULIN (Charente-Maritime)	Festival	M. André BUIL, rue Henri-IV, 17360 SAINT-AIGULIN.
27 juin 1982	ST-PIERRE-OLERON (Charente-Maritime)	Festival	M. André DROSSARD - La Cloe -, 17310 ST-PIERRE-D'OLERON
3-4 juillet 1982	DISTROFF (Moselle)	Festival	M. Michel PIERROT, 1, rue des Alouettes, 57134 DISTROFF
4 juillet 1982	SAVIGNY (Rhône)	Festival du Groupement de l'Azergues	M. Charles Claude TAYLAN - 69210 SAVIGNY
4 juillet 1982	FLEURIE (Rhône)	Festival du Groupement de Belleville-Monsols	M. Paul BLEIN, La Presle - 69820 FLEURIE
11 juillet 1982	FAREBERSVILLER (Moselle)	Festival	M. Santiago CASTANEDO, 14, rue du Dragon, 57450 FAREBERS-VILLER
11 juillet 1982	PARGNY-SUR-SAULX (51)	Festival de Musique	S'adresser à M. Christian COLLIGNON Directeur de la Musique Municipale, Foyer Social, 51340 PARGNY-SUR-SAULX. - (26) 73-02-09
15 août 1982	ILE-DE-RE (Charente-Maritime)	Festival réservé aux sociétés Rhétaises	
21-22 août 1982	OLERON STE-MARIE (Pyrénées-Atlantiques)	Rassemblement National des Anciens de la Musique Nationale des C.J.F. de Châtel-Guyon	S'adresser à M. Jean LADOUSSE, avenue Ch.-Moureu, 64400 OLORON-SAINTE-MARIE. Tél. 16-06-55 et 39-09-70
11-12 sept. 1982	LA CHARITE-SUR-LOIRE (58)	Festival de Musique	S'adresser à Mme DARCON, Secrétaire de l'Harmonie Municipale, Chemin de la Résistance, 58400 LA CHARITE-SUR-LOIRE
17-18-19 sept. 82	OTTANGE (Moselle)	70 ^e Anniversaire	M. René AVELINE, 27, rue de la Liberté, 57710 TRESSANGE
19 septembre 82	LONGUYON (Meurthe-et-Moselle)	Festival	M. Jean GRUET, 19, rue Carnot, 54260 LONGUYON
14-17 oct. 1982	DIGNE (Alpes de Haute-Provence)	2 ^e Grand Prix de Composition et Festival d'Accordéon	S'adresser à M. Dino NEGRO, Les Ferrails - 04000 DIGNE

STAGES

13-14 mars 1982	SAINTE-CROIX-AUX-MINES (Haut-Rhin)	Direction chorale (Maison régionale de la Musique)	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Muhlbach, 68000 COLMAR.
8 mai 1982	Conservatoire National de région - LYON 4 MONTEE DE FOURVIERE	Examen 4 ^e degré	M. le Directeur Technique, Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme - 69003 LYON
16 mai 1982	Ecole de Musique de VILLEFRANCHE	Examen 3 ^e degré	M. R. CAYROL - Les Fontanères - 69670 VAUGNERAY
8-9-10 juil. 1982	BEZIERS (Hérault)	Stage des Jeunes musiciens du département de l'Hérault au Château de la Devèze	Se renseigner auprès de M. PORTES, 16 place Jean-Jaurès, 34500 BEZIERS
18-30 juillet 1982	SAVIGNY (Rhône)	Stage U.D. du Rhône	M. le Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme 69003 LYON

A propos de quelques récentes mises en scène

ON DEPOUSSIÈRE

Avez-vous vu Tartuffe, à face de Pierrot ?
A tâtons, dans le noir, il fait son numéro
Et, sur fond d'escalier, croit rajeunir Molière
... On dépoussière !

Vous reconnaissez Faust ? Oui grâce à la [musique]

Plus de fleurs ou jardin sans charme [romantique]

La douce Marguerite est une lavandière
... On dépoussière !

Les fiers soldats vainqueurs sont devenus [clochards]

C'est signé Lavelli, ce n'est plus du Bédard
Ils n'ont que des béquilles en guise de rapières
... On dépoussière !

Pas d'épée au côté, pas de plume au chapeau
Le diable est un dandy, plus de riche manteau
Et les esprits du mal ont de bonnes manières
... On dépoussière !

Le fantasque Carmen aperçoit au lointain
En funeste présage d'un tragique destin
Un convoi de cercueils traînés en marche [arrière]

... On dépoussière

Quand on voit du Barbier les rampes s'allumer
C'est pour le mur du fond. « Défense de [fumer]

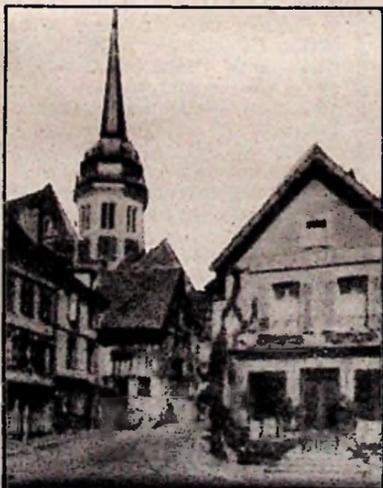
Que l'on doit contempler la soirée tout entière
... On dépoussière

Si l'adroit Figaro, rase tout à son aise
Le comte Almaviva chante sur un trapèze
Et craint visiblement de choir sur son derrière
... On dépoussière !

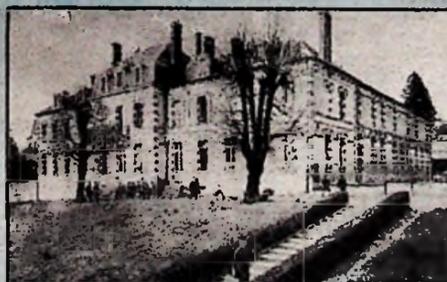
Puisque vos grands aînés maintenant n'y sont [plus]

Jeunes pleins de génie, entrez dans la carrière
Pour mériter la gloire, montrez-nous vos vertus
... Mais gardez leur poussière !

René BOIVIN.



Toucy



De très beaux stages se sont déroulés à Toucy, trop rares malheureusement, nos Fédérations n'ayant pas, pour des raisons pratiques, utilisé notre maison.

Les différentes zones de vacances sont aussi un facteur de difficultés dans la programmation des stages.

Nous espérons pouvoir, au mois d'avril, organiser un stage de trombone, sous la direction de Michel BECQUET, et du Quatuor de Trombones de Paris, mais nous n'en sommes pas certains ; le plus grand nombre de trombonistes veut y participer et les vacances de Pâques sont étalées... Difficulté !



Nous tiendrons les Présidents de Fédérations et les participants de l'année dernière informés par une circulaire, si nous pouvons ouvrir le stage de trombone. Souhaitons-le !...

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE
Drôme. Tel: 08.24.87



POUR SOCIÉTÉS BANNIÈRES PAVOISEMENT et Tous Articles de Fêtes Catalogue sur demande

Nous signalons aux fédérations que le prix des médailles sera majoré de 15 % à partir du 1^{er} mars 1982, suite à une augmentation de même pourcentage de notre fabricant.

REPARATION VENTE

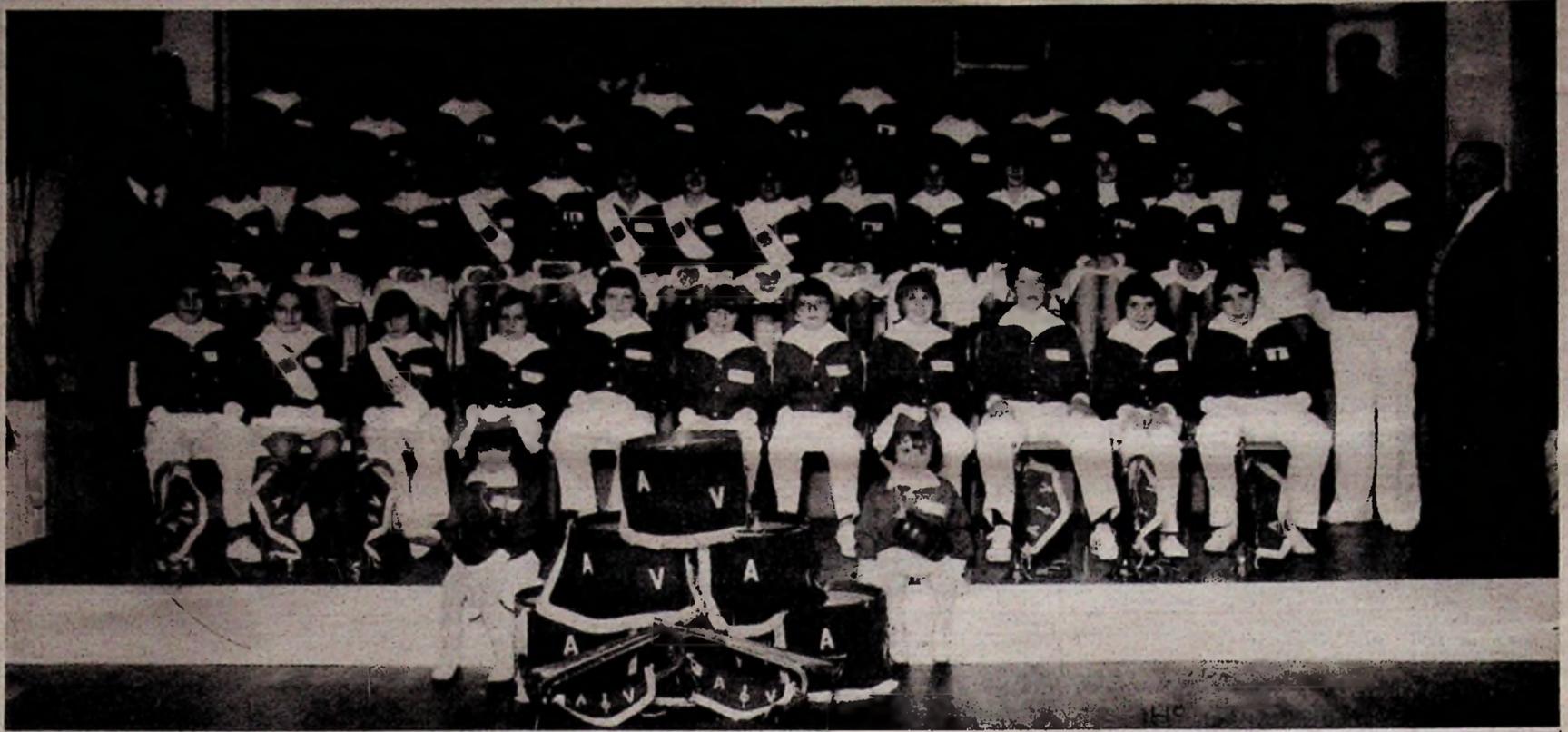
TOUTES MARQUES

Spécialiste instruments
Bois, Cuivre, Percussion
Baguettes, Pupitres, Timbales,
Accords de xylophones
et autres claviers, Cannes
de Tambour Major, Méthodes
et Ouvrages pour percussion
Conditions spéciales aux Sociétés

DESLAURIER

25, RUE MICHEL-LE-COMTE
dans la cour
75003 PARIS Tél. : 272-87-59

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



↑ Jour de fête à Villabé pour le trente-cinquième anniversaire de l'amicale (fanfare-batterie).

HAUTE-GARONNE

Colomiers

La musique à Colomiers de 1963 à 1982

Je veux vous faire part de ma satisfaction en ce qui concerne les progrès de la vie musicale à Colomiers.

En 1963, M. Alex Raymond, maire de Colomiers, aujourd'hui député et président du Conseil régional de Midi-Pyrénées, m'a demandé de créer une société musicale.

D'abord, ont vu le jour la Batterie-Fanfare municipale et son Ecole de musique. Cette société est actuellement dirigée par Georges Sagasan. Sorti des rangs de notre société, il a suivi des études musicales secondaires qui lui ont donné les compétences techniques et psychologiques requises pour assumer pleinement son rôle de chef.

En 1975, l'Ecole de Musique s'est transformée en Ecole Municipale d'Enseignements artistiques où sont regroupées plusieurs disciplines (musique, danse, diction, dessin, etc.). Cette école est placée sous la direction de M. Jacques Cottenet, professeur au Conservatoire National de Région de Toulouse, qui vient récemment de créer l'Harmonie Municipale.

Vous voyez que nous n'avons cessé d'aller de l'avant. Les moyens mis par la municipalité à la disposition de l'éducation musicale et culturelle de la jeunesse ; la confiance dont jouissent auprès des parents dirigeants et professeurs ; les résultats déjà obtenus ; sont la base même d'une remarquable extension de notre activité et nous font entrevoir des lendemains pleins d'espoir.

Les grands Maîtres, comme les philosophes et les sociologues sont persuadés de l'influence bénéfique de la Musique. Platon ne disait-il pas déjà qu'elle faisait pénétrer dans la jeunesse la grâce, la beauté, et la vertu ? La musique doit commencer à s'apprendre très jeune. Elle est un langage universel, commun à tous les êtres sensibles aux sons. Etre musicien, en quelque sorte, c'est être bilingue.

L'indispensable discipline qu'exige la vie en société, n'est pas chose asservissante pour le jeune musicien. On trouve au cours des répétitions de nombreux moments de détente, de rire libérateur. Par contre se créent entre musiciens des liens de camaraderie, d'amitié, d'harmonie collective enrichissante pour tous.

En terminant, c'est un grand merci qu'il me faut dire à M. le Maire de Colomiers et à la municipalité tout entière pour l'intérêt qu'ils portent à nos sociétés musicales. Sans leur soutien, qu'elles que soient la foi et la valeur des musiciens, il nous serait difficile de pratiquer l'art musical, source de joie dans notre vie quotidienne.

• Pour une bonne distribution du journal, communiquez-nous vos changements d'adresses.

ILE-DE-FRANCE

ESSONNE

Mennecy

Concert en l'église Saint-Pierre

Le vendredi 11 décembre 1981, pour la première fois, l'Harmonie de Mennecy donnait un concert en l'église Saint-Pierre, sa paroisse.

Le programme dédié à l'Abbé Lebas, malade, était placé sous le patronage de M. Jean-Jacques Robert, Conseiller Général (Vice-Président de l'Assemblée Départementale), Maire de Mennecy et de son Conseil Municipal.

Cette soirée était placée sous la Présidence de M. Guy Meissonnier, Président F.M.I.F., et de M. le Président de l'U.D. 91. Nous notions avec plaisir la présence de M. Massuchetti, Secrétaire Général de la F.M.I.F. et de plusieurs membres de l'U.D. 91.

Dans l'assistance très nombreuse, nous avons noté plusieurs Conseillers Municipaux dont M. André Violette et Madame, Vice-Président de notre Société et Maire adjoint ; M. Nice, Président et Conseiller Municipal. Sous la baguette de Gilbert Louet, l'harmonie a exécuté :

— « Bella Bocca », Polka de Walteufeld.

— « Slemn Festiv Music ».

— « Sentimental Sélection ».

— « My Way ».

Dans « Sentimental Sélection », nous avons remarqué particulièrement le trompettiste solo Philippe Gaudin, âgé de 18 ans, pur produit local.

Notre Société était jugée en vue de classement par M. Meissonnier, Président de la F.M.I.F., M. Boulet (Président U.D. 92), Mme Fleuri. C'est en troisième division première section, qu'à la grande satisfaction de tous, cette doyenne (Fondée en 1867) a été classée.

Doyenne est une gageure car la majorité de ses membres sont âgés de moins de 20 ans et sont issus de l'Ecole Municipale de Musique que dirige M. Gilbert Louet.

Un intermède nous a permis d'entendre un quatuor de guitare composé de : O. Bussard, J. Gasnier, J. Béal, X. Pernel, tous professeurs dans divers établissements du Département, avec : « Concerto en ré », de Telemann, « Suite de Peurle ». Ce quatuor a su tenir le public sous le charme. Venait ensuite l'Ensemble Vocal qui lui aussi se faisait classer avec : « Populé Méus » de T. Luis de Victoria ; « Choral final » ; « Passion selon Saint-Jean », Bach. C'est en deuxième division, première section que cette belle chorale pourra concourir.

Placé sous la direction de Daniel Dick, cet ensemble a interprété un programme très varié avec bonheur, à la plus grande joie du public qui ne s'y est pas trompé.

Merci à tous les exécutants et à bientôt.

Villabé

L'Amicale (Fanfare-Batterie) fête ses 35 ans

Dimanche 13 décembre 1981, c'était la fête à Villabé où, dans la salle communale trop petite pour la circonstance, l'Amicale recevait ses invités et amis à l'occasion de son concert annuel qui revêtait un caractère particulier du fait que la Fanfare-Batterie fêtait ses trente-cinq ans d'existence.

Le président Roger Duboz, entouré de son conseil d'administration, accueillait avec son habituelle courtoisie, les personnalités au premier rang desquelles nous notions la présence de M. J. Guyard, député de l'Essonne, aux côtés de M. P. Poisson, maire de Villabé, et madame, M. Maranchini, maire d'Ormo, le conseil municipal de Villabé et d'Ormo, Meissonnier et Massuchetti, président et secrétaire général de la Fédération Musicale d'Ile-de-France, Louet et Pontabrier, président et trésorier de l'U.D.S.M. de l'Essonne, Saint-Juvin et Rosmanelli, président et directeur de l'Amicale des Tambours et Clairons de Corbeil-Essonnes ; parmi l'assistance, de nombreux musiciens de Sociétés Musicales amies. Fidèle à elle-même, l'Amicale de Villabé placée sous la baguette avisée de son directeur, M. Didier Vannarien sut donner le ton à cette matinée musicale en interprétant avec maestria des œuvres connues ou inconnues se produisant parfois en formation complète de batterie-fanfare, ou encore en formation d'Harmonie considérablement renforcée cette année, par la rentrée dans certains pupitres de jeunes éléments sortis du cru, puisqu'il s'agissait d'élèves de l'Ecole de Musique de l'Amicale dont c'était la première présentation en public ; ils furent à la hauteur de leurs aînés.

Avant l'entracte, le président Duboz présentait sa Société en soulignant le fait que sans l'Ecole de Musique il eût été très difficile à sa formation d'être aussi nombreuse et de pouvoir interpréter les morceaux qui nous étaient offerts, il remercia particulièrement la municipalité de Villabé pour son apport moral et financier faisant ressortir que sans son appui, la Société n'aurait pas pu prendre l'essor qu'on lui connaît.

L'assistance fut captivée par l'écoute de : Majorettes en avant, le Défilé des Baillons, Andante, Cincinnati, Il Silenzio, Georgia-marche, Marche des Bouffons, Tanguy, Bugle Riff, majorettes Spécial, Show Lidow, Boogie Blues and Dixie, The Way in.

Le Chant des Adieux, qui ponctuait ce concert fort apprécié si l'on en croit par les applaudissements nourris à la fin de chaque morceau, souleva une véritable ovation à l'encontre des musiciens et de leur chef, terminant ainsi une matinée dont on se souviendra longtemps.

A l'issue de ce concert, tous les artisans se retrouvèrent autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité dans la salle du Conseil ; là, M. Meissonnier, président fédéral, tint à féliciter chaleureusement M. Didier Vannarien et son ensemble et leur donna rendez-vous le 6 juin 1982 à

Arpajon pour le Concours national de musique puis, immité de tous, il leva son verre aux succès futurs de l'Amicale de Villabé.

SEINE-SAINT-DENIS

Pantin

Harmonie Municipale

La Sainte-Cécile qui a été fêtée le 22 novembre dernier a débuté par une messe donnée en l'église Sainte-Marthe avec le programme suivant :

- Intermezzo de Cavalleria Rusticana (Mascagni).
- Trompette et Orgue (Soliste M. Estelle), Marche de Telemann.
- Canon de Pachelbel.
- Clarinette et Orgue (Soliste M. J.-F. Bert), Adagio d'Albinoni.
- Te Deum de Delalande.

Les musiciens et les invités se réunirent pour le traditionnel banquet à 13 heures, autour des membres de la Municipalité :

- M. Berthelot, Maire Adjoint, Conseiller Général.
- Mme Daniel, Maire Adjoint.
- MM. Lainat et Tougne, Conseillers Municipaux.
- M. Ragot, Secrétaire Général.
- M. le Colonel Charollais.
- M. le Commandant Gallet, notre ancien Directeur.

Notre Président, M. Vuilmet, souhaite la bienvenue à tous nos amis et l'assistance trinqua aux succès de l'Harmonie qui, rappelez-le, a fêté son Centenaire en mai 1981.

Au dessert, après une courte allocution de M. Vuilmet, plusieurs médailles récompensèrent des musiciens, en particulier M. Henri Legœul, Vice-Président, qui reçut des mains de M. Berthelot, la Médaille d'Argent de la Ville de Pantin.

Des fleurs furent offertes par notre Président à Mmes Ollier et Denise Amodio pour services rendus à la Société.

Une sauterie termine cette journée dans une bonne ambiance et dans la bonne humeur.

L'Harmonie Municipale a terminé l'année par un grand concert donné le 12 décembre à la salle des Fêtes, sous la direction de Roger Bustin, assisté des sous-directeurs Roger Dubois-Gache et Roland Leveux.

Nous avons remarqué parmi le public M. Guy Léger, Maire Adjoint, M. Tougne, Conseiller Municipal, M. Ragot, Secrétaire de notre ancien directeur, M. Jean Gallet.

Le programme était composé par une première partie classique et une seconde de musique variée. En intermède, nous avons eu le plaisir d'accueillir le Quatuor de Saxophones Arundo Donax qui fut chaleureusement applaudi.

- Mach III de Jacques Devogel.
- Ouverture Solennelle 1812 de Tchajkovski.
- Intermezzo de Cavalleria Rusticana de Mascagni.

- Bella Bocca (Polka), de Waldteufel.
- Valse de l'Empereur de Johan Strauss.
- Polaris (Marche), de Richard Fote.
- Thème varié pour Harmonie de Haut-vast.
- Suite Antillaise en 3 parties de Kees Vlak.
- T.G.V. Paris-Lyon (Fantaisie) de John Darling.
- Beschwingte Jugend (Suite Moderne), de Adi Rinner.
- Aurora (Marche Symphonique) de Giovanni Orsomando.

M. Vuilmet, président, remercia les personnalités présentes et un pot amical réunissait musiciens et invités, ce qui termina l'année du Centenaire dans la joie et la bonne humeur.

VAL-D'OISE

Estudiantina d'Argenteuil

Le dimanche 22 novembre 1981, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de Mario Monti, a donné son concert d'automne dans la salle des fêtes Jean-Vilar devant une salle comble.

On pouvait remarquer, parmi l'assistance, la présence de Mme Agnès Ponce, Maire Adjointe à la culture, de Mme Sanchez, Mme Larenaudie, M. La Buena, Conseillers municipaux, ainsi que de nombreuses personnalités musicales dont M. Christian Schneider, éditeur et concertiste.

L'orchestre se composait de 10 premières mandolines, 10 secondes mandolines, 8 mandolines, 12 guitares et 1 contrebasse. La presque totalité de ces musiciens sont des élèves de M. Monti, possédant une technique analogue, ce qui donne un ensemble extrêmement homogène.

L'Estudiantina, classée en division d'Honneur, se devait de présenter un programme à la hauteur de son classement :

« Ouverture n° 4 en si mineur » de Konrad Wölki, ouverture très brillante écrite pour O.A.F. par un éminent spécialiste.

« Concerto en ré majeur » de Giovanni Hoffmann, pour mandoline et orchestre, en 3 mouvements : I Allegro moderato, II Adagio, III Rondo, Soliste Eric Depret, un jeune musicien plein de talent qui obtint un très grand succès. Ce concerto date de 1800 ; il a été écrit pour mandoline solo, 2 hautbois, 2 cors et cordes. Il fait partie de toute cette bibliographie pour mandoline que Vinzenz Hladky a découvert à la bibliothèque de Vienne et qu'il a publiée en 1957. L'incorporation des instruments à vent dans l'orchestration, son écriture qui annonce déjà le romantisme, donnent à ce concerto une couleur différente et un autre style que ceux de la seconde moitié du 18^e siècle dont les manuscrits sont la Bibliothèque nationale : Giuliano, Leone, Cecere, Eterardi, etc. Mario Monti a conservé les parties de violon et de basse et a écrit les partitions de mandole et de guitare en utilisant judicieusement les autres timbres.

« Symphonie n° 8 (Inachevée) de Franz Schubert, arrangement, M. Monti, 1^{er} Mouvement : allegro Moderato.

YVELINES

Harmonie de la Lyre Amicale de Poissy

La Lyre Amicale de Poissy présentait le dimanche 17 février 1982 son Harmonie, pour son second concert et traditionnel gala dans la magnifique salle Molière.

L'orchestre, dirigé par Guy Meissonier, interpréta tout d'abord la bien connue « Marche Militaire », de Tchaïkovsky et c'est alors que le Président de la Lyre, Jean Bernot — et flûte solo — prononça son allocution devant un public attentif et fidèle :

« Ce concert est, pour la Lyre Amicale, l'occasion d'une grande fête de famille qui nous rassemble chaque année à la même époque à la salle Molière. Comme beaucoup d'entre vous le savent déjà, notre Société est en deuil : M. Janier-Dubry nous a quitté le 3 janvier dernier dans sa soixante-seizième année. Il était entré à l'Harmonie de Poissy en 1920, et depuis, sa présence avait marqué la vie de la Société sans interruption, au pupitre, comme secrétaire et, depuis quelques années, comme Vice-Président. Pour lui, la question ne se posait pas, coûte que coûte, l'Harmonie devait exister. Il était d'une fidélité à toute épreuve. Nous avons parmi nous quelques musiciens qui sont aussi fidèles, depuis d'aussi nombreuses années. Ceux qui restent... Ceux-là seulement font vivre une société. A une époque où tout se fait et se défait aussi vite, où les adhésions et les démissions se succèdent souvent très vite, je crois qu'il faut se souvenir de ceux qui montrent l'exemple : ceux qui restent, ceux

grâce à qui tout est possible, notamment le concert d'aujourd'hui. »

Et c'est en souvenir des musiciens disparus que l'orchestre interpréta, sous la direction du Président J. Bernot « la Pavane à une infante défunte », de M. Ravel.

Cette pavane, bien que difficile à interpréter, était aussi pour nous, l'occasion de mettre à contribution et en valeur, les talents de Guy Meissonier, qui nous rappelle ainsi que non seulement, il s'occupe très activement de la Fédération Musicale de l'Île-de-France, de la Lyre Amicale et de l'Ecole de Musique dont il assume la direction efficace, mais qu'il est aussi un excellent comédien et sa prestation fut très appréciée et vivement applaudie.

Suivirent dans cette première partie :

« Ruy Blas », Ouverture de Mendelshon.

« Rapsodie sur des thèmes bretons », de S. Lancen.

« Promenade », de L. Anderson.

« Manhattan Symphonie », de S. Lancen. Orchestration : D. Dondeyne.

Le public salua vivement ce dernier morceau car l'auteur et l'orchestrateur étaient dans la salle ; membres éminents du monde musical français, ils avaient bien voulu honorer notre concert de leur présence ainsi que M. Louet, Vice-Président délégué de la F.M.I.F. afin, tous trois, de classer l'Harmonie en vue de sa participation à un prochain concours. Le jury, après avoir délibéré, accorda à notre formation, la place de : 1^{re} Division, 1^{er} Section.

En seconde partie, la Lyre Amicale présentait une grande formation de jazz : « The Swingin' Stage Big-Band », de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Dans un registre un peu différent, les dix-sept musiciens, tous amateurs dirigés par un professionnel, premier au Référendum du Jazz à Antibes, Jacky Simon, qui tient de plus la batterie, interprétèrent 13 morceaux de choix avec métier, rythme et précision satisfaisants les plus exigeants.

Un après-midi agréable où la qualité musicale et l'amitié étaient au rendez-vous et qui se termina par un sympathique vin d'honneur auquel participèrent les musiciens et leurs familles et les invités et membres du public.

LIMOUSIN

CORREZE

Brive-la-Gaillarde

Trois journées consacrées à la fête de Sainte-Cécile

L'Harmonie « Entente musicale Sainte-Cécile », que préside M. Gaillard, a consacré trois journées à fêter sa Patronne.

Le samedi 21 novembre, les musiciens dirigés par M. Bernard Bigeardel, offraient une aubade aux représentants de la Municipalité.

Dans la cour d'honneur fraîchement pavée de l'Hôtel de Ville, face à M. Jean Charbonnel, ancien ministre, conseiller général et maire de Brive, entouré d'élus municipaux, ils interprétaient, avec entrain, deux pas-redoublés de Turine : « Les Cadets de Brabant » et surtout « En Liesse », pour témoigner leur satisfaction, à la suite de récentes et importantes décisions municipales.

Celles-ci vont assurer la pérennité de la vieille harmonie qui devrait fêter son centenaire en 1983. Un emploi pour un chef adjoint de la musique est envisagé, et, en janvier 1982, un jeune professeur de l'Ecole Nationale de Musique de Brive, M. Santa Maria, sera chargé de la direction de l'ensemble.

Le lendemain, dimanche 22 novembre, dans les salons de la Sous-Préfecture, en présence de M. le Sous-Préfet, et de sa famille, M. Frayssé, vice-président, rappelait que l'Harmonie venait de donner pour la troisième fois l'aubade à M. Léon Saint-Prix. Il le remerciait, ainsi que Madame, de la chaleur de leur accueil (le punch antillais avait réchauffé les cœurs !) et des propos aimables, élogieux et encourageants adressés aux musiciens.

Ce même dimanche, à 11 heures, l'Harmonie honorait sa Patronne par une messe en musique en l'église Sainte-Thérèse-des-Chapelles.

Devant une assistance très nombreuse, recueillie et attentive, l'harmonie, sous la direction du jeune chef Bernard Bigeardel, exécutait d'une manière magistrale, avec beaucoup de goût, de puissance et de nuances, quatre œuvres : final de « Water Music », de Haendel ; « Célèbre Prière à la Madone », une invocation de Zerco ;

« Le Sanctuaire », un andante religieux de G. Gadanne, et « La Marche Consulaire ».

A 13 heures les musiciens, pour la plupart accompagnés de leur épouse, se retrouvaient à « La Périgourdine », un restaurant briviste renommé où les attendait un excellent repas auquel participaient M. Jean Doz et Madame.

M. Doz est le nouveau directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Brive. Sa présence au banquet de l'Harmonie a été particulièrement soulignée par le vice-président, et appréciée de tous les musiciens. De plus, la nomination prochaine d'un professeur de l'E.N.M., à la direction de l'harmonie, ne peut que hâter la réalisation de cette unité musicale et artistique tant souhaitée dont la cité gaillarde a grand besoin.

Parmi les invités : M. Gaudot, sous-chef de musique au 126^e R.I. ; M. Robert, tambour-major, et Madame ; des parents d'élèves ou de jeunes musiciens, parents qui s'intéressent d'une façon active à la vie matérielle de la Société, et lui apportent une aide précieuse.

Très bonne ambiance tout au long du repas qui fut suivi d'une petite sauterie animée à l'accordéon par un jeune musicien, Serge Magnien, saxophoniste de l'harmonie, et par un trompettiste de talent, notre nouveau soliste et ami Georges Voit-chowski. Marie Dales, accompagnée à la guitare par Régis de Venduvre, apporta tour à tour gaieté et émotion, en interprétant avec expression d'excellentes chansons.

On se quitta enchantés de cette journée en se donnant rendez-vous au dimanche 6 décembre pour le concert de gala.

UN GRAND GALA

Les mélomanes brivistes sont nombreux à apprécier l'harmonie locale « Entente Musicale Sainte-Cécile ».

Le concert donné dimanche 6 décembre à l'immeuble consulaire en a apporté une nouvelle fois la preuve, et la vaste salle de l'auditorium était comble. Il est vrai que la qualité de ces matinées artistiques est constante et satisfait chaque année un public fidèle, toujours plus nombreux et enthousiaste.

Parmi les personnalités invitées, on remarquait : MM. Lejeune et Leyniat, conseillers délégués représentants la Municipalité, accompagnés de leurs épouses ; M. Chaminade, conseiller général et Madame ; M. Labrunie, ancien conseiller général et ancien maire de Brive ; M. Doz, directeur de l'Ecole Nationale de Musique de Brive ; M. le Colonel Castagne, commandant le 126^e R.I. ; M. le sous-lieutenant Vezières, nouveau chef de musique du 126^e R.I. ; M. le Commandant de gendarmerie Chaton et Madame ; M. Delbonnel, fondateur de l'Ecole Municipale de musique de Montignac-sur-Vézère en Dordogne, et ancien président de l'harmonie Sainte-Cécile de Brive ; M. Dieu, directeur de l'Ecole municipale de Musique et de l'harmonie « Les Enfants de Montignac ».

Mme Seguin, présidente, et M. Constanty, directeur de la fanfare « L'Avenir de Donzenac » ; M. Roques, président de l'Association des parents d'élèves de l'E.N.M. de Brive ; les présidents ou animateurs de groupes culturels ou folkloriques brivistes...

Ainsi que devait le préciser le vice-président Frayssé, dans son allocution, la fête de la Sainte-Cécile se déroule pour la troisième fois en commun avec la batterie de tambours, clairons et cors de chasse du 126^e R.I. Cette participation apporte au concert une petite note juvénile et martiale qui semble plaire aux auditeurs.

Voici le programme détaillé des œuvres exécutées :

Première partie : I. « Hymne de l'Infanterie de Marine », marche, de P. Cappe ; II. « The Canyon Enchanté », ouverture, de J. Olivadoti ; III. « Une Journée à la Campagne », suite descriptive, de J.-Ed. Barat ; IV. « Une Idylle », mazurka pour deux clarinettes, de E. Avon. Solistes : Jacques Pacini et Corinne Demarty ; V. « Les Dragons de Noailles », arrangement, de J. Semler-Collery.

Deuxième partie : présentation d'un ensemble de jeunes musiciens de l'Harmonie ; intermède vocal avec Mme Marie Dales, accompagnée à la guitare par M. Régis de Venduvre ; Trombone Quartet ; Serge Magnier, accordéoniste.

Troisième partie : VI. « Saint-Cyr », de J. Alazard, défilé ; VII. « La Clémence de Titus », ouverture, de W.-A. Mozart ; VIII. « Suite Amusante », de J.-Ed. Barat ; IX. « Kansas-City », fantaisie, ouverture jazz, de J. Darling ; X. « L'Arlésienne », de G. Bizet. Extraits : intermezzo et tarantole ; XI. « Le Passage du Grand Corf », pas redoublé, de L. Biemant. La batterie de tambours, clairons et cors de chasse était dirigée par le Sergent-chef, tambour-major, Philippe Robert.

Très varié, solidement charpenté, le programme combinait la musique militaire (marches, pas-redoublés) qui sonne admirablement dans le vaste auditorium. Nous avons retrouvé, avec « l'Entente », les meilleurs moments de la musique de genre, de jazz, ou classique, interprétée avec talent et conviction par des musiciens attentifs et appliqués, sous la direction du chef Bigeardel.

L'auditorium d'un ensemble mixte de huit jeunes musiciens de l'harmonie (un hautbois, une flûte, trois clarinettes, un cornet, un saxophone alto, un saxophone baryton) a surpris par sa qualité. Ces jeunes musiciens, tous des scolaires de 13 à 18 ans, étaient présentés et conduits par M. Jacques Pacini, clarinettiste et chef de pupitre. Certains suivent régulièrement les cours de l'E.N.M. de Brive qui, avec l'harmonie, a les meilleures relations.

Trois pièces ont été jouées : « Sarabande et Allegro », de Corelli ; « Andante de la Sonatine », de Clementi ; « Rondo », de Haydn.

Ces œuvres bien choisies et surtout très bien préparées, ont été fort bien interprétées. Il y a là un excellent travail de formation, auquel ont participé les professeurs de l'E.N.M. : Mlle Espuna, MM. Pons, Labrunie et Penot. Qu'ils soient remerciés pour cette collaboration cordiale et efficace.

En première audition à Brive « Trombone Quarter », une initiative du jeune chef de l'harmonie Bernard Bigeardel, que l'on peut entendre au trombone à la radio locale en musique de jazz. Bernard Bigeardel est également connu à Toulouse à l'orchestre du Théâtre du Capitole.

Les autres musiciens du Quartet : M. Boissou, 1^{er} Prix de Bordeaux et directeur de l'harmonie de Vayres, en Gironde ; M. Lhomond, membre de l'harmonie de Brive ; M. Gourdeau, 1^{er} Prix de Montreuil, près Paris, et professeur à l'E.M. de Sarlat, en Dordogne. M. Gourdeau est l'auteur d'arrangements édités sur des airs populaires qui ont été appréciés d'un public captivé, découvrant les possibilités et la merveilleuse sonorité du trombone.

Serge Magnien, déjà cité, accordéoniste professionnel, a été éblouissant de virtuosité dans le classique comme dans la fantaisie.

Il faut mentionner l'intermède vocal séduisant le Marie Dales, accompagnée à la guitare par Régis de Venduvre, qui a ajouté du charme à ce programme.

A l'issue de cette matinée très artistique fort réussie, un vin d'honneur attendait les musiciens, civils et militaires, dans la salle de réception de l'Hôtel de Ville. M. Lejeune, conseiller délégué, représentant la municipalité, qui avait assisté au concert, en termes simples, mais fort aimables, fit part du plaisir de qualité qu'il avait éprouvé, félicita chaudement les musiciens pour leur parfaite prestation, et termina ainsi son allocution : « La musique élève la pensée vers le beau, apporte la joie, et fait oublier les soucis. »

C'est par des applaudissements approbateurs et nourris que s'acheva cette troisième journée consacrée, à Brive-la-Gaillarde, à la fête de Sainte-Cécile.

LOIRE HAUTE-LOIRE

LOIRE

Eugène Saby n'est plus

C'est avec peine que, le jeudi 21 janvier, la triste nouvelle nous parvenait, Eugène Saby, notre Secrétaire Fédéral depuis 33 ans venait de décéder.

Certes, nous le savions fatigué, mais tous ici, nous espérons que sa forte constitution viendrait à bout du mal. Hélas, malgré tous les soins qui lui ont été prodigués, Eugène Saby s'est éteint.

C'était un homme de bien, il n'avait que des amis tant sa modestie, sa simplicité et surtout son amabilité le rendaient sympathique.

Sa disparition laissera un grand vide dans notre Fédération où la consternation règne et surtout à l'Harmonie de Roche-la-Molière qu'il considérait comme son enfant.

Que son épouse éplorée, ses enfants et petits-enfants voient leur peine atténuée devant les innombrables marques de sympathie que leur apportent toute la Fédération et ses nombreux amis.

Les obsèques d'Eugène Saby ont eu lieu le samedi 23 janvier à 15 heures en l'église de Beaulieu.

• Suite page 20



• Suite de la page 19

Saint-Galmier

La Société Philharmonique fête Sainte-Cécile

Comme tous les musiciens, la société philharmonique de Saint-Palmier a fêté sa Sainte Patronne en ce samedi 5 décembre 1981.

Au cours de l'office religieux, ils ont interprété, sous la baguette de leur chef Y. Fels, un programme varié qui a pu satisfaire tous les mélomanes.

- « Haendel Cérémonial n° 5 » (Final de Watermusic).
- « Poème », de Fibich.
- « Haendel Cérémonial n° 3 ».

MIDI

Réunion du conseil d'administration de la Fédération

Sur convocation du Président Fédéral, les Membres du Conseil d'Administration se sont réunis à Béziers, le samedi 19 décembre 1981, au Palais des Congrès.

Le Président Fédéral en ouvrant la séance fait l'éloge de M. André Moureaux décédé le 14 décembre 1981, à Argelès-sur-Mer. M. André Moureaux était entré à la Fédération en 1957. Il occupait le poste des Assurances et il était trésorier adjoint. Le Président Fédéral accompagné de son épouse, de M. L. Miéchamp et A. Galy ainsi que Mme Portes qui représentait son mari, ont assisté aux obsèques qui ont eu lieu le mardi 15 décembre, à Argelès-sur-Mer.

Le Président Fédéral demande aux Membres du Conseil d'observer une minute de silence. Sur proposition du Président, le Secrétaire Général est chargé d'adresser un télégramme à Mme Moureaux : « Le Président Fédéral, les Membres du Conseil d'Administration réunis à Béziers ce jour 19 décembre, vous présentent leurs sincères condoléances et s'associent à votre peine. »

Le Président Fédéral reprend l'ordre du jour. Étaient excusés : pour l'Ariège, M. Mondin, adjoint ; pour l'Hérault, M. Gabaudan, Vice-Président de l'Hérault, Zone A ; pour les Pyrénées-Orientales, M. Roigt, adjoint.

SITUATION DES SOCIÉTÉS ET COTISATION 1982

Le Secrétaire Général fait le point de la situation des Sociétés en ce qui concerne les feuilles de renseignements et la cotisation 1982. Il insiste auprès des Vice-Présidents pour que tout rentre dans l'ordre au plus tard le 10 janvier 1982.

Le trésorier général donne quelques explications sur la situation financière, situation qui est nette, mais il ne peut fournir un compte exact tant que toutes les Sociétés n'auront pas payé la cotisation.

PROCURATION

Afin de régulariser une situation financière en ce qui concerne une procuration, sur la proposition du trésorier général, le Président Fédéral demande aux Membres du Conseil que le Secrétaire Général, M. R. Portes soit autorisé à procéder à toutes opérations financières tant pour le dépôt que pour le retrait sur le livret de la Caisse d'Épargne ou le compte courant postal au nom de la Fédération. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le trésorier général et le Secrétaire Général feront le nécessaire pour régulariser cette proposition. Il en sera de même en ce qui concerne l'Union Départementale de l'Hérault.

— « Marche n° 1 pour Musique Militaire », de Beethoven.

— « Floriade », marche avec clairons.

A la suite de cette audition, tout le monde se retrouva au caveau de la mairie pour un apéritif d'honneur. Au cours de celui-ci, M. Jean Rouchon, président de la Fédération Loire-Haute-Loire, devait décorer cinq membres de la société philharmonique : MM. C. Boichon, J. Meyret, R. Thévenon, pour trente ans de présence (médaille de la C.M.F.) et MM. C. Gillet, J. Thiviller, pour vingt-cinq ans de présence (médaille de la F.M.L.H.L.).

Après les allocutions d'usage de M. J. Rouchon et G. Sabaut, président de la Philharmonique, tous les invités passèrent à table avant de prolonger fort tard dans la nuit les festivités en honneur à Sainte-Cécile.

ASSURANCES

Sur proposition du Président Fédéral, M. A. Galy est désigné pour remplacer M. A. Moureaux dans le service des Assurances. Des contacts seront pris avec Mme Moureaux afin que le dossier assurances soit remis à M. A. Galy. Ce dossier a été remis le 23 décembre 1981, en présence de M. A. Sarzi, Président Fédéral et L. Miéchamp, trésorier général. Également une note va paraître dans le Journal Confédéral afin que les Sociétés sachent qu'à l'avenir il faudra s'adresser à M. Galy, 1, rue Pentecôte, 34500 Béziers.

STAGES

Le Président Fédéral invite les Vice-Présidents à faire un compte rendu rapide des divers stages qui ont eu lieu en 1981. Tous ces stages seront renouvelés en 1982. Le Vice-Président du Gard indique qu'il est possible qu'un stage soit organisé dans le Gard avec l'École de musique d'Alès.

CONGRES FEDERAL 1982

En accord avec le Vice-Président de l'Ariège, le Congrès Fédéral aura lieu à Pamiers, les 15 et 16 mai 1982. Le Président Fédéral demande au Secrétaire Général et au trésorier général en accord avec le Vice-Président de l'Ariège de se rendre à Pamiers pour arrêter les dispositions du Congrès.

CONCOURS NATIONAL A BEZIERS

Le Secrétaire Général demande à tous les Membres du Conseil d'Administration de faire de la propagande en faveur du Concours National qui aura lieu à Béziers, le 23 mai 1982. C'est M. André Ameller, Président de la Confédération Musicale de France qui accepte la présidence du jury.

CONSEIL REGIONAL

En ce qui concerne la subvention qui a été demandée au Conseil Régional pour l'achat de matériel musical, le Secrétaire Général indique que si cette subvention est votée à la Fédération du Languedoc-Roussillon, les mêmes dispositions seront prises comme lors de l'attribution de la dernière subvention.

OFFICE REGIONAL DE LA CULTURE

M. M. Peus, Président de l'Office de la Culture, indique que deux subventions seront accordées à la Fédération : une de 10.000 F pour le rassemblement des harmonies, et une autre de 10.000 F pour les stages junior. Il invite le Président Fédéral à prendre contact avec les organismes officiels de l'Office Régional.

LIVRE D'OR

Sur la proposition du Secrétaire Général, un Livre d'Or va être créé au sein de la Fédération. Tous les Membres du Conseil

d'Administration sont invités à faire parvenir le plus tôt possible les renseignements les concernant, au Secrétaire Général, 16, place Jean-Jaurès, à Béziers.

RECOMPENSES

Le Président Fédéral indique qu'étant donné les abus concernant les demandes de décorations, l'année prochaine il sera tenu compte des dates fixées pour l'attribution. 15 mars pour la promotion du 14 Juillet et 1^{er} octobre pour la promotion de Sainte-Cécile. Les demandes qui n'auront pas été présentées aux dates indiquées seront reportées à la promotion suivante.

EDITION D'UN DISQUE

Le Président a reçu, de la musique d'Alès, un disque qui a été enregistré par cette Société. Il demande à chacun de faire connaître ce disque en s'adressant aux Editions Coattalat, 60, rue de la Chaussée-d'Antin, 75441 Paris.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 h 15.

Le Secrétaire Général,
R. PORTES

ARIEGE

Foix

Soirée Harmonie de Foix Chants et Musique

Le mardi 15 décembre 1981, en prélude aux fêtes de fin d'année, le magnifique Centre Culturel de Foix a accueilli les enfants de trois groupes scolaires de la Cité Comtale et les divers ensembles de l'Harmonie Municipale.

Les 150 choristes, dirigés par M. Canal, professeur de clarinette et de saxophone, accompagnés par quelques bois de l'École de Musique, ont interprété « Noël c'est l'amour » et « Vive le Vent ».

Le trio de flûtes de l'École de Musique de Varilhès (professeur Mme Roumégère) a succédé à cette jeunesse « Rigaudon », de Jean-Philippe Rameau.

La classe de « percussions » (professeur M. Bedel) a offert une magistrale démonstration « Razzlz-Dazzlz au Rock » de J. Tatgenhorst et « Five Drums in drive » de Carols M. Butts.

Le jeune ensemble de l'École de Musique de Foix (professeur M. Lacombe) a donné « Marche Vaillant » de Paul Kerpe et « Marche » de Henri Purcell et « Triumph Voluntary » du même auteur.

Le grand ensemble de l'École de Musique de Foix (professeur M. Lacombe) interprétera « Intrada für Baiser » de Melchior Franck, Fugue en ré majeur de J.-S. Bach et « Kleine Suite » de Eberhard Wendin.

Créée et dirigée, par Michel Lacombe, l'harmonie Juniors de Foix offrit « King Arthur » de H. Purcell, « Tempête sur les anches » de Robert Martin, « Tyroler Trompetten » de E. de Cledt et « Concordia » de A. Moncelle.

Pour clôturer ce programme, l'Harmonie de Foix interpréta « Coriolan » ouverture de L. Van Beethoven, « Concertino » de Hans Kolditz, baryton solo M. Roger Vilary, « Un Américain à Paris », de G. Gershwin, « Serenade for a ficket fence » de M. Leyden, aux xylophones MM. Bedel, Ruffat et Steis.

Cette soirée, remporta un très vif succès auprès de nos nombreux mélomanes, qui peuvent affirmer que la musique est bien vivante dans la cité de « Phébus ».

Lavelanet

Inauguration des nouveaux locaux de la Philharmonique et de l'École Municipale de Musique

Mercredi 16 décembre, quelques passants paraissent intrigués par l'éclairage intensif de l'étagage de la gare S.N.C.F. Un nombre inusité de voitures stationnant dans la cour ajoute à leur étonnement. Que se passe-t-il ! La ligne Bram/Lavelanet va-t-elle reprendre vie !

Il s'agit effectivement d'une inauguration : celle des nouveaux locaux affectés à la Philharmonique et à l'École Municipale de Musique.

Allons voir de plus près...

Plus de cent personnes, ayant répondu à l'invitation de la Mairie, occupent les sièges de la nouvelle salle de répétitions, que domine un podium à trois niveaux, réservé aux musiciens. Les regards s'entre-croisent et expriment étonnement et admiration... C'est vaste, c'est beau, c'est bien, c'est chic... Toutes appréciations convergentes en un sentiment unanimement partagé.

M. Miquel, maire, salue l'assistance et présente les nouveaux locaux mis à la disposition de la musique, par suite de l'exiguïté des anciens. Il se félicite de cette nouvelle réalisation que le conseil municipal a voulu apporter au service de l'étude et de la pratique musicale dans notre cité. Il complimente chaleureusement l'équipe municipale ayant réajusté de si remarquables travaux dans un temps limité et accorde un nouveau satisfécit aux responsables de l'éducation musicale de notre ville.

Le président Cathala lui succède. Il présente ses remerciements et ceux de la Société Philharmonique à M. le Maire et au Conseil Municipal, pour une si belle réalisation qui honore notre ville. Avec humour, il évoque le sifflet du chef de gare d'antan et la trompette du chef de train, qui prélevaient à l'ébranlement de chaque convoi et veut voir dans ces deux instruments les prémices du destin musical qui échoit à notre vénérable gare.

M. Lepargneur, délégué musical du Ministère de la Culture, avait placé dans ses devoirs prioritaires d'être présent à cette séance inaugurale, ce qui ajoutait au prestige de cette soirée. Avec la distinction et le talent que chacun se plaît à lui reconnaître, il félicita M. le Maire et son Conseil Municipal pour l'attention particulière qu'ils portent au développement de la culture musicale de leur ville. Son esprit de finesse apparut lors de l'éloge subtil qu'il fit des mérites du chef Allabert. Il souligna sa modestie naturelle, ainsi que sa soif de perfectionnement. Je le rencontre, dit-il, dans les divers stages de perfectionnement, j'apprécie à sa valeur cette volonté qui l'habite, d'atteindre à la perfection. Un bel éloge, en vérité...

Après les allocutions, les jeunes musiciens de l'Orchestre de Chambre de cuivres du Conservatoire de Toulouse, parmi lesquels nous avons remarqué les deux frères Lassalle, issus de notre Société de Musique, gagnent le podium. Divers morceaux de musique classique, nous dirons de « haute école » sont joués et permettent au public d'apprécier la formation certaine de tous ces jeunes, qui surent dominer les difficultés d'exécution.

M. Mathieu, leur directeur, professeur au Conservatoire, nous confia qu'il avait pu apprécier l'excellente formation déjà acquise par les élèves de la Philharmonique accédant au Conservatoire. Un compliment qui ne peut qu'être agréable aux divers moniteurs de l'École Municipale de Musique.

Une brillante réception suivit, permettant à chacun d'échanger amabilités et propos. Ces propos revenaient le plus fréquemment sur l'impression que produisait cette magnifique salle de répétitions (170 m²), flambant neuf, ruisselante de lumière et qui venait de témoigner d'une acoustique parfaite.

Remarqués dans l'assistance : M. Lepargneur, délégué régional à la Culture ; M. Miquel, maire de Lavelanet ; M. Cathala, Président de la Philharmonique ; le docteur Alzieu, conseiller général ; Mme le Maire de Laroque-d'Olmes ; M. Triguero, 1^{er} adjoint ; ainsi que de nombreux conseillers municipaux. Étaient également présents : MM. le Doyen Lassalle, Bigou, Président du Coq Lavelanétien, Aribaud et madame, animateurs des Joyeux Troubadours, Mondin, président de l'Harmonie de Foix ; Lacombe, Directeur de l'Harmonie de Foix ; Goudy, de la Philharmonique de Pamiers ; Mme Ascencio, professeur de piano ; les musiciens de la Philharmonique et mesdames, les moniteurs de l'École de Musique, ainsi que de nombreuses autres personnalités.

Le Coq lavelanétien fête la Sainte-Cécile

La fête des Musiciens tombant un dimanche, cette année, les Musiciens du Coq lavelanétien ne manquaient pas de marquer cette fête automnale par une brillante démonstration à travers les rues de Lavelanet en fête.

Le ciel avait revêtu son manteau d'automne et les Pyrénées majestueuses se découpaient en toile de fond, laissant apparaître déjà quelques bribes de neige.

A neuf heures, tous les musiciens, jeunes et vieux étaient à la disposition de leur sympathique Directeur Louis Bounhour dans la salle des répétitions attendant l'arrivée de M. Henri Bigou, l'infatigable Président, aussitôt après les premières notes sortaient de ces cuivres clairs fraîchement astiqués et les 65 musiciens déambulaient à travers les rues laissant derrière eux une foule d'admirateurs enthousiastes.

Arrivés devant la pharmacie Escaich, une aubade, traditionnelle celle-là, puisque les Escaich de père en fils ont toujours été

Président ou Vice-Président, tel est le cas aujourd'hui pour le fils.

M. et Mme Sarzi étaient les invités d'honneur et se trouvaient déjà en cette heure matinale sur l'avenue Jean-Jaurès pour applaudir cette belle phalange de musiciens amateurs qui, tous les ans, affrontent un jury dans un concours de musique.

Après le traditionnel défilé, qui comporte tout de même six kilomètres, a eu lieu le dépôt d'une gerbe aux monuments aux morts, tandis que retentissaient les sonneries réglementaires dues aux chers disparus. La gerbe fut déposée par MM. Bigou, Président, Jean Escaich, Vice-Président, et André Sarzi, Président fédéral. Nous avons remarqué dans l'assistance M. Miquel, Maire, M. Claude Alzieu, Conseiller général, M. le Colonel Dhoms, du Service de Santé et de la Protection Civile, le brigadier Authier représentant M. Pinas, capitaine des Pompiers de Lavelanet.

Le repas organisé par un traiteur du pays, et qui réunissait 80 convives, eut lieu dans la salle des fêtes mise à la disposition du Coq lavelanétique par M. Miquel, Maire de Lavelanet, et connu un grand succès avec les fins gourmets qui étaient autour des tables.

A la fin de celui-ci eut lieu une remise de récompenses. C'est ainsi que MM. Sanchez Rufino, Careno Rufino, Lozano Joseph, de Gruttola Antoine, Casse Patrice, Fuentes Xavier, Lafite Williams, Domingot Bernard, Domingot Gilles, Lopez José, Tignol Yannick, Ruiz Antoine, Torres Fabien, Pacouil Jean-François, Planas Manuel et Sanchez Marc reçurent la médaille de bronze de la Fédération du Midi pour cinq années de Sociétariat. M. Delmas Fancis reçut la médaille dorée de la Fédération du Midi pour quinze années de sociétariat et Maurice Perry reçut la médaille argentée de la C.M.F. pour trente années de sociétariat.

Au repas, prirent la parole M. Bigou, Président du Coq lavelanétique, M. Sarzi au nom de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, M. Miquel, Maire, au nom de la Municipalité, et M. Claude Alzieu, au nom du Département.

Chansons et rires terminèrent cette magnifique journée musicale du Coq lavelanétique vers 18 heures, tandis que le rituel rendez-vous avait lieu chez M. et Mme Bounhoure, le sympathique directeur, où un rafraîchissement était servi par l'infatigable Mme Bounhoure, cheville ouvrière de cette belle batterie-fanfara ariégeoise.

Fête de Sainte-Cécile

Le grand concert d'automne donné, le samedi 5 décembre, en l'église de Lavelanet, ouvrit les festivités de notre société de musique.

L'orchestre des jeunes de l'Ecole Municipale de Musique était dirigé par Mlle Maryse Allabert, la propre fille du chef, ce qui fit dire au présentateur : « Tel père, telle fille ». Elle reçut les applaudissements qu'elle méritait.

Dans une ordonnance imposante et parfaite, les 50 musiciens de la Philharmonique furent les interprètes dociles et brillants des œuvres que le chef Allabert conduisit d'une baguette précise et vivante, pour le plus grand plaisir de tous.

Ce concert, qui se déroulait sous la présidence de M. Sarzi, président fédéral du Midi, et de madame, entourés de MM. Miquel, maire de Lavelanet ; Lacombe, chef de musique de Foix ; Lassalle, doyen ; Cathala, président, et de Mme le Maire de Laroque-d'Olmes, fut très apprécié par les nombreux auditeurs occupant la nef.

Le lendemain, dimanche, la journée débuta par un hommage recueilli au monument aux morts ; sonneries et Marseillaise retentirent en présence des autorités civiles, militaires et religieuses.

Quelques instants plus tard, la Maison de retraite accueillait la Philharmonique et ses invités, parmi lesquels nous remarquons le docteur Alzieu, conseiller général. L'orchestre 1900 joua avec brio airs et danses de la Belle Époque. Parmi les pensionnaires, des bustes se redressèrent et des regards brillèrent de joie et peut-être de mélancolie. La philharmonique venait d'accomplir sa B.A. Elle en fut remerciée par un apéritif d'honneur servi par de gracieuses infirmières, sous l'œil bienveillant de Mme la Directrice de l'hôpital, qui inaugurerait ainsi ses toutes nouvelles fonctions.

L'heure de vérité vint avec le banquet servi aux 80 convives. Il se déroula dans une atmosphère de grande amitié.

A l'heure des allocutions, prirent, tour à tour, la parole : M. Cathala, président, et M. Miquel, maire. Dans son discours, M. Sarzi, président fédéral, exprima ses compliments et ses recommandations ; ses propos aimables et nuancés furent écoutés dans l'attention générale et approuvés par des applaudissements nourris. Puis, il lança une pressante invitation à

la Philharmonique pour qu'elle participe au concours national de musique de Béziers, en 1982.

Le président de la Philharmonique avait l'agréable mission de remettre à M. Robert Villeneuve, clarinette, la médaille d'argent de la Société d'encouragement au bien. De nouveaux applaudissements sanctionnèrent cette distinction et la fête se termina tard, dans une ambiance de bon aloi, dynamique et fraternelle.

Pamiers

Sainte-Cécile de la Philharmonique

La Sainte-Cécile a été fêtée à Pamiers, le dimanche 6 décembre, en l'église Notre-Dame-du-Camp, en présence de M. le Maire, le docteur Bareilles, de M. le Sous-Préfet, M. Poullard, et de MM. les Conseillers municipaux.

Les quelques adjectifs qui pourraient résumer l'esthétique musicale de cette cérémonie sont : opposition des timbres, respect des nuances, variété du programme.

Entrée :

— « Plein jeu de la suite du deuxième tonde » Louis Nicolas Clément. A l'orgue, Bernard Laugie.

— « Hymne à la nature », de Beethoven : Société Philharmonique, direction Benjamin Boranian.

L'éclat des cuivres, le crescendo du discours musical auxquels nous amène le chef grâce à l'ardeur des musiciens ont permis de traduire la pensée de l'auteur : « l'abondance, l'exubérance de la nature ».

Offertoire : « Adagio de l'Arlésienne », de Bizet. Société Philharmonique Laparole est donnée aux bois : à l'éclat des cuivres succède les sonorités moelleuses des clarinettes et des saxos, l'élégance et la finesse des flûtes ; il faut tout particulièrement féliciter Hélène Lacaze, professeur de flûte à l'école de musique. Bravo aux bois qui ont su mettre en valeur le thème très expressif et la finesse de cette œuvre, tout en respectant les nuances.

Élévation :

— Sonnerie « Au chant ». Avant-garde Appaméenne, direction Jean Goudy.

Au silence mystique de l'élévation, succède le roulement des tambours d'abord à peine audible puis s'intensifiant jusqu'à un point culminant où éclate le chant des clairons, clair, net, rebondissant sous les voûtes et dans les chapelles. Et, lorsque les instruments ont quitté les lèvres, subsistait encore l'écho qui en mourant faisait à nouveau place au silence.

— « Troisième romance » sans parole de Gabriel Fauré. A l'orgue : Jacqueline Pesques Simorre.

Communions : « Ave Maria », de Gounod. Société Philharmonique, chorale de l'école de musique créée par Renée Rull ; soliste Renée Rull.

Le recueillement de l'assemblée, les félicitations des mélomanes après la messe ont exprimé l'émotion et l'admiration ressenties en écoutant chanter Renée Rull dans cette prière à la Sainte-Vierge, qui de la part du compositeur fut pur acte de foi.

Sortie :

— « Petite fugue en soi mineur », de J.-S. Bach. A l'orgue Marie Cugat.

— « Carillon de l'Arlésienne », de Bizet : Société Philharmonique.

C'est une pièce brillante et enlevée dont les musiciens sous la baguette de leur chef ont su mettre en valeur les envolées qui évoquent celles du carillon que nous entendons à la sortie de la grand-messe les jours de fête.

Hommage à Gabriel Fauré : L'Avant-Garde et la Philharmonique, précédées des deux porte-drapeaux, sont allées en défilant devant le buste de Gabriel Fauré où les Présidents Anouilh et Laugie ont déposé chacun une gerbe. Puis, on se dirigeait vers l'ancienne mairie où sonnerie et Marseillaise ont honoré M. le Maire et MM. les Conseillers municipaux qui offraient le vin d'honneur, ainsi que les personnalités présentes.

Banquet en famille pour la Société Philharmonique :

En dehors des musiciens et de leurs épouses, un seul invité, M. Gaston Déjean, représentant M. le Maire.

L'ambiance était fort sympathique et le banquet s'est terminé en musique (quelques musiciens ayant apporté leurs instruments) avec un bal champêtre improvisé où les vétérans ont montré que pour danser il suffit de garder l'esprit jeune. M. Dejean a pris la parole à la fin du banquet pour remercier tous les musiciens, les jeunes pour leur enthousiasme, les vétérans pour leur persévérance. Il s'est fait ensuite le porte-parole de la municipalité qui est heureuse de constater que l'effort fait pour la musique de Pamiers est récompensé.



Premier rang, de droite à gauche : M. Moffre, Conseiller général Carcassonne ; M. J. Miquel, Président de l'U.O. des sociétés musicales de l'Aude ; M. Ancely, Maire de Carcassonne ; M. Resnikoff, Délégué Régional de la musique en Languedoc-Roussillon.

AUDE

Carcassonne

L'Harmonie Municipale fête dignement sainte Cécile et récompense ses jeunes musiciens

Le dimanche 22 novembre dernier, l'Harmonie Municipale de Carcassonne se trouvait réunie autour de son Président, M. Jacques Miquel, et de son Chef, M. René Cadres, pour fêter la Patronne des Musiciens : sainte Cécile.

Cette belle manifestation débutait par un grand concert donné dans le cadre prestigieux de la Cathédrale Saint-Michel, dont les rayons d'un soleil d'automne finissant, passant au travers des vitraux, éclairaient de mille feux colonnes et statues.

A l'heure dite, nos musiciens interprétaient, tout d'abord, « la Marche Pontificale », de Charles Gounod (1818-1893).

Le caractère de cette célèbre partition, serein et solennel à la fois, incitant au recueillement et à l'allégresse de la joie retrouvée, était parfaitement rendu par les membres exécutants de notre Société, qui, répondant avec un ensemble parfait aux directives de leur Chef, faisaient une très grande impression sur la nombreuse assistance qui se pressait dans la nef.

Ensuite, l'Harmonie Municipale rendait hommage au compositeur Albert Ketelbey (1875-1959), en interprétant une de ses plus belles pages musicales : « Dans les jardins d'un monastère ».

Nos musiciens faisaient alors pénétrer, avec ravissement, les fidèles et auditeurs dans ces jardins où tout est calme et repos. Pas de bruits, juste quelques murmures et le chant d'un oiseau dans les branches... Soudain, une cloche sonne, nous invitant à la prière... Mais comme son appel nous paraît lointain ! On a l'impression de rêver...

La haute tenue musicale et la grande justesse d'interprétation de nos instrumentistes donnaient à cette œuvre tout son charme et sa fraîcheur primitifs !

« L'Heure sacrée », du même auteur, continuait de baigner la vaste église d'une douce musique, où les cuivres, se mêlant au chant des « bois », semblaient faire monter vers le ciel leur chant sublime et harmonieux.

Puis, la célèbre « Marche triomphale » de Carl-Maria von Weber (1786-1826) faisait résonner ses accords éclatants sous les voûtes de la Cathédrale et, ainsi, se terminait ce concert qui avait, une fois de plus, enchanté et ravi son auditoire !

Précisons que les morceaux interprétés par notre Harmonie étaient donnés en audition, en alternance avec les chants liturgiques, groupant à la fois Grand Orgue, Chœur formé par les fidèles et Orchestre d'Harmonie. Tout ceci du plus bel effet !

... Quelques instants après ce très brillant concert, les musiciens se

retrouvaient dans la Salle du Foyer Communal de Villemoustaussou, petite ville proche de Carcassonne, où devait être servi le banquet traditionnel.

Le Président Jacques Miquel, entouré des Membres du Bureau, accueillait et remerciait les nombreuses personnalités de l'honneur qu'elles faisaient à la Société en assistant à notre petite fête, placée sous le signe de l'amitié musicale.

Parmi ces dernières, nous avions le plaisir de citer, tout d'abord, M. Fernand Ancely, Maire de Carcassonne, ensuite M. Resnikoff, Délégué Régional à la Musique pour le Languedoc-Roussillon ; M. Blanes, Adjoint au Maire de Villemoustaussou ; M. Jacques Miquel, notre Président, et M. René Cadres, Chef de l'Harmonie et Directeur de l'Ecole Municipale de Musique de Carcassonne.

Venait ensuite le moment où une dizaine de jeunes musiciens de notre Société et deux vétérans de l'Harmonie recevaient les récompenses attribuées par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi et la Confédération Musicale de France.

MM. Ancely et Resnikoff remettaient à chacun d'eux la médaille et le diplôme récompensant leur talent et leurs années de présence au sein de notre groupement musical.

Voici, ci-après, la liste de ces très méritants récipiendaires : Titulaires de la Médaille de Bronze pour cinq années d'assiduité minimum, décernée par la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : MM. Busque Marc, Béthune Frédéric, Biscans Alain, Cadres Jean-Claude, Clerc Norbert et Clerc Serge, Hisboe Jean-Michel, Laques Laurent, Martignoles Nicolas, Martignoles Eric, Miquel Jean-Marc, Robert Eric.

Titulaires de la Médaille de Vétéran avec Palme pour soixante-quinze ans d'âge, décernée par la Confédération Musicale de France, sur proposition de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi : MM. Lecina Albert et Rius Fernand.

Ensuite, M. Miquel remit à M. Resnikoff, Délégué Régional à la Musique, la Médaille d'Honneur de la Fédération du Midi, pour le remercier de l'aide qu'il apporte, afin de promouvoir le développement de l'enseignement et de la pratique musicale dans notre Département.

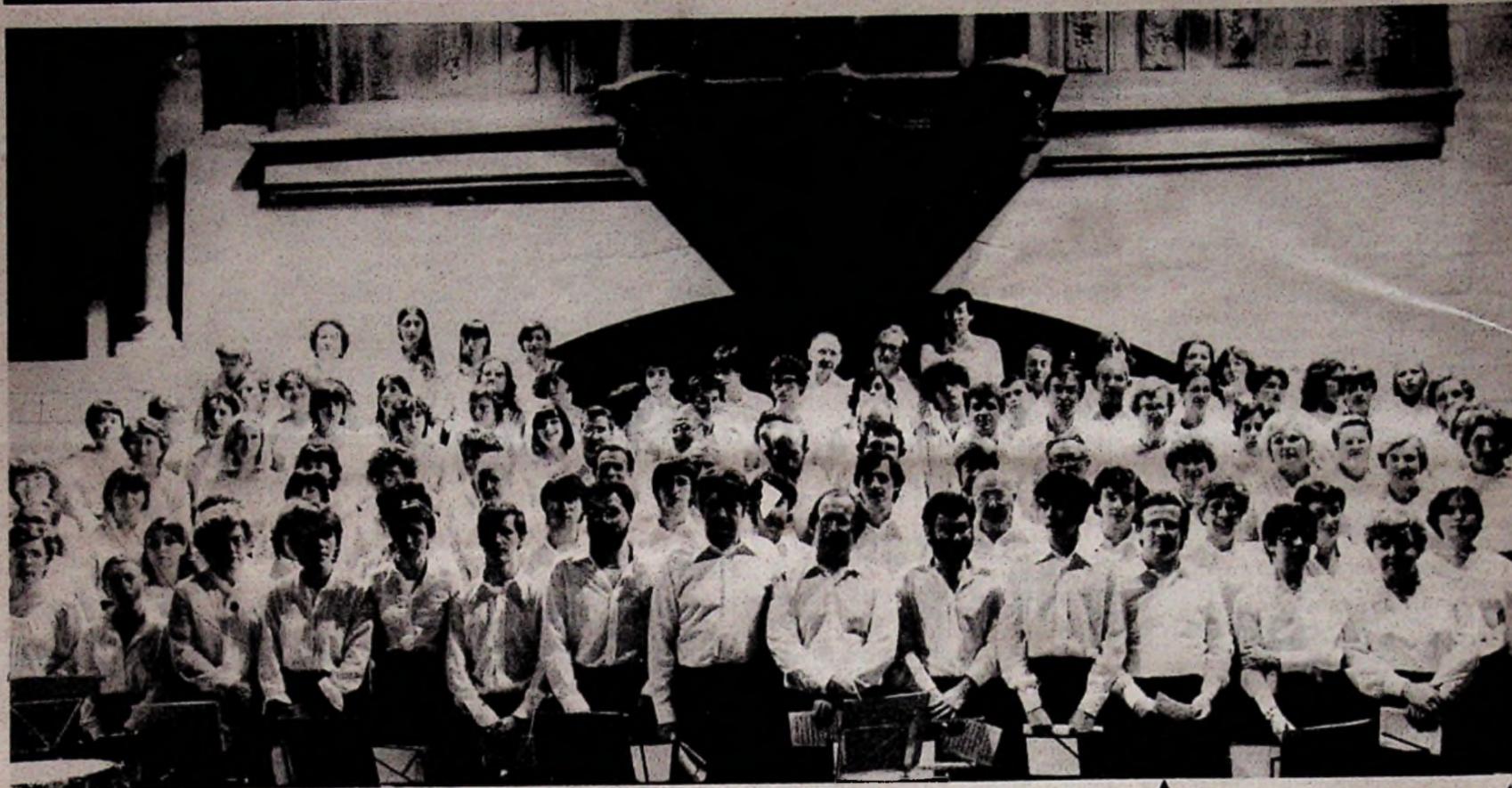
Il remit ensuite à M. Ancely, Maire de Carcassonne, une magnifique médaille, frappée par la Monnaie de Paris à l'occasion du 75^e anniversaire de la Confédération Musicale de France, pour son action efficace en faveur de l'Art Musical et l'Harmonie Municipale en particulier.

Après que tous, musiciens, personnalités et nombreux invités eurent appréciés la délicatesse des mets présentés et servis par M. Nègre, Traiteur à Villemoustaussou, vint l'instant des allocutions et discours de circonstance.

• Suite page 22

• M. André Sarzi, Président fédéral informe les dirigeants des Sociétés Musicales appartenant à la Fédération du Midi que après le décès du regretté M. André Moureaux survenu à Argelès-sur-Mer, le 14 décembre 1981, le dossier « assurances » est transféré chez M. André Galy, Président de l'U.O. des Sociétés Musicales du département de l'Hérault n° 1, rue Pentecôte, 34500 Béziers. Téléphone : (16-67) 76-53-32. Les contrats d'assurances ne se reconduisent pas par tacite reconduction, ils sont renouvelables tous les ans à partir du 1^{er} janvier, jusqu'au 31 décembre de l'année en cours. Les contrats souscrits par les Sociétés doivent être groupés par M. André Galy et adressés par celui-ci à la C.M.F. La date limite d'envoi à Paris est irrévocablement fixée au 31 mars 1982. Passée cette date, il ne sera plus possible aux Sociétés retardataires de les prendre en charge.

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES



• Suite de la page 21

M. Miquel prit la parole, en excusant, tout d'abord, les personnalités et musiciens, qui, pour diverses raisons, n'avaient pu participer à cette fête de Sainte-Cécile.

Il souligna ensuite l'activité appréciable de la Société, qui, dans le courant de l'année 1981, a prêté son concours à vingt et une cérémonies officielles et divers concerts.

Le Président remercia tous les musiciens pour leur assiduité et l'attention avec laquelle ils suivaient les conseils de leur Chef, M. Cadres, montrant ainsi, par leur conduite, qu'ils s'intéressent de très près aux activités, de plus en plus nombreuses, de notre groupement musical.

Les jeunes furent, en particulier, chaleureusement félicités pour leur présence, leur assiduité, leur persévérance, leur sérieux, leur comportement et leur tenue exemplaires.

Techniquement bien formés par l'Ecole Municipale de Musique, un certain nombre d'entre eux suivent les cours du Conservatoire National de Région de Toulouse et ont ainsi tous les moyens d'enrichir leur expérience et de développer leur sensibilité artistique par la pratique d'ensemble au sein de notre Société, sans oublier, bien entendu, un travail personnel assidu et attentif.

M. Miquel terminait son discours en citant Guillaume de Machault, grand

musicien et poète de talent, qui vécut au XIV^e siècle :

*« Partout où elle est, joie y porte,
Les déçortortés, réçortorte
Et n'est seulement de l'ouir... »*

M. Ancely, Maire de Carcassonne, dans son allocution, exprimait toute sa joie et sa satisfaction d'être parmi les musiciens de l'Harmonie Municipale à l'occasion de leur fête annuelle. Il les remerciait pour l'éclat particulier que leur prestation apporte aux cérémonies officielles organisées par la Municipalité ou Associations diverses que compte notre ville.

Il disait ensuite qu'elle était sa joie de constater la présence de nombreux jeunes dans les rangs de l'Harmonie Municipale, symbole d'un avenir riche et prometteur pour notre Société Musicale !

M. le Maire félicitait chaleureusement M. Miquel, qui est également le Directeur des Chœurs de Carcassonne, pour les succès remportés au cours du dernier Festival de la Cité : représentation du « Magnificat » de Jean-Sébastien Bach et les « Carmina Burana », cantates profanes de Carl Orff.

Ces deux inoubliables concerts étaient donnés avec la collaboration des Chœurs de l'Armagnac, du Lauragais, des Chœurs et du Grand Orchestre du Capitole de Toulouse, placés sous la direction du prestigieux Michel Plasson.

M. Ancely terminait son discours en souhaitant prospérité et longue, très

longue vie à l'Harmonie Municipale de Carcassonne !

C'était ensuite M. Reznikoff, Délégué Régional à la Musique, qui prenait la parole.

Constatant la vitalité de l'Harmonie Municipale et la qualité de ses exécutions, son effectif important qui la classe parmi une des premières Sociétés du Département, il disait combien était grande sa satisfaction de voir notre Société continuer à maintenir bien haut le renom artistique et musical de notre Ville !

Parlant de l'Ecole Municipale de Musique, il ne manquait pas de souligner la qualité de son enseignement, due à la très grande compétence de ses Professeurs et, de ce fait, les succès que ses élèves obtiennent dans la poursuite de leurs études au Conservatoire National de Région de Toulouse.

S'adressant à M. Miquel en sa qualité de Directeur des Chœurs de Carcassonne, il terminait son allocution en souhaitant un rapprochement et une étroite collaboration entre les Chœurs de Carcassonne et l'Harmonie Municipale, afin de donner encore plus d'éclat et de prestige à notre prochaine Sainte-Cécile !

Mais nous aurons sûrement, bientôt, l'occasion de reparler des nombreux projets qui sont formulés à ce sujet ! Patience, donc...

M. Blanes, Adjoint au Maire de Villemoustaussou, nous disait, à son tour, combien étaient grandes sa joie et sa fierté d'accueillir l'Harmonie Municipale dans sa Commune et soulignait les efforts que la Municipalité de cette petite ville consacre à l'Art Musical, par la création d'une Ecole de Musique qui est déjà en pleine extension !

M. René Cadres, Chef de l'Harmonie Municipale et Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, terminait ces diverses allocutions en félicitant tous les musiciens, jeunes et moins jeunes, et levait son verre à la santé de leurs familles et à l'avenir de la Musique dans notre Ville, notre Département et aussi toute notre Région du Languedoc-Roussillon !

Venait ensuite l'instant où artistes, chanteurs et raconteurs d'histoires savoureuses avaient la part belle et, sous les applaudissements et les éclats de rire des convives, prenait fin la Sainte-Cécile 1981 de l'Harmonie Municipale de Carcassonne !

Bravos et félicitations à tous, donc, et nous terminons notre article en souhaitant, de tout cœur, que l'année 1982 soit, pour notre Société, encore plus riche en activités musicales de toutes sortes et que continue de prospérer, dans la joie et l'amitié qui existent dans ses rangs, cette très belle phalange musicale qui sait toujours montrer l'exemple du dévouement et de l'abnégation au service de ce qui est et doit rester sa seule raison d'être : Aimer et faire aimer la musique, le plus grand et le plus beau des langages universels !

Les chœurs de Carcassonne ; au centre, M. Jacques Miquel, directeur, Premier Prix du Conservatoire de Toulouse.

Les chœurs de Carcassonne en « haut de gamme »

L'assemblée générale des chœurs de Carcassonne s'est tenue le vendredi 4 décembre dernier, dans la salle de l'Harmonie Municipale et en l'absence de M. Jean Alary, en déplacement à Paris. C'est notre estimé Vice-Président, M. Georges Bruyère, qui eut la responsabilité et l'honneur de présider la séance.

Ce dernier, dans son rapport moral, devait tout d'abord se réjouir de la très forte participation qui a véritablement fait exploser le petit effectif d'il y a trois ans... Nés d'un défi, les Chœurs de Carcassonne ont été tenus très précautionneusement sur les fonds baptismaux par MM. Jean Alary, qui caressait depuis longtemps le projet, et Jacques Miquel, qui prit en main les destinées du groupe.

Reprenons quelques passages de l'intervention de M. Bruyère, à ce propos, et qui nous donnera une idée de l'atmosphère qui entoura cette progression :

« ... Quelle dose de courage, de patience, d'amabilité pour faire répéter, chanter et faire se connaître des personnes, qui, un mois auparavant, s'ignoraient. Les Chœurs étaient nés, avec le « Requiem » de Verdi, chanté au Grand Théâtre de la Cité et qui fut le grand moment musical du Festival de la Cité 1979. Il fallait, dès lors, les faire vivre et prospérer, et ce fut, au cours de la deuxième année, « la Création » de Haydn, sous la tutelle, ferme mais souriante, de M. José Aquino... »

« Au début, tout n'allait pas pour le mieux. Mais les rangs avaient grossi, la bonne volonté, l'application et le sérieux ne faisaient point défaut et l'examen de passage fut très bien franchi. Et quelle fierté, quelle joie pour nous tous d'interpréter cette « création » sous la bague du prestigieux chef Michel Plasson. Nous avions même eu le temps d'apprendre et de chanter, avec un orchestre de jeunes et déjà talentueux musiciens anglais, l'« Alléluia » du « Messie » de Haendel... »

« Désormais, il fallait compter avec les Chœurs de Carcassonne, que M. José Aquino appréciait à leur juste valeur, grâce au travail de tous et de chacun et à la compétence souriante du chef. »

« Parvenu à ce point, l'ensemble, l'an dernier, marqua deux grands coups : il voulut prouver et démontrer qu'il était majeur et qu'il pouvait se produire seul. Ce fut notre participation à la Messe de Minuit, à la cathédrale Saint-Michel, où, sous les voûtes, retentirent les notes sublimes du « Locus Iste »... Ensuite, preuve éclatante de valeur et de confiance mise en nous par M. Aquino, on nous fit l'honneur d'ouvrir le Festival de la Cité 1981 par un concert, notre concert, avec le « Magnificat » de Jean-Sébastien Bach, qui obtint un formidable succès. »

« Puis, enfin, ce fut l'apothéose avec le splendide concert donné au Grand Théâtre de la Cité, où nous interprétions, avec les Chœurs de l'Armagnac, du Lauragais, les Chœurs et le Grand Orchestre du Capitole de Toulouse, les « Carmina Bu-

RECHERCHES...

- Minois Christian, 11, rue du Clair-Matin, 03100 Montluçon.
- Dufoy Paul, 26, avenue Victor-Pilhès, 09400 Tarascon-sur-Ariège.
- Erme Bernard, Malain, 21410 Pont-de-Pany.
- Maillard Augustin, 12, rue du Bois-Chevalier, 28800 Bonneval.
- Ragaut Félicie, « Echo Municipal », 34750 Villeneuve-lès-Maguelonne.
- Rouzeau Léandre, 15, avenue du Général-Leclerc, 36500 Buzançais.
- Moreton Gérard, 7, rue Jean-Mermoz, 42160 Andrezieux-Bouthéon.
- Raverdy Catherine, 19, rue Beaurivage, 42300 Roanne.
- Karcher Charles, 22, rue de la Fontaine, 57300 Hagondange.
- Delpointe Janvier, rue Lénine, Petite-Forêt, 59410 Anzin.
- Noireau Marcel, 31, rue Sadi-Carnot, 59620 Aulnoye-Aymeries.
- Prud'homme Daniel, 58 bis, rue Jean-Jaurès, 59199 Hergnies.
- Keller Bruno, 252, rue A.-Bonte, résidence Le Carnoy, 59130 Lambersart.
- Cunin Michel, 20, boulevard de Metz, appt 16, 59000 Lille.
- Vandewalle Omer, 64-51, rue Jean-Bart, 59290 Wasquehal.
- Bernardet Jean, 19 bis, avenue des Thermes, 63400 Chamalières.
- Joue Jean, Clique Majorettes, 66260 Saint-Laurent-de-Cerdans.
- Aubert Georges, 87, rue Grillon, 69006 Lyon.
- Becquet André, 2 bis, avenue du Léman, 74100 Annemasse.
- Bernard-Granger Guy, Saint-Blaise, 74350 Cruseilles.
- Roussel Georges, rue Charles-Morin, 76260 Eu.
- Paz José, 4, allée Saint-Roch, 81300 Graulhet.
- Gourmel François, 10, boulevard de Stalingrad, 92320 Châtillon.
- Manach Christian, 3, rue Normandie-Niemen, 93440 Dugny.
- Cartel Robert, Petit-Pérou, Abymes, 97110 Pointe-à-Pitre.
- Jean-François Joël, Derrière l'Hôpital, Abymes, 97110 Pointe-à-Pitre.
- Sombe Claude, cité Martenot-Sud, 97110 Pointe-à-Pitre.

rana », cantates profanes de Carl Orff. Tout cet ensemble, Chœurs et Orchestre, était placé sous la direction du grand Michel Plasson. »

« Ce magnifique spectacle était donné le 15 juillet dernier, devant près de 5.000 auditeurs enthousiastes, venus, pour certains, de villes fort éloignées de Carcassonne et même des pays voisins... »

Après ce concert, les choristes se retrouvaient dans leur salle des répétitions où les Membres du Bureau avaient organisé à leur intention un buffet froid pour terminer agréablement cette inoubliable soirée.

Jacques Miquel se voyait offrir par la Chorale une magnifique baguette en bois d'ébène, symbole des liens d'amitié qui unissent le chef à ses choristes et en reconnaissance de l'excellent travail effectué sous sa direction pendant ces derniers mois.

« Comment, pourquoi cela a-t-il été possible ? Parce que M. Miquel, avec sa patience légendaire, sa gentillesse et sa grande compétence a su créer un climat. Parce que, tous ensemble, depuis trois ans, nous connaissant mieux, nous avons tissé de solides liens d'amitié. On ne peut pas chanter si l'on ne se sent pas en communion d'esprit avec les autres, ou s'ils nous sont indifférents. C'est cela, je crois, le grand message de la musique... »

Notre Vice-Président ne manquait pas, ensuite, de souligner que la chaleureuse atmosphère, la cohérence parfaite et la grande amitié qui unissent les choristes ne sont point étrangères, loin s'en faut, à cette déjà longue série de succès...

M. Bruyère concluait son allocution en ces termes :

« ... Et c'est à cette seule et unique condition que nous pourrions chanter de grandes et belles œuvres. Notre joie et notre bonheur à les exécuter, à les faire partager, seront notre suprême et légitime récompense, parce qu'au-delà des notes, des portées, des silences, des mélodies, nous aurons donné une grande part de notre cœur. »

Mme Renée Pujol, notre secrétaire générale, prenait à son tour la parole et, après s'être félicitée des succès éclatants remportés par la Chorale au cours de la saison écoulée, terminait son petit discours par cette belle phrase : « Le Chant, c'est la réconciliation suprême de l'individu avec lui-même. »

Ensuite, M. Bernard Durand, notre trésorier général, nous donnait connaissance de l'état de nos finances, qui sont parfaitement saines.

C'est sous les applaudissements de l'assistance que le Rapport financier était adopté, il va sans dire, à l'unanimité !

Il était alors procédé à l'élection du bureau de la chorale, qui se composait de la façon suivante :

Président actif : M. Jean Alary ;
Vice-Présidents : Mme Odette Pelouze et M. Georges Bruyère.
Secrétaire générale : Mme Renée Pujol.
Secrétaire adjoint : M. Gérard Lhuillier.
Trésorier général : M. Bernard Durand.
Trésorier adjoint : M. Yvon Bosc.
Archiviste : M. Jean-Pierre Clémens.
Chef des Chœurs : M. Jacques Miquel.
Membres Assesseurs : M. Vincent Bulquet ; Mlle Catherine Alary ; Mme Renée Buscaï ; M. Joseph Calvayrac ; Mmes Eliane Derochette, Labata, Nicole Ripiégo.

Il appartenait alors à M. Jacques Miquel, notre très estimé directeur, d'adresser à tous les choristes ses chaleureuses et bien sincères félicitations pour le magnifique et remarquable travail accompli en 1981. Il nous encourageait ensuite à persévérer dans nos efforts, afin de mener à bien les grands projets qui se dessinent à l'horizon de 1982, en particulier « la Damnation de Faust », d'Hector Berlioz, que nos sympathiques chanteuses et chanteurs interpréteront à Toulouse et au Grand Théâtre de Bordeaux, sous la direction de Michel Plasson.

Notre estimé chef terminait son allocution en souhaitant longue existence et prospérité aux Chœurs de Carcassonne, une très heureuse année à tous les choristes, ainsi qu'à leurs familles, et, ainsi, se terminait l'assemblée générale annuelle des chœurs de Carcassonne.

Max BOUSQUAT

Coursan

Deuil à l'harmonie républicaine

Le mercredi 30 décembre 1981, s'est éteint dans sa demeure de la rue Alsace-Lorraine, notre ami et président de l'Harmonie républicaine de Coursan, Simon Thibaut, à l'âge de 61 ans.

Entré dans les rangs de l'Harmonie en 1935, il prit place au pupitre des trombones à coulisse, dont il fut après son retour de l'armée un brillant soliste.

En 1954, il fut désigné par ses camarades, comme président, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort. Néanmoins, atteint par la

terrible maladie du siècle, à chaque réunion, il remettait son mandat entre les mains de ses amis musiciens ? Ceux-ci n'acceptèrent jamais cette démission sachant qu'il était bien secondé par son ami R. Gianet, secrétaire général. Hélas ! la mort est venue le faucher à l'âge où il est encore permis d'élaborer des projets.

Simon était un homme doué d'une excessive gentillesse, toujours prêt à rendre des services à son prochain, il n'avait que des amis et, pour lui l'harmonie fut la moitié de sa vie.

Honorablement connu depuis la fondation de son sympathique ensemble jazz, quelques temps après la libération puisqu'il avait fait tourbillonner tant de jeunes dans tout le Languedoc-Roussillon. Le jazz « Simon » a duré une vingtaine d'années.

Les funérailles de notre ami et président ont eu lieu le jour de la Saint-Sylvestre. Une foule considérable d'amis venus de toutes parts, avait tenu à l'accompagner à sa dernière demeure. Pas de fleurs, pas de musique, pas de discours, telles furent ses dernières volontés. Les musiciens de l'Harmonie ouvraient le cortège, nous y avons remarqué la présence de M. André Sarzi, président fédéral qui fut durant quarante années, directeur de l'Harmonie, M. Capman, directeur de la Lyre Narbonnaise, M. Emile Espuna, directeur honoraire de la Lyre Narbonnaise. M. Gilbert Pla, conseiller général, maire de Coursan, ex-hautboïste à l'Harmonie républicaine. Nous présentons à sa femme Zizie, ses deux fils et leur famille, à tous ceux que de deuil afflige, nos condoléances sincères et attristées.

Port-la-Nouvelle

Au réveil nouvellois

Vraiment la malchance s'acharne sur cette société musicale, qui pourtant ne ménage pas ses efforts auprès de la population nouvelloise, durant toute l'année et plus spécialement en ce moment où les aubades vont bon train.

Tout débutait bien en ce début d'année, ce samedi et ce dimanche 2 et 3 janvier puisque une bonne partie de la population avait déjà bénéficié de l'écho des aubades matinales, la clémence quasi printanière aidant à son déroulement.

De sa haute stature, entouré de la jeune et vieille garde, le jeune et dynamique trompettiste Christian Roux égrenait et amorçait de nouveaux succès, tout cela avait comblé les habitants de Port-la-Nouvelle. Fatigués, mais contents, les musiciens se donnaient rendez-vous pour le dimanche 10 janvier, mais la malchance en décidait autrement. Le lundi, le travail reprenait ses droits et Christian fut stoppé par l'imprévisible accident de la route en se rendant à son chantier. Voulant éviter une voiture venant à gauche, sa voiture fit une embardée sur le bord de la route, il fut retiré difficilement de cet amas de ferraille et s'est retrouvé sur le lit de la polyclinique de Narbonne atteint d'une fracture du fémur.

Connaissant sa robuste santé, nous pensons et souhaitons à notre ami Christian, un prompt rétablissement, un rapide retour au Réveil et nos vœux à toute sa famille choquée par ce stupide accident.

En ce début d'année encore, la famille du Réveil souhaite à son sympathique secrétaire, Culié Hubert, en traitement à Paris, pour mettre fin aux séquelles de son lointain accident de la circulation et à la réussite totale de sa nouvelle thérapeutique qui le rendra définitivement à sa famille.

M. Sarzi et Madame, Président fédéral, souhaitent à ces deux amis musiciens, un prompt rétablissement et l'expression de leur plus profonde sympathie.

HERAULT

Union musicale des Sociétés de l'Hérault

Les Sociétés du Département de l'Hérault se sont réunies à Béziers, au Palais des Congrès, pour l'assemblée Générale 1981.

A 14 h 30, le président R. Portes ouvre la séance, il est entouré de Messieurs A. Gabaudans, Vice-Président de l'Hérault Zone A ; A. Galy, Vice-Président de la Zone B. C. Linon, Responsable musical des Sociétés de l'Hérault et Lucien Miéchamp, Trésorier Général.

Monsieur J. Reznikoff, Délégué Régional de la Musique, assistait également à cette réunion.

Monsieur André Sarzi, Président Fédéral, s'était excusé.

Le président remercie tous les Délégués qui ont répondu à la convocation et il passe à l'ordre du jour.

En ce qui concerne les feuilles de renseignements, il insiste auprès des retardat-

naires afin qu'ils fassent un effort pour que ces feuilles parviennent avant la fin de l'année. Il en est de même pour la cotisation qui doit être adressée au CCP 5578 Montpellier avant le 31 décembre 1981 au Trésorier de la Fédération.

En ce qui concerne le stage des jeunes en 1981 il donne la parole à M. A. Galy qui a été le responsable de ce stage sur le plan matériel. Ce dernier se dit satisfait mais il insiste pour que les responsables n'attendent pas la dernière minute pour répondre aux convocations.

Pour M. C. Linon, responsable musicale du stage, il demande aux Directeurs de sociétés de ne désigner des jeunes pour le stage qui sont à même de tenir une partition et qui de plus connaissent au moins les morceaux qui leurs sont envoyés quelques temps avant que le stage commence. Le Président remercie MM. Galy et Linon des efforts qu'ils font pour ces Jeunes Musiciens.

Stage 1982, sur proposition du Président et en accord avec les représentants des sociétés, le stage 1982 aura lieu le 8-9 et 10 juillet à Béziers. Nous allons demander le château de La Dèveze à la municipalité... Pour répondre au vœu des parents et des jeunes une participation sera demandée à chaque exécutant. MM. C. Linon et A. Galy acceptent de diriger cette année encore le stage des jeunes. Plusieurs délégués demandent à M. C. Linon des explications sur la tenue du stage et la formation des jeunes. Un délégué propose à M. Linon que les jeunes qui ont l'intention de participer au stage 1982 soient décentralisés et que M. Linon se rende sur place pour juger de la valeur musicale des jeunes. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le président annonce que la municipalité de Béziers a décidé d'organiser en 1982 un Concours National de Musique semblable à celui d'Aix-les-Bains. Ce concours se déroulera le 23 mai 1982.

M. J. Reznikoff, Délégué Régional de la Musique, tire les conclusions de cette réunion. Il signale qu'il est toujours disposé à aider les Sociétés Populaires et qu'il se tient à la disposition des dirigeants des Sociétés.

Sur le plan du stage qui a lieu à Béziers il se réjouit du succès toujours grandissant de ce stage auquel il a eu l'honneur d'assister au dernier concert à Valras plage. Il souhaite néanmoins qu'un jour un rassemblement régional est lieu dans le département. Il assure le Président des Sociétés de l'Hérault que comme par le passé la Délégation dont il a la responsabilité l'aidera pour le stage 1982.

Après que le Président eut répondu à quelques questions d'ordre pratique concernant la marche de l'Union Départementale et la Fédération du Midi, il déclare clos l'assemblée générale et lève la séance à 16 h 30.

Fédération musicale du Midi fête de la Sainte-Cécile à Béziers

La Fête de la Sainte-Cécile qui, comme chacun le sait, est la Patronne des Musiciens. La diversité du programme mis sur pied s'est déroulé au Palais des Congrès de Béziers devant un nombreux public.

On remarquait parmi les personnalités celles de M. Balmigère, Député-Maire ; Bousquet, Conseiller Général ; Sabah, adjoint aux Affaires Culturelles ; Mme Bayou, représentant ; M. Bayou, retenu à Paris ; M. P. Cros, Conseiller Municipal, représentant M. Emile Turco ; le Capitaine Azas, Chef de la Musique du 54^e Régiment ; M. A. Galy, Vice-Président de l'Hérault ; L. Miéchamp, Trésorier Général ; C. Linon, Responsable musical des Sociétés Musicales de l'Hérault ; R. Portes, Secrétaire Général de la Fédération.

La présentation du concert était présentée par Mlle Céline Garcia, professeur de diction. Faisant alterner le folklore, harmonie, et bandas et penas, nous avons entendu successivement :

La Banda Los Biterres dans la Danse des canards de Werner Thomas et M. Carnaval de Francis Lopez.

La pena Lous Camelous dans Iritzuna, Pamplanita, sous la direction de Antoine Ruiz.

La Lyre Biterroise sous la direction de M. Léon Collet interpréta ouverture de Zampa de Hérod.

La chorale La Cantarella sous la direction de Claude Lévy : Henri IV, mère Antoine Remplis ton verre vide, mon mari va à la taverne, berceuse russe Latarantelle.

La classe de trompette de M. C. Linon Adam et Eve Polka pour deux trompettes de J. Reynaud avec Hervé Barthe et Alain Fontès accompagnés au piano par Mme Henric, professeur de musique.

La Lyre Biterroise sous la direction de

M. Léon Collet : Quadrille de la Vie Parisienne d'Offenbach.

La classe d'Orchestre de l'Ecole de Musique sous la Direction de Jean Henric : Marche d'Alceste de Gluck, Petite Suite sur un choral Bach Vals Grieg, Marche Haendel.

La pena La Bienvenida sous la Direction de M. Moncassin Barsil de Aryba rose, Un Tibo de Georges Manfied, El Comanchero de Oswaldo Farres La pena Rouge et Or et la Pena Les Etoiles du Rail dans La Cucaracha de Tata Nacho direction Gilles Liguory.

Selon la tradition M. René Portes, Secrétaire Général, remercia au nom de tous les Musiciens la municipalité de Béziers de maintenir cette Fête de la Sainte-Cécile et il annonça qu'en 1982 la ville de Béziers organisait un Concours National de Musique. Puis ce fut la traditionnelle remise des médailles en fonction de la formation à laquelle les musiciens appartiennent.

La Lyre Biterroise ; M. Lauriol et Cou-drec Médaille de Bronze Dorée de la Fédération du Midi ; M. Barrau, médaille de Bronze de la confédération ; MM. Vidal et Pech, médaille Dorée de la Confédération.

Banda Los Biterres ; la médaille de bronze de la Fédération a Mlle Ysabelle Colomiés et Christine Brulair ainsi qu'à MM. Ménival, Nebat et Vaquier.

Les Etoiles du Rail : Mlles Moelie Lauze et Marie Rocamora médaille de Bronze de la Fédération ; Mme Christine et Gilles Liguory, Médaille Dorée de la Fédération.

Après quelques mots de M. le Député-Maire la Sainte-Cécile 1982 s'est terminée par un apéritif d'honneur offert par la municipalité.

Bédarioux

Fête de la Sainte-Cécile à l'Harmonie

Organisée par l'Harmonie de Bédarioux, l'Ecole de musique les majorettes et le groupe folklorique de la M.J.C., la Fête de la Sainte-Cécile a connu un vif succès. M. André Galy, Vice-Président de l'Hérault, Zone B, présida cette manifestation musicale, ainsi que M. Jammes de la Fédération des majorettes. Nous avons noté également la présence de M. Balmigère, Député-Maire et Conseiller Général de l'Hérault M. Martinez, conseiller général ; Chauvet, adjoint au Maire de Bédarioux et Cabrol, Vice-Président de la M.J.C. ainsi que des représentants des diverses organisations de la ville.

Les Majorettes débutèrent avec succès cette fête par une démonstration très applaudie. Afin d'honorer les responsables de l'Harmonie les Jeunes musiciens offrirent à M. Galtier et Chapoulet une baguette de direction. Les jeunes musiciens interprétèrent alors plusieurs morceaux de leur répertoire notons que l'âge moyen de ces jeunes est inférieur à 18 ans.

M. A. Galtier lança un appel pour que le recrutement soit plus important parmi les jeunes. Mme Wagner, présidente des Majorettes exprima sa satisfaction pour l'entente qui règne dans le groupe. M. Balmigère remercia les organisateurs de l'avoir invité à cette manifestation musicale il regrette que les musique de nos villages disparaissent et félicita les musiciens et les majorettes pour le concert auquel il venait d'assister. Il termina en exprimant sa confiance en un avenir meilleur pour la musique populaire. MM. Chauvet et Galy adressèrent leurs félicitations aux organisateurs et aux musiciens. Selon la tradition M. A. Galy remis aux musiciens et aux majorettes les médailles et diplômes à Mlle Nadine Mounis et MM. Claveria André et Gérard Galtier reçurent la Médaille de Bronze de la Fédération du Midi. MM. Jean-Luc Perez et Galtier Raymond reçurent la Médaille Dorée de la Fédération du midi. M. Chapoulet recevait de la part de M. A. Galy la Médaille d'Argent de la Confédération de France. Cette Fête se termina par l'offrande de fleurs à Mme Chapoulet et un Vin d'Honneur offert aux personnalités et aux représentants des diverses organisations de Bédarioux.

Cazouls-les-Béziers

La Sainte-Cécile

L'Union Musicale de Cazouls-les-Béziers a fêté la Sainte-Cécile le dimanche 6 décembre 1981 en se faisant entendre au cours de la messe de 10 heures en l'église du village en interprétant sous la baguette de son directeur un programme de choix avec « Le Largo », de Haendel ; « La Réverie » de Schuman ; « La Marche religieuse d'Alceste », de Gluck et « La Marche Royale de France », reconstituée par Georges Laroyez. Après l'apéritif offert par le président, les musiciens et leurs

• Suite page 24

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 23

épouses firent honneur au repas amical auquel étaient invités et avaient pris place auprès du président et madame, M. Raoul Bayou, député-maire de Cessenon, questeur à l'Assemblée ; Mme Marguerite Bayou, maire de Saint-Chinian ; Mme et M. Oumac, conseiller municipal représentant M. le Maire de Gazouls, empêché ; M. André Galy, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi, ils prirent chacun la parole et encouragèrent les musiciens à continuer à diffuser la musique populaire chaque fois qu'ils en ont l'occasion. Il y eut aussi le moment des belles voix bien accompagnées à l'orgue électrique par le toujours dévoué M. Rouquette. Après quelques danses l'on se sépara en se disant à l'année prochaine.

Montagnac

La Sainte-Cécile à l'Union Musicale

C'était la fête à l'Union Musicale en ce dimanche de décembre. Un appel avait été lancé dans la presse régionale aux amis de notre harmonie pour leur nombreuse présence à la grand-messe ; il a été largement entendu et un grand nombre d'entre eux emplissaient la nef de notre magnifique église du XIII^e siècle à l'acoustique si remarquable.

Quatre morceaux furent joués : « Petite suite rustique » extrait (Filleul) ; « Célèbre sérénade » pour trompette solo (F. Schubert), « Chant prouidique » (H. Villette). Les numéros 1 et 3 rappellèrent aux anciens musiciens les concours de Béziers 1935 et Castelnaudary 1936 qui valurent un 1^{er} prix d'exécution à la société. A la sortie : « Marche de la 2^e D.B. » avec la Clique-Fanfare qui joua « Au Champs » à l'élévation. Notre curé-doyen, dans son homélie, nous parla longuement de sainte Cécile, martyrisée au III^e siècle à cause de sa foi. Le défilé à travers notre ville se poursuivit ensuite avec un hommage aux morts des deux guerres devant leur monument où le « Garde-à-vous » et « La Marseillaise » furent exécutés, suivi par les aubades traditionnelles et l'apéritif pris au siège.

Il est près de 13 heures quand après le « Benedicite » chanté par l'assistance, les 80 convives où la présence de nombreuses dames et jeunes filles apportent une incontestable note de charme, attaquent dans le grand salon de l'Hôtel Lyrique, le menu préparé à leur intention. A l'heure des toasts, M. Lamouroux René, président de l'Union Musicale salue les personnalités présentes, excuse le délégué de la F.M.M. retenu par des obligations familiales, fait le point moral de notre groupement, nous parle également de la Sainte Patronne des musiciens et fait applaudir la présence dans la salle d'une Cécile, gracieuse fille d'un de nos exécutants.

M. Vargas, au nom de la « Lyre Agathoise » se réjouit du climat d'entente qui règne ici, ainsi que celui des rapports d'amitié entre les deux sociétés musicales. M. Arcay Jean, le chef d'harmonie, lit une liste de noms découverte dans les archives, établie le 1^{er} janvier 1889, préfontdateurs de l'Union Musicale (survenue seulement en 1896), noms fleurant bon le terroir montagnacois et où, dans l'attention générale, chacun y retrouve le nom d'un ascendant, grand-père, parent ou ami. Il relit, en terminant une phrase prononcée ici-même par le regretté président fédéral Sénégas pour la Sainte-Cécile 1963 à la gloire de la musique populaire : « Puissant facteur de paix entre les esprits, les cœurs, les individus, les classes sociales, les nations. »

M. le Curé-Doyen dit ensuite mesurer l'honneur qui lui a été fait de présider ces agapes, félicite l'Union Musicale de sa fidélité à rehausser par sa participation les grandes fêtes religieuses, la kermesse paroissiale de Pentecôte, ainsi que l'animation apportée dans notre petite ville par ses concerts publics et défilés.

Le « feu vert » est ensuite donné aux chanteurs, fantaisistes, duettistes qui se produisent à la satisfaction générale, clôturant d'excellente façon cette journée toute d'union et de concorde au service d'idéaux communs, qu'aucun incident ne vint troubler, journée par ailleurs favorisée par un temps magnifique.

J.A.

LOZERE

Langogne

Fête de Sainte-Cécile

En ce dimanche 13 décembre, jour retenu par la Lyre Langonnaise pour fêter Sainte-Cécile, la ville avait revêtu sa parure d'hiver et les rues glissantes ne se prêtaient pas un défilé. Aussi, un peu avant

11 heures, chacune se rendit individuellement au lieu de la cérémonie religieuse dans notre belle église romane dont l'acoustique se prête si bien à la musique.

Le programme varié de cette sainte Cécile 1981 fut apprécié des mélomane. A l'entrée, l'ensemble des 40 musiciens, harmonie et batterie-fanfare interpréta la « Marche des Princes », de Giraud. Cette marche solennelle fut suivie d'une œuvre d'un genre différent : le negro spiritual « Nobody Knows » exécuté avec beaucoup d'expression par un jeune membre de l'harmonie accompagné à l'orgue par notre chef de musique. L'élévation permit à la batterie-fanfare de se faire entendre seule dans un parfait ensemble avec la traditionnelle sonnerie « Aux Champs ». Peu après, l'harmonie prenait le relais pendant la communion avec une mélodie d'E. Grieg « Dernier Printemps ». Les harmonies si particulières de ce compositeur norvégien furent bien rendues malgré la crainte des musiciens peu habitués à ce genre de musique. La cérémonie touchait à sa fin et après les remerciements de M. le Curé de la paroisse, l'ensemble harmonie-batterie-fanfare exécutait la marche de Semler Collyery « Les Dragons de NOailles ».

La fête n'était cependant pas terminée, et dès la sortie de la messe, les musiciens, leurs épouses ainsi que les élèves de l'école de musique se rendaient à la vaste salle paroissiale où, grâce à la compétence de notre deuxième basse et au dévouement d'une bonne partie des musiciens qui avaient mis la main à la pâte, un copieux et succulent lunch nous attendait. Ce n'est que fort tard, après les chansons, danses, discours, musique et soupe à l'oignon, que nous nous séparions contents de cette agréable journée.

PYRÉNÉES-ORIENTALES

Perpignan

Création d'une classe d'orchestre d'harmonie à l'Ecole nationale de musique

Le Président André Ameller, lors d'une visite en Roussillon, a rencontré Michel Peus, Directeur de l'Harmonie Municipale de Perpignan et lui a suggéré de demander au Directeur de l'E.N.M. de Perpignan, M. Robert Druet, la création d'une classe d'orchestre d'harmonie. Cette excellente initiative permit effectivement à Michel Peus de contacter le Directeur de l'E.N.M. et la Municipalité de Perpignan qui acceptèrent la création ! Et c'est ainsi que depuis quelques mois, se rassemblent autour de Michel Peus trente-huit jeunes musiciens de l'E.N.M., le mercredi, de 18 heures à 20 heures ; le travail est sérieux et donne déjà de bons résultats. Le Directeur a demandé à Michel Peus de participer à l'audition des classes d'orchestre fin janvier. Au programme de la classe : « l'Ouverture d'« Egmond » de Beethoven, « le Concerto pour Hautbois » de Cimarosa, « la Symphonie pour les soupers du Roy » de Delalande, « les Airs hétérogènes » d'André Ameller, « Marche n° 1 pour Musique Militaire » de Beethoven.

Originalité de la classe d'orchestre : Michel Peus désire former les futurs chefs des sociétés des Pyrénées-Orientales, et c'est ainsi qu'il permet à deux jeunes musiciens de s'initier à la Direction d'orchestre. Cette expérience passionne les jeunes. Le stage annuel organisé par l'A.D.D.M. 66, en collaboration avec l'Union des sociétés musicales dont Michel Peus est le Président, permet la rencontre des jeunes du Conservatoire avec ceux des Ecoles municipales de Musique en milieu rural, ce qui est bénéfique pour tous. A l'issue du stage, une série de concerts est organisée pour montrer au monde rural l'utilité pédagogique et sociale d'un tel travail.

Rendons grâce au Président André Ameller de cette initiative !

Saint-Laurent-de-Cerdans

Réveil Laurentin

Ce dimanche 17 janvier 1982 a eu lieu l'assemblée générale du Réveil Laurentin — clique-fanfare et majorettes —, placée sous la présidence de M. le maire Pierre Reynaud et M. Michel Peus, président départemental des sociétés musicales ; M. Albert, conseiller général, s'est fait excuser.

Au cours de cette réunion, le Président fit le rapport moral de l'année écoulée : des questions très importantes ont été débattues. Il a été fait état des fêtes organisées dans le courant de l'année 1981, puis un bilan financier rapide a été dressé, comportant aussi bien les comptes de la clique-fanfare et des majorettes : ces derniers, dans l'ensemble, sont satisfaisants.

Les fêtes 1982 ont été abordées : tout d'abord, le carnaval, mais chut ! A ce sujet, nous n'avons pas le droit de dévoiler ce qui a été dit. Nous savons par contre que les fêtes 1982 feront le régal des connaisseurs en musique.

Comme chaque année, le bureau étant démissionnaire a été reconduit à l'unanimité, après le vote à main levée. Voici sa composition :

Clique-fanfare : présidents d'honneur, M. le Conseiller Général et M. le Maire ; Président actif, Roltg Jean-Pierre ; Vice-président, Selles Thomas ; Secrétaire, Delos Jean ; Trésorier, Tixador Jean ; Membres du bureau, Vila Marcel, Planas Jacques, Baret Gilbert.

Majorettes : Présidents d'honneur, M. le Conseiller Général et M. le Maire ; Président actif, Roltg Marguerite ; Secrétaire, Xarroller Jeanne ; Trésorier, Corominas Aline ; Membres du bureau, Nogue François, Carod Augustin, Baret Jeannette.

Relations Presse et Publicité : M. Gibraltar Laurent.

Avant de lever la séance, le Président Jean-Pierre Roltg fit allusion aux prochaines promotions de médailles. Pour 1982, le doyen du groupe sera honoré, M. Selles Thomas. M. Gibraltar Laurent, de Perpignan, rappela une fois de plus, la distinction venant de Paris, et dont furent à l'honneur le 6 décembre 1981, M. et Mme Roltg.

Avant de se séparer, tout le monde leva son verre à la prospérité des deux groupes : Clique-fanfare et Majorettes Laurentines.

MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE

Saint-Nicolas-de-Port

Sainte-Cécile à l'Harmonie Municipale

Le dimanche 29 novembre 1981, après une remarquable prestation Musicale de l'Harmonie en la Basilique, sous la Direction de M. J.-P. Coulon, ex-Capitaine, Chef de Musique des Parachutistes, Directeur de la Musique Municipale, un Vin d'Honneur a été offert dans les Salons de l'Hôtel de Ville.

Parmi les personnalités invitées, il convenait de remarquer la présence de MM. Robert Sommer et Gilbert Chocat, respectivement Président Adjoint et Vice-Président de la Fédération des Sociétés Musicales et Chorales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle ainsi que celle de quelques élus locaux.

M. Bernard Haagen, Maire et Président de l'Harmonie Municipale, après avoir remercié les personnes présentes, a adressé ses félicitations à M. J.-P. Coulon pour les résultats positifs enregistrés à l'école de Musique dont il est le principal artisan ; à son tour, M. J.-P. Coulon a remercié avec émotion ses proches collaborateurs et dévoués musiciens et a engagé les Portois à lui envoyer leurs enfants pour les initier à l'Art musical. M. Robert Sommer a exprimé sa satisfaction et a souhaité voir beaucoup de Sociétés Populaires à suivre l'exemple de celle de Saint-Nicolas-de-Port.

Des diplômes ont été ensuite remis aux élèves de l'école de Musique en récompense de leur succès aux examens de la C.M.F. ayant eu lieu le 24 mai 1981 à Saint-Nicolas-de-Port ; sur 55 élèves présentés, 54 ont été reçus.

Le Palmarès a été le suivant :
— Cours Préparatoire : 33 élèves présentés dont 32 reçus, 18 Premiers Prix avec 7 à l'unanimité.
— Cours Élémentaire : 10 élèves reçus, 3 Premiers Prix.
— Cours Moyen : 6 élèves reçus, 1 Premier Prix.
— Cours Pré-Supérieurs : 5 élèves présentés, une Première Médaille et quatre deuxième accessits.
— Cours Supérieur : un deuxième Prix.

A l'issue du sympathique banquet qui a suivi, à la salle des Fêtes de la localité, les musiciens ci-dessous mentionnés se sont vu remettre médailles et diplômes pour leur fidélité à la pratique de la Musique.

Médaille d'Argent de la C.M.F. à M. Malmonte René.

Médaille de Bronze de la C.M.F. et 20 ans d'Etat des Sociétés Musicales et Chorales à M. Antoni Jean-Marie.

Médailles Fédérales de 15 ans à MM. Thierry Jacques, Defet Jacky, Marguerat Jean-Claude.

Il convient également de mentionner la remise de 11 médailles « Junior » à de jeunes musiciens pour 5 et 10 ans d'activité musicale.

Cette fête de Sainte-Cécile qui s'est déroulée dans l'allégresse générale a contribué une fois de plus à réunir musiciens et mélomanes Portois en renforçant leurs liens d'amitié.

Le Comité de l'Harmonie qui a tout parfaitement organisé a mérité nos sincères félicitations.

MARNE ET MEUSE

MARNE

Epernay

L'Avant-Garde a fêté Sainte-Cécile le 13 décembre 1981

Sympathique Société sparnacienne, fidèle et toujours présente à toutes les manifestations de la ville, l'Avant-Garde profita de la fête de sa Sainte Patronne pour honorer son Président.

En effet, à l'issue du traditionnel banquet, M. Michel Houlmont, du Comité de la Fédération, remettait l'Etoile Fédérale au Président André Faniel, pour ses 50 années de participation active à la société. En quelques mots chaleureux, le représentant de la Fédération rappela que M. Faniel débuta comme musicien et gravit tous les échelons pour se voir offrir la présidence.

Sept musiciens recevaient aussi la Médaille des Sociétés Musicales et Chorales. Il s'agit de MM. Marius Thibaud, Georges Petitjean, Jean Devigne, Yves Lamarie, Daniel Martin, André Dessonnet, et José Martin.

Avec les personnes déjà nommées, participaient également à cette fête le toujours dévoué directeur Guy Martin, le Maire adjoint d'Epernay, le Maire d'Ay ainsi que le Vice-Président André Guérin.

NORMANDIE

Memento

Mardi 1^{er} mars : Rouen - Théâtre des Arts Spectacle de Ballets.

Vendredi 5 mars, samedi 6 mars : Caen - Théâtre Municipal - 20 h 30 - Porgy and Bess de Georges Gershwin.

Dimanche 7 mars : Lisieux - Ecole Municipale de Musique - 9 heures - Prix Marcel Petit et Challenge Emile Clarisse.

Vendredi 12 mars : Neuilly - S.A.C.E.M. - 9 heures - Congrès de la Confédération Musicale de France ; Rouen - Théâtre des Arts - 20 h 30 - La Tosca de G. Puccini ; Evreux - Théâtre de la Ville - 20 h 30 - Concert de Jazz ; Caen - Théâtre Municipal - 21 heures - Orchestre de Chambre de Caen - Soliste : Udo Reinemann, baryton.

Samedi 13 mars : Neuilly - S.A.C.E.M. - 9 heures - Congrès de la Confédération Musicale de France.

Dimanche 14 mars : Rouen - Théâtre des Arts - 14 h 30 La Tosca de G. Puccini ; Paris - Conservatoire National Supérieur de Musique - 8 heures ; Concours d'Excellence de la Confédération Musicale de France ; Evreux - Eglise de la Madeleine - 17 h 30 - Concert Symphonique - Direction : J.-C. Bernède.

Dimanche 21 mars : Rouen - Espace Duchamp-Villon - 17 heures - Alexandre Lagoya, guitare ; Le Havre - Théâtre de l'Hôtel de Ville - 17 heures - Concert de l'Harmonie Municipale du Havre - Direction : Claude Decugis.

Vendredi 26 mars : Rouen - Théâtre des Arts - 20 h 30 - L'Opéra d'Aran, Gilbert Bécaud.

Vendredi 27 mars, samedi 28 mars : Le Havre - Salle de l'Harmonie Municipale - Stage de batterie-fanfare.

Dimanche 28 mars : Rouen - Théâtre des Arts - 14 h 30 - L'Opéra d'Aran, Gilbert Bécaud ; Evreux - Théâtre de la Ville - 17 h 30 - Concert de l'Orchestre d'Harmonie d'Evreux.

Vendredi 2 avril : Evreux - Eglise Saint-Taurin - 20 h 45 - Musique Ancienne - London Cary Group.

Dimanche 4 avril : Rouen - Chapelle du Lycée Cornelle - Hommage à Olivier Messiaen - Solistes : Yvonne Loriod, piano ; Jeanne Loriod, cordes Martini ; Ensemble Vocal Lucien Brasseur ; Caen -

Théâtre Municipal - 21 heures - Récital Paul Tortelier, violoncelliste et Maria de la Pau, pianiste.

Mardi 6 avril : Evreux - Théâtre de la Ville - 20 h 45 - Musique Ancienne - Luth guitare ancienne et clavecin.

Jeu 8 avril : Caen - Théâtre Municipal - 21 heures - Récital Paul Tortelier, violoncelliste et Maria de la Pau, pianiste.

Vendredi 23 avril : Rouen - Théâtre des Arts - 20 h 30 - Cavalleria Rusticana de Mascagni - Paillassa Léoncarallo.

Du 20 au 30 juillet - Stage de direction et d'Orchestre d'Harmonie.

CALVADOS

Cabourg

La Musique Municipale de Cabourg a fêté Sainte-Cécile les 12 et 13 décembre 1981.

A 21 heures, le samedi 12 décembre, les cinquante-cinq musiciens de l'Harmonie cabourgeaise commencent le concert par la « Marche du 10^e BCP » sous la direction du sous-chef, Pierre Jean. Puis Jacques Lecornu, directeur de la Société, prend place au pupitre de direction pour diriger les œuvres suivantes :

Cortège et Carillon de Barat, le dimanche Breton de Guy Ropartz trois morceaux de cette œuvre : « la Messe », « le Cimetière », « la Procession ». C'est ensuite le célèbre « Jardin d'un monastère » de Ketnbe, particularité : les musiciens chantent dans ce morceau « le Kyrie ». L'exécution de ces différents morceaux est excellente et le public venu très nombreux dans cette église de Cabourg mise à la disposition de la Musique par le Père Masot applaudi vigoureusement directeur et exécutants.

Le sous-chef, Pierre Jean reprend la baguette pour terminer cette première partie avec un pas redoublé avec tambour et clairons « Quand Madelon » de G. Allier enlevé avec brio.

Pendant l'entracte, M. Moles, maire de Cabourg, remet quelques décorations aux musiciens suivants sous les applaudissements de l'assistance : MM. Bernard de Daniel Vivien, médaille et diplôme de la Fédération de Normandie pour plus de 10 ans d'assiduité et de dévouement à la Société ; M. Pierre Fouilleul, dernier chef de fanfare en 1972 et sous-chef de MM. Mabire et Lecornu de 1971 à 1975 se voit remettre la médaille dorée de la Confédération Musicale de France pour 40 ans de services musicaux ininterrompus. M. Champeaux remet à M. Fouilleul la médaille d'honneur de la Musique de Cabourg en récompense des services effectués à Cabourg depuis 1962. Enfin, le Maire de Cabourg remet à M. Matte, tambour-major et professeur à l'École de Musique la médaille d'honneur de la musique de Cabourg pour les éminents services qu'il a rendus à la Société.

Le concert reprend avec « La Marche Militaire » de Schubert - Ketelbey étant à l'honneur à Cabourg ce soir, l'Harmonie cabourgeaise interprète « Dans les Jardins d'une Pagode Chinoise » où se fait remarquer agréablement le pupitre des petits flûtes (deux jeunes filles).

Nous entendons maintenant une fantaisie-sélection sur « L'Arlésienne » de Georges Bizet - Prélude, Intermezzo, Adagio, Farandole.

Cette brillante audition toujours de Jacques Lecornu se termine par une belle fantaisie sur « Colorado » opérlette de J.-H. Rys où se font apprécier les solistes suivants : trompette : Lucien Marie, trombone : Yannick Morin, tuba : M. Sengel. Ce concert est très applaudi par la nombreuse assistance aux premiers rangs desquels se trouvent : MM. Moles, Maire de Cabourg, Mme Heuze, Maire de Petiville, M. Chalray, directeur du Théâtre de Caen, M. Champeaux, président de la Musique de Cabourg, Mlle Nicole Mabire, trésorière de la Société, etc.

Le lendemain, dimanche 13 décembre, la Musique Municipale de Cabourg se rend défilant à l'Église Saint-Michel où elle se fait entendre au cours de la messe. Le Père Masot, curé de Cabourg, félicite les musiciens et leur chef pour leur excellent travail. Il se réjouit de voir la Musique apporter la concorde, l'union et la joie dans la cité. Après l'office, la Musique Municipale défile avenue de la Mer par un froid glacial pour respecter la tradition de Sainte-Cécile. Déjà les flocons de neige emplissent le ciel.

Un vin d'honneur est offert aux musiciens à la Mairie où M. Moles, Maire se

félicite de voir dans sa ville une école de musique prospère et une Harmonie municipale vivante et active.

La journée se termine dans l'allégresse par un buffet organisé avec soin et dévouement par Mlle Nicole Mabire, où la bonne humeur règne malgré la tempête de neige et le froid glacial qui s'est abattu sur la région.

Caen

Harmonie La Fraternelle Sainte-Cécile 1981

C'est avec un certain retard que l'Harmonie La Fraternelle de Caen a célébré la Sainte-Cécile. Pour des raisons de programmation du théâtre de Caen, le concert de gala a eu lieu le 19 décembre 1981. Le théâtre municipal était archi comble et malheureusement un certain nombre de personnes n'a pu trouver de place.

La présentation du concert était assurée par une gracieuse élève de l'école internationale à Hotesses Tunon, de Caen, Mlle Nathalie Hauchard, sous la direction de André Bellis, le programme comprenait :

Jéricho trumpets pas redoublée, mettant en valeur la batterie-fanfare dirigée par André Motte.

A la jeunesse, ouverture de Istvan Szabó. Symphonie de Noël de Serge Lancel. Concerto en mi bémol pour trompette de Joseph Haydn, le soliste Dominique Bougard, 1^{er} Prix du Conservatoire de Paris (ancien élève et... neveu de André Bellis), son exécution fut remarquable, très jolie sonorité, technique impeccable, il a bien mérité le chaleureux accueil du public.

Après l'entracte, le groupe de percussions « Ad libitum » comprenant 6 percus-

sionnistes issus du Conservatoire de Rouen joua quatre pièces qui ont vivement intéressé le public qui découvrait une forme musicale mal connue, surtout à Caen qui hélas n'a toujours pas de classe de percussions dans son Conservatoire ! Bravo à Jean-Marc Quillet et à ses jeunes amis percussionnistes ; ils ont fait une très belle démonstration.

L'Harmonie La Fraternelle reprenait place sur scène et présentait ensuite le Boléro de Maurice Ravel, mettant en valeur ses solistes, Jean-Pierre Guillot, dont le difficile et périlleux solo de trombone a été plus que remarquable. Ensuite venait un arrangement sur ma-laguena de Ernesto Lecuona.

Le Concert se terminait par une belle sélection du succès de Glenn Miller qui fut bissée à la demande du public enthousiaste.

Le lendemain, dimanche 20 décembre, la Société se trouvait en l'Église Saint-Etienne de Caen et exécutait au cours de l'office de Sainte-Cécile à 11 h 30, toujours sous la direction de André Bellis, le Choral XVIII de J.-S. Bach. Andante et Cantabile op. 11 de P. Tchaïkovsky, puis l'Andante du Concerto en mi bémol pour trompette de Joseph Haydn, avec bien entendu en soliste Dominique Bougard et à la fin de l'office, Rédemption, poème symphonique de César Franck.

Les musiciens se retrouvaient ensuite au restaurant interadministratif pour un excellent repas. Le président Marcel Clot et Madame recevaient diverses personnalités dont notamment M. Louis Borderieux, maire adjoint, représentant le sénateur-maire retenu à Paris par ses fonctions au Sénat.

Après les allocutions, de nombreux musiciens furent décorés et récompensés : M. Alain Devemy, étoile d'argent de la Fé-

dération musicale de Normandie ; Mme Nadine Culleron, médaille de bronze de la Fédération musicale de Normandie ; M. Jean Fizelier, médaille d'argent de la Fédération musicale de Normandie ; M. Jean Besnier, médaille d'argent de la Fédération musicale de Normandie ; M. Christian Lecornu, médaille de bronze de la Confédération musicale de France ; M. Guy Marcadet, médaille dorée de la Confédération musicale de France ; M. Jacques Hamon, médaille dorée de la Confédération musicale de France ; M. Charles Vasnier, médaille vétérans avec étoile de la Confédération musicale de France ; Yves Polin, médaille vétérans avec étoile de la Confédération musicale de France ; Alfred Marie, médaille vétérans avec étoile de la Confédération musicale de France ; Edmond Gosselin, médaille vétérans avec étoile de la Confédération musicale de France.

D'autre part, de jeunes musiciens qui se sont distingués dans les concours ont reçu leur diplôme : Denis Rabaut, 1^{er} Prix Marcel Petit, à Lisieux, le 1^{er} mars 1981 ; Franck Rouet, 1^{er} Prix Marcel Petit, à Lisieux, le 1^{er} mars 1981 ; Etienne Sourd, 1^{er} Prix Marcel Petit, à Lisieux, le 1^{er} mars 1981 ; Fabienne Gibon, 1^{er} Prix Marcel Petit, à Lisieux, le 1^{er} mars 1981 ; Stéphane Bellenger, 1^{er} Prix Emile Clérisse, 2^{er} Prix Excellence Conférence Musicale de France, à Paris ; Jean-Luc Aze, 1^{er} Prix Emile Clérisse, 1^{er} Prix Excellence Confédération Musicale de France, à Paris ; Arnaud Bellenger, 1^{er} Prix Emile Clérisse, 1^{er} Prix Excellence Confédération Musicale de France, à Paris.

Ce week-end bien rempli s'achevait dans la meilleure des ambiances où jeunes et moins jeunes purent danser jusqu'à une heure avancée de la nuit.

• Suite page 26



FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 25

En résumé, l'on peut dire que, par la qualité du concert donné au théâtre, La Fraternelle a justifié de son maintien en division d'honneur qui lui avait été confirmé lors du Concours National de Vire du 2 mai 1981 et que, d'autre part, elle mérite bien son nom de « Fraternelle » en raison de l'amitié qui règne entre tous les musiciens.

Ouistreham-Riva-Bella

Sainte Cécile 1981

C'est le dimanche 29 novembre 1981 que l'Union Musicale de Ouistreham Riva-Bella dirigée par André Bellis, professeur au Conservatoire de Caen, directeur de l'École de Musique de Ouistreham, a célébré, la fête des musiciens Sainte-Cécile.

Au cours de l'office célébré dans l'Eglise Saint-Samson, l'Union Musicale exécutait : Marche triomphale de Lullu ; Andante et Cantabile opus 11 de Tchaïkovsky ; Angelus des Scènes pittoresques de J. Massenet ; Thème du concerto de piano en la mineur de Grieg.

Une importante assistance emplissait l'église et l'on notait la présence de nombreuses personnalités locales ; l'exécution donnée par l'Union Musicale dans la belle église romande dont l'acoustique est excellente fut très appréciée de tous.

Le traditionnel banquet avait lieu au casino de Riva-Bella et réunissait autour du président Jean Longuet, maire adjoint, de nombreux amis de l'Union Musicale et les musiciens.

M. Laclavière, maire de Ouistreham, absent pour des raisons de santé, avait adressé une lettre destinée aux musiciens, qui fut lue par le président Jean Longuet et retint l'intérêt de tous.

A l'issue du repas, les musiciens suivants furent récompensés : Godes Bruno, étoile d'argent de Fédération Musicale de Normandie ; Fizelier Jean, médaille argent de la Fédération Musicale de Normandie ; Marcadet Guy, médaille dorée de la Confédération Musicale de France ; Hamon Jacques, médaille dorée de la Confédération Musicale de France ; Guilouet Gaston, médaille des vétérans de la Confédération Musicale de France ; Vassier Charles, médaille des vétérans avec étoile de la Confédération Musicale de France.

D'autre part, le président Jean Longuet remit une très jolie médaille, offerte par la ville de Ouistreham en reconnaissance des services rendus à la musique, à MM. Guillenet Pierre, Dutot Pierre, et Mlle Le Touten Fabienne.

EURE-ET-LOIR

Châteaudun

Un grand concert

Sans exagérer, on peut dire que le théâtre municipal était comble dimanche après-midi pour le Concert de Sainte-Cécile qui réunissait sur les planches les plectres de l'Estudiantina dunoise et les musiciens de l'Harmonie. De nombreuses personnes ont dû suivre le concert debout, d'autres sont reparties chez elles. Cela montre à l'évidence qu'une salle digne est indispensable à Châteaudun et d'autant plus urgente que ce n'est pas la première fois qu'un tel fait se produit.

Succès donc au niveau du public nombreux et chaleureux succès musical aussi : le programme fut varié, bien interprété par les musiciens, qui s'étaient déjà fait entendre le matin au cours des offices religieux : l'Estudiantina en l'église du Sacré-Cœur jouant notamment « O Jésus que ma joie demeure » de Bach et « Ave Verum » de Mozart, l'harmonie en l'église Saint-Valérien. Les musiciens ont joué plusieurs morceaux en alternance avec la chorale, dirigée par M. Douaud, puis accompagné celle-ci dans le morceau final, le « Gloria » de Vivaldi. Les musiciens et les voix, les choristes des paroisses de Châteaudun et de Thiville et de la chorale Arc-en-Ciel étaient dirigés par M. Michel Renonce.

Le concert : de la nouveauté. Il revenait à l'Estudiantina dunoise d'ouvrir le concert placé sous le signe de la nouveauté. Ainsi, M. Clément, Président, a présenté au public le nouveau directeur musical M. Jaufrais que l'on a pu apprécier dans un solo de guitare remarquablement interprété et Mme Claire Battu, qui le seconde et qui a

elle-même dirigé un morceau. Nous avons particulièrement apprécié dans cette partie du programme ; « A Travers la Hongrie » de Boccherini, une musique qui convient tout à fait aux plectres et qui a été bien exécutée ? Les derniers changements intervenus dans la direction de l'orchestre et le trop peu de temps consacré à la préparation du concert ne sont sans doute pas étrangers à certaines hésitations bien compréhensibles.

Les musiciens de l'harmonie succèdent aux cordes pour une première partie classique avec notamment la « Symphonie du Te Deum » et « Sinfonia » de la Cantate n° 156 de J.-S. Bach, que l'on avait entendu le matin à la messe. La « Polka Hongroise » de R. Allmend, « l'Or et l'Argent » de Fr. Lehar et « la Chasse » de J. Strauss ont été appréciés du public, de même que la marche allemande qui mit un terme à cette première partie. Le début de la seconde partie permit à M. Besnard, Président, de rendre hommage à M. Michel Renonce, qui montre que l'on peut prendre la musique au sérieux sans se prendre au sérieux. Il le félicita au nom des musiciens pour sa nomination à la direction de l'école de musique. Enfin il rendit hommage au président d'honneur de l'harmonie, M. Almyre Brouillard, Secrétaire Honoraire de l'Union des sociétés Musicales d'Eure-et-Loir après avoir participé à sa fondation en 1958 qui totalise soixante années d'exercice de la musique, ce qui ne se voit pas tous les jours, et il fut vivement applaudi tant par l'assistance que par les musiciens.

La dernière partie fut consacrée à la musique moderne et de variété avec la mélodie bien rythmée des « Sept Mercenaires » de Bernstein ; « My Way », une création de Claude François (Comme d'habitude), avec un brillant solo d'Anita Verger, la dernière trompettiste entrée sur les rangs : « The Sounds of Hollywood » de J. Higgins, qui réunit les thèmes de nombreux films dont « Love Story » pour finir dans la variété avec « Tata Yoyo ».

La musique n'exclut pas le rire. Les musiciens réservaient une bonne surprise à leur auditoire en interprétant, hors programme, la célèbre « Danse des Canards », accompagnée de plusieurs « Gags » qui firent éclater de rire le public. Au début du morceau, deux jeunes canards dansèrent en attendant l'arrivée par la voie des airs d'un canard de plus grande taille, que beaucoup auront reconnu comme étant le sympathique boute-train « Nano ». Dernier clin d'œil des musiciens quand le rideau s'est ouvert pour la dernière fois ; ils portaient tous chef compris un masque de canard. Une façon de montrer que le sérieux n'exclut pas le rire et que la musique n'engendre pas forcément la mélancolie.

Le public a apprécié ces moments passés avec les musiciens dunois ; les sourires restés sur les lèvres jusqu'à la place Saint-André ont constitué leur meilleure récompense.

MANCHE

Cherbourg

Le Concert de Sainte-Cécile

Les conditions atmosphériques n'ont guère favorisé, c'est le moins qu'on puisse dire, le concert Sainte-Cécile que l'Union Lyrique offrait le dimanche 13 décembre dans le beau cadre du théâtre Municipal.

C'était oublier le dévouement des sociétés et l'attachement du public cherbourgeois pour son Harmonie Municipale. Clairsemée au début du concert, l'assistance s'étoffa par la suite.

C'est donc avec un léger retard qu'en présence de M. J.-P. Godefroy, Maire, et de plusieurs membres de l'administration municipale, résonnèrent les premiers accords de la « Marche militaire Française » extraite de la Suite Algérienne de Saint-Saëns, conduite avec assurance par Alain Jedrasczyk, le nouveau sous-chef de l'Harmonie. Des applaudissements nourris lui prouvèrent combien sa prestation avait été appréciée. Maurice Caens lui succéda au pupitre pour conduire avec l'autorité et le dynamisme qu'on lui connaît l'ouverture de Ruy-Blas de Mendelssohn, et une sélection sur « Un Américain à Paris » de Gershwin. L'orchestre se prêta avec souplesse à l'exécution de ces deux pièces

qui marquent chacune à leur époque respective un changement de tendance.

L'attrait majeur du programme était sans contre-dit, le très beau concerto pour trombone et orchestre de Rimsky-Korsakov. Alain Jedrasczyk, en soliste, surmonta les difficultés de ce morceau et fit ressortir la riche sonorité propre à son noble instrument. Le public lui fit une ovation méritée.

Le concert allait s'achever en beauté avec « Manhattan Symphony » dont l'auteur, Serge Lancen est bien connu des Cherbourgeois. Spécialement écrite pour orchestre d'harmonie, cette œuvre s'apparente à celles de Gershwin tout en gardant sa personnalité propre. Elle fournit aux musiciens de l'Union Lyrique Municipale et à ses solistes : B. Marie, A. Jedrasczyk et R. Lamulle, l'occasion de donner la pleine mesure de leur talent. Compliments au directeur Maurice Caens pour ce remarquable concert qui a, une fois de plus mis en valeur l'excellente cohésion entre chef et musiciens.

Valognes

Concert de Sainte-Cécile à la Musique Municipale

Un magnifique concert pour Sainte-Cécile. La Musique Municipale de Valognes a célébré la fête Sainte-Cécile selon la tradition dimanche 29 novembre à Valognes ; ce même concert sera donné le dimanche 6 décembre à Montebourg. Le matin, sous la direction de M. Eugène Gain qui, depuis un peu plus d'un an, a donné un nouvel essor à cet ensemble musical, a apporté une brillante participation à la messe de 10 heures en l'Eglise Saint-Malo.

Puis, l'après-midi, à 17 h 30, dans la grande salle de la place du Château, où avait pris place une assistance particulièrement nombreuse, un remarquable concert fut donné qui a obtenu un succès aussi vif que mérité. Parmi les personnalités on remarquait M. Pierre Godefroy, Député-Maire de Valognes, Mme Heinis, Adjointe et Présidente de la Musique, plusieurs conseillers municipaux ; M. Dahiré, adjoint au Maire de Montebourg, M. Jean Pottier, Président de la Section de Montebourg, M. l'Abbé Lagoutte, archiprêtre de Valognes, les dirigeants de plusieurs Sociétés locales, M. Roger Allix, Président de l'Union Lyrique et vice-président du Cercle musical de Cherbourg, etc.

Forte d'une cinquantaine d'exécutants, l'Harmonie a interprété avec brio un programme aussi intéressant que varié présenté par M. Gain lui-même. La première partie était entièrement consacrée à des œuvres de Beethoven, avec la marche des ruines d'Athènes, la Gambienne jouée au Saxo ténor par M. Jordana, le deuxième mouvement de la 7^e Symphonie l'Adagio de la Sonate au Clair de Lune joué au piano par M. Gain et l'Ouverture d'Egmont.

La deuxième partie était intitulée : « Eh bien danse maintenant » et comprenait des œuvres de musique de danse et de ballet, le célèbre menuet du quintette en mi majeur Op 11 n° 5 de Luigi Boccherini. Le Cygne extrait du Carnaval des animaux de Camille Saint-Saëns par M. Levaufre Cor d'Harmonie solo accompagné au piano. La Pavane pour une infante défunte de Maurice Ravel. Aubade et danse de Ceccconi pièce moderne qui est un pastiche des aubades du début du siècle par un trio de Clarinettes, composé de Mlle Dominique Hairon, Sylvie Picot et Mireille Lecroel dirigées par leur professeur M. Georges Kemblinochy.

Le concert s'acheva de façon particulièrement brillante avec une œuvre de M. Eugène Gain extraite d'une opérette à laquelle il travaille actuellement et dont l'action se déroule quelque part dans un désert du Moyen-Orient.

La poupée de chiffons, les Mélodies très agréables bénéficiant d'une très riche et très belle orchestration et sont soutenues par un rythme bien marqué où Bernard Vernez fit merveille à la batterie. M. Gain nous avait donné un aperçu de ses talents de compositeur avec une autre première audition lors du Concert de printemps du 15 mars dernier sa fantaisie pour piano et harmonie avec en soliste M. Guy Alborno. Au cours de l'entracte M. Godefroy remis à M. Robert Dagraca la médaille argentée de la C.M.F. pour 30 années de service à la Musique de Valognes-Montebourg et qu'il continue de rendre, assurant parfois la direction. Mme Heinis prit la parole pour féliciter M. Dagraca et que c'est toujours avec beaucoup d'intérêt et de plaisir que l'on assiste à ces Concerts, pour constater les efforts et les progrès des musiciens qui peuvent donner toute leur mesure dans des œuvres parfois fort difficiles. Elle complimenta chaleureusement M. Gain et tous les musiciens et après le concert, au

cours d'un vin d'honneur servi dans la salle annexe, M. Godefroy se joignit à ces

ORNE

La musique de Randonnai en deuil

M. Germain Brault s'est éteint le 28 décembre 1981 à l'âge de 74 ans.

Membre du Conseil d'Administration depuis presque 40 ans, il dirigeait avec maîtrise et gentillesse le destin de la Fanfare au poste de Président depuis le 20 septembre 1957.

M. Brault était titulaire de la Médaille de la Fédération Musicale de Normandie et de la Confédération Musicale de France, de la Médaille d'Or Départementale et Communale et de celle d'Officier du Mérite Social.

C'est une grande foule d'amis qui lui ont rendu le dernier hommage le 31 décembre 1981, le Conseil Général, le Maire Adjoint et le Vice-Président de la Fanfare ont rappelé la grande affabilité et la courtoisie de M. Brault.

A la volonté du défunt, un extrait du Largo de Haendel fut joué lors de la cérémonie.

Vous étiez, monsieur Germain, un Président de générosité comme la musique dans nos Cœurs.

SEINE-MARITIME

Forges-les-Eaux

Fête Sainte-Barbe et Sainte-Cécile à Forges

Le dernier dimanche de novembre ramène toujours à Forges-les-Eaux les fêtes de Sainte-Cécile et Sainte-Barbe. Et cette année encore, nos deux sociétés n'ont pas failli à la tradition. A 9 heures, une délégation s'est rendue au cimetière rendre hommage à deux membres de la société disparus cette année, sur la tombe desquels deux plaques commémoratives furent déposées. Après une autre manifestation, dans la salle des répétitions, en mémoire des musiciens disparus au cours des deux guerres 1914-1918 et 1939-1945. Ce fut un court défilé pour se rendre à l'église où l'harmonie et la chorale César-Franck contribuèrent à la solennité de la cérémonie célébrée par M. l'abbé Lafon.

Après quelques manifestations d'usage, le cortège regagna l'Hôtel de Ville où un vin d'honneur rassemblait musiciens, sapeurs-pompier et Municipalité.

Ce fut ensuite dans la salle du Théâtre Municipal le banquet traditionnel présidé par M. le docteur Delatre, député de la circonscription ; Mme Jean Bauchet, P.-D.G. de la Société Forges-Thermal ; M. Georges Heuillard, conseiller général, etc.

Au dessert, M. Michel Lejeune, président de l'Harmonie, prit la parole : « Sainte-Cécile marque le terme d'une année de musique et (comme les gens heureux n'ont pas d'histoire), cette année 1981 restera dans la droite ligne des précédentes. » M. Lejeune poursuivait en insistant sur le caractère éducatif de l'Harmonie qui, depuis des années, donne gratuitement des cours de solfège et d'instruments à ses jeunes élèves. Dix-sept d'entre eux, d'ailleurs (soit 100 % de réussite), devaient être brillamment reçus aux examens de la Fédération musicale qui ont eu lieu cette année à Blangy-sur-Bresle. A ce titre, MM. Bridoux, père et fils, et Levacher, recevaient de sincères félicitations pour leur travail bénévole d'éducateurs.

Il faut avouer que l'Harmonie fait preuve d'une grande vitalité, son effectif rajeuni et en progression en apporte la meilleure des preuves. « Après le départ de M. Bridoux, tout pouvait s'écrouler et tout a continué », grâce à son fils Philippe, qui a bien voulu reprendre le flambeau et qui, en ce jour de Sainte-Cécile, l'a démontré avec l'interprétation d'un programme de grande classe en collaboration avec la Chorale. Bravo Philippe !

A l'heure du dessert, M. Fernand Ancelin, président d'honneur de la Société, le plus ancien musicien (clarinettiste) de l'Harmonie, entré en 1912, remettait un cadeau à M. Alphonse Bécasse, qui fêtera prochainement soixante-dix années de présence au sein de l'Harmonie.

Au cours de cette amicale journée, les diplômes des examens furent remis aux jeunes élèves par MM. Gérard, Caron, Jacques Couture, Maurice Bridoux, et Capron, membres de l'Union Musicale de Seine-Maritime, ainsi que par M. Lejeune, président de l'Harmonie, et M. Coffin, adjoint au maire de Forges.

Nous vous serions très reconnaissants d'effectuer vos règlements de congrès et autres par chèque, afin d'éviter tout transport de fonds et ceci, si possible avant le congrès. Merci.

Le Havre

60^e anniversaire de l'Harmonie Municipale

1981 sera véritablement à marquer d'une pierre blanche tant l'Harmonie Municipale a donné la preuve de son talent, de son dynamisme et de ses initiatives originales dans le monde de l'Orchestre d'Harmonie. Et cette année du 60^e Anniversaire aura été bien remplie, ainsi que vous allez en juger. Elle a débuté le 25 janvier par un concert donné à Luxembourg, salle de l'Athénée Grand Ducal, dans le cadre du Congrès de la Fédération luxembourgeoise, Union Grand Duc Adolphe (U.G.D.A.) en présence des délégués des 270 sociétés musicales du Grand Duché et de nombreuses hautes personnalités. En cette circonstance, l'Harmonie Municipale du Havre était « l'Ambassadeur Français » désigné par la Confédération Musicale de France dans le cadre des accords culturels entre les gouvernements Français et Luxembourgeois. Dans le journal de mai 1981, vous avez pu lire un commentaire détaillé de cette audition, nous nous permettrons de le compléter par quelques extraits de la « Revue Musicale » organe officiel de l'U.G.D.A. « Grâce à des œuvres de hautes valeurs, l'orchestre a conquis les mélomanes luxembourgeois, par la justesse extraordinaire de l'exécution et la sonorité éblouissante du jeu d'ensemble d'une rare perfection... En effet, quelle beauté musicale ce « Poème du Feu » du compositeur contemporain français Ida Gotkovsky, et quelle interprétation sensible et à la fois jallissante réalisée par le talentueux directeur et ses musiciens vifs et attentifs. »

Le 29 mars, au Théâtre de l'Hôtel de Ville, plein à craquer, l'Harmonie Municipale accueillait comme soliste-invité, Pierre Clément, natif d'Ollioules (Var), comme notre Directeur, Claude Decugis. Pour les deux amis, ces retrouvailles musicales furent empreintes d'une profonde émotion et d'un grand bonheur qu'ils partageaient avec tout l'Orchestre. De fait, Pierre Clément, clarinettiste, virtuose, fit étalage de son immense talent, s'exprimant avec autant de finesse et de musicalité que de sûreté technique et de volubilité dans des pièces aussi diverses que « Variations sur un air du Pays d'Oc » de Louis Cahuzac, avec accompagnement d'orchestre d'harmonie et « Trois pièces pour clarinette solo » d'Igor Stravinsky. Le programme comprenait également « Ouverture-Tableau » de Roger Boutry, « Legend » de Paul Creston et « Evergreen » de Guy Luypaerts en présence du Compositeur qui reçut, lui aussi, un accueil chaleureux des musiciens et du public. Un public gâté, qui sut apprécier le mûrissement technique, la délicatesse de l'interprétation et l'enthousiasme de la formation véritable, qui, sous la baguette de Claude Decugis, s'extériorise chaque jour un peu plus. Comme toujours, l'Orchestre Junior avec ses 45 musiciens — on pense à la relève chez nous — assurait sa part dans le succès de cette journée.

Le Concours National de Musique de Vire allait donner aux musiciens havrais une nouvelle occasion de se distinguer. Rappelons pour nos lecteurs, que l'Harmonie Municipale était classée en première division, première section, avant le concours de reclassement du 25 février 1973. Ce jour-là, le jour composé de MM. Ehrmann, Anne, Pouillot (soliste à la garde républicaine) et Petit (aujourd'hui secrétaire général de la C.M.F.) situait la Société en Division Supérieure, première section. Sous l'impulsion de Claude Decugis, c'était le début de la montée vers les sommets avec comme étapes successives Doullens (1976), Orléans (1979) et enfin Vire. En ce 2 mai 1981, le but tant recherché : la Division d'Honneur, est atteint. Pour toute l'équipe, c'est une joie aussi profonde que discrète, une nouvelle étape dans cette belle aventure, la certitude de faire de la bonne musique et la preuve, si nécessaire, que nos orchestres d'harmonie ont une place privilégiée à tenir dans la vie culturelle de nos villes et nos villages.

Journée d'espoir aussi, car dans le même temps, et quelques minutes avant leurs aînés, les Juniors dirigés et animés par Claude Decugis obtenaient la mention Excellent, avec vives félicitations au directeur, faisant grosse impression par leurs qualités musicales et leur homogénéité.

Les Fêtes du 60^e Anniversaire allaient être le point d'orgue, mais non le final, de cette mémorable année 1981. Le Colloque International sur la musique originale pour Orchestre d'Harmonie, organisé avec le concours de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (C.I.S.M.) a rassemblé, les 16 et 17 octobre, 60 participants venus de 11 pays différents. Nous donnons le détail de cette importante manifestation, par ailleurs. Le samedi 17 oc-

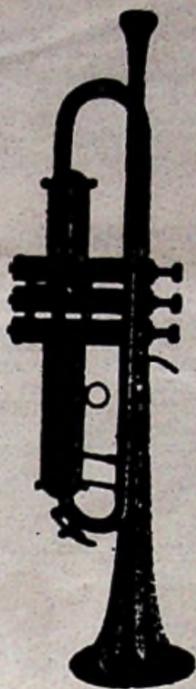
CHEFS DE MUSIQUE ! EXCEPTIONNEL !

PROFITEZ de nos PROMOTIONS « Rentrée 81 »

Maintien de tous nos anciens prix ci-dessous :
Nous offrons un étui standard pour achat de trompette Royal Artist

	CUIVRE	ARGENTÉ
TROMPETTE, ut et si b (étui offert).....	715	945
CORNET, si b.....	850	1.125
BUGLE, si b.....	985	1.280
ALTO, mi b.....	1.420	1.945
BARYTON, si b.....	1.975	2.590
BASSE, si b à 4 pistons.....	2.655	3.510
SOUBASSOPHONE, si b, pavillon orientable et démontable.....	7.800	9.900
TROMBONE à coulisse.....	950	1.280
TROMBONE à pistons.....	2.290	3.200
	LAQUÉS OR	CLÉS CHROMÉES
SAXO SOPRANO, si b.....	2.700	
SAXO ALTO, mi b.....	2.750	
SAXO TENOR, si b.....	3.010	
SAXO BARYTON, mi b.....	5.500	
CLARINETTE, si b super ébène.....	1.280	
GRAND-FLUTE argentée plateaux pleins.....	1.150	

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés et écoles de musique nous font confiance.
POURQUOI PAS VOUS ?



GUILLARD BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie - LYON

Tél. : (7) 828-44-22

ATELIERS MODERNES DE RÉPARATIONS
NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITÉ INCOMPARABLE
CONDITIONS SPÉCIALES AUX SOCIÉTÉS DE MUSIQUE

tobre, en fin de matinée, la Municipalité du Havre recevait les congressistes, les musiciens de l'Harmonie Municipale et ceux de l'harmonie Royale de Courtrai-Aalbeke (Belgique) pour marquer tout l'intérêt qu'elle porte à son Harmonie et à la Musique en général. Plusieurs allocutions furent prononcées, tout d'abord par Maître Heudron, adjoint au Maire chargé des Affaires Culturelles, représentant M. Duroméa, Député-Maire, puis par M. Weyermüller, président de la C.I.S.P.M., et enfin M. Weber, président pour la Coopération Culturelle au Conseil de l'Europe. Chacun laissant parler son cœur dit sa joie de fêter les 60 ans de l'Harmonie Municipale et de se retrouver dans une ambiance si chaleureuse et fraternelle que la Musique sait si bien créer.

Plusieurs musiciens reçurent des mains des nombreuses hautes personnalités présentes une médaille de la Confédération Musicale de France qui marque leur attachement et leur fidélité à leur Société.

Le cycle des concerts avait débuté le vendredi 16 octobre, à 20 h 30, au Théâtre de l'Hôtel de Ville, avec l'Orchestre Junior. Un peu contractés par l'importance de l'événement, nos jeunes, gagnants en assurance au fil des minutes, terminèrent magistralement la première partie de l'audition. Sitôt après, les 75 musiciens de l'Harmonie prenaient place, et pour beaucoup ce fut une révélation, demandez à M. de Banès-Gardone ou à M. Charles Chaynes ! Oui, des musiciens amateurs peuvent faire « ça ». Le programme judicieusement choisi et minutieusement préparé a montré que la seule voie à suivre pour l'Orchestre d'Harmonie était la Musique Originale. En ce grand jour, Claude Decugis avait sélectionné :

- Athlétic Festival Marche, Serge Prokofiev ;
- Legend, Paul Creston ;
- The Seafarer, Haydn Wood ;
- Symphonie de Noël, Serge Lancen ;
- Poème du Feu, Ida Gotkovsky.

Oui, vraiment, une Harmonie Municipale en super forme et le public — et en particulier les participants au colloque — a vivement apprécié et très longuement applaudi à la fin de chaque œuvre et plus encore lorsque Serge Lancen et Ida Gotkovsky vinrent sur scène pour y recevoir un hommage mérité.

Le samedi 17 octobre, à 15 heures, nos amis de l'Harmonie Royale de Courtrai-Aalbeke avaient donné un concert pour les personnes du troisième âge. Un programme de musique légère, des marches,

des paso-dobles, le tout dans une ambiance bon enfant et sympathique. Sitôt après, la Batterie-Fanfare de Caucrauville effectuait une excellente prestation avec parades, pour la plus grande joie du nombreux public.

Le soir même, à 20 h 30, André Verleye, à la tête de ses 65 musiciens de Courtrai-Aalbeke, proposait au public havrais une série d'œuvres de compositeurs belges contemporains. Commencée par la célèbre « Marche des Parachutistes Belges », l'audition nous permettait d'entendre successivement :

- Sounds for Winds, André Waignein ;
- Arlequino, Roland Cardon ;
- To a princess, Guy Duyck ;
- Douze profils, Pieters Leemans ;
- Suite, Jan Segers ;
- Frère Jacques, Daniel Sternefeld.

Nos amis Belges y exposaient leurs qualités d'homogénéité, de solidité rythmique, avec d'excellents pupitres tels la percussion et les trombones. Combien de villes françaises de 4.000 habitants peuvent atteindre un niveau aussi élevé ? Aucune certainement. Encore bravo à André Verleye et à son équipe.

Pour mieux marquer encore cette année du 60^e Anniversaire et sur sa lancée du 16 octobre, l'Harmonie Municipale se retrouvait au grand complet le dimanche 22 novembre, jour de sainte Cécile, patronne des musiciens, pour l'enregistrement d'un disque. Eliane Tribault et Jean-Paul Eggermont, techniciens de talent de la réputée firme Corelia, spécialistes des orchestres à vent, étaient à pied d'œuvre dès le samedi pour les réglages. Ce dimanche, en présence de Serge Lancen et Ida Gotkovsky, chacun donnait le meilleur de lui-même afin que la « Symphonie de Noël » et le « Poème du Feu » soient le plus proche possible de la perfection, et, malgré les inévitables reprises, tout se passait bien, dans la bonne humeur générale. Nous espérons que le résultat sera à la hauteur de nos espérances, et vous en reparlerons dans quelques semaines.

Un autre grand événement, toujours lié au 60^e Anniversaire, aura lieu en 1982 : un Concours International de Composition pour Orchestre d'Harmonie dont le règlement sera publié très prochainement dans le Journal de la Confédération.

En conclusion, l'Harmonie Municipale du Havre est un ensemble qui ne prétend détenir aucune vérité, ni être le « nombril du monde », mais qui, avec foi et enthousiasme, fait de très gros efforts pour la mise en valeur de l'Orchestre d'Harmonie.

ORLEANAIS-BERRY

64^e Congrès Fédéral
Contres 8 novembre 1981
(Suite du dernier numéro)

A titre indicatif, voici ce qui a été retenu pour le Loiret : 1^o Evaluer les capacités techniques des candidats, niveau solfège, niveau instrumental. 2^o Evaluer les ressources pédagogiques des candidats, acquises en formation spécifique ou par l'expérience. 3^o Décider si les candidats sont ouverts au perfectionnement et à la réflexion pédagogiques ; par exemple, s'ils seraient décidés à participer spontanément à des colloques ou à des stages. 4^o Sonder les candidats sur l'attitude qu'ils pourraient prendre vis-à-vis des sociétés de musique d'amateurs auprès des élèves qui leur seront confiés.

La mise en œuvre de ce schéma s'articule de la façon suivante :

Un entretien a eu lieu avec les candidats en présence des responsables des sociétés intéressées, des maires des communes concernées, du Conseiller Général du canton, des représentants locaux de la F.M.O.B., d'un représentant de la section du Loiret de la F.M.O.B., assisté d'une personne compétente sur le plan de la pédagogie. Cet entretien a notamment porté sur les conceptions des méthodes d'enseignement, sur la trame d'une leçon d'un sujet donné, sur la connaissance des ouvrages d'enseignement, sur la conduite de la classe, sur le matériel pédagogique, les relations avec les responsables des sociétés, avec les municipalités, sur l'esprit associatif, sur la participation aux activités locales et sur la réflexion pédagogique.

— De plus, les candidats auront à fournir un mémoire pour la fin de décembre. Ce mémoire devra porter sur un sujet ayant directement trait à l'enseignement, soit en choisissant dans les sujets abordés lors de l'entretien, soit en adoptant tout autre thème de même nature.

— Enfin, une visite des intervenants sera effectuée lors de l'un de leurs cours, par une personne qualifiée. Cette visite sera programmée suffisamment à l'avance pour éviter le caractère très discuté des inspections inopinées. Le visiteur aura d'ailleurs pour mission précise de constater, de conseiller et de recueillir les suggestions et les souhaits.

• Suite page 28

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 27

Il reste clair que dans cette affaire, le rôle des responsables des sociétés est particulièrement actif et qu'ils doivent conserver la maîtrise de son déroulement. Rien ne serait plus dangereux que de se reposer entièrement sur les services des intervenants, ce qui aboutirait vite à créer un esprit « école » qui ne serait pas nécessairement concordant avec l'esprit « société ».

Le dernier élément qui conditionne la réussite réside dans la volonté des sociétés bénéficiaires de parvenir à une solution conforme à leurs objectifs. Rien ne peut être fait si les responsables locaux renoncent à prendre l'initiative de l'organisation et de l'orienter de leurs cours ou de leur école.

PROMOTION MUSICALE

Mais il ne suffit pas de dire aux sociétés ce qu'elles ont à faire. Dans la quasi-totalité des cas elles le savent très bien et depuis longtemps. Par contre, il importe de leur donner les moyens de remplir leur mission avec plus d'efficacité et plus de facilité. Voilà pourquoi nous avons mis en chantier un programme d'action régionale de promotion musicale dont il faut que nos associations tirent le maximum de profit. Qu'il s'agisse des mini-stages de perfectionnement instrumental, de pédagogie instrumentale, d'initiation à la direction d'orchestres d'Harmonie ou de Fanfare, de perfectionnement des instrumentistes des Batteries-Fanfars, de leur direction, de l'enseignement du solfège, de l'administration, de l'animation et de la gestion des sociétés, tout ce programme veut d'abord apporter une aide appréciable aux sociétés affiliées et en premier lieu aux plus démunies.

Aucune matière ne peut être négligée quand on a le souci de maintenir, voire de renforcer le fonctionnement de nos associations. Je crois que tous les responsables en sont persuadés, mais je crois aussi qu'il y a un peu d'hésitation à s'introduire dans un groupe dont on imagine, à tort en l'occurrence, qu'il se situe à un niveau où l'on ne se sentirait pas à l'aise. Je sais que tous ceux qui ont participé pourront témoigner qu'il n'en est rien et que, bien au contraire, les différences, si elles existent, n'ont jamais été ressenties comme une raison ou un motif de ségrégation. Nous veillons d'ailleurs à ce que les choses se passent dans cet esprit sans lequel le but que nous nous sommes fixé deviendrait inaccessible.

Il est vrai que l'éloignement du lieu de stage peut être un handicap pour certains, et c'est pourquoi nous avons proposé aux responsables départementaux de la F.M.O.B. d'organiser leurs propres sessions. Un stage d'administration et gestion s'est ainsi ouvert dans le Cher ; nous pouvons envisager la même décentralisation pour l'enseignement du solfège qui réunit, lui aussi, un nombre limité de participants et d'intervenants, ce qui rend l'appareil très mobile.

CONCERTS EN MILIEU RURAL

A ce volet de promotion interne il convient d'ajouter les actions qui touchent à la fois nos ressortissants et les populations. C'est en effet au travers des manifestations organisées à l'intention du public que se transmet l'image et la preuve de l'importance et du sérieux de nos activités. Rappelons-nous les impacts et les réussites des festivals de musique, des séjours musicaux et de vacances et de leurs concerts de clôture à Beaugency, à Dun-sur-Auron et à Saint-Dyé-sur-Loire, du Quintette de clarinettes Arcana et de ses prestations à Contres, Romorantin, Vouzeron et Saint-Georges-sur-Cher, de l'Ensemble de cuivres de Montargis et de ses interventions à Puisseaux, Batilly-en-Câtin, Montbouy, Corbeilles-en-Gâtinais, Egreville et Triguères, et enfin de notre Harmonie de chambre qui regroupe les meilleurs instrumentistes de nos départements et qui s'est produite à Vernou-sur-Brenne où elle tient ses quartiers, au Grand-Pressigny, à Selommes, à Cravant, à Outarville et enfin à Argent-sur-Sauldre.

Toutes ces formations ont donc évolué en milieu rural, cher à M. Bertheau, adjoint au Directeur régional du Temps Libre, Jeunesse et Sports, qui montre pour notre Fédération une attention à laquelle nous sommes très sensibles. Il convient qu'au nom de tous les membres de la F.M.O.B. et en mon nom personnel, je vous en exprime, M. Bertheau, notre très sincère reconnaissance. Qu'il me soit permis de remercier aussi, tous les participants de ces orchestres, leurs animateurs et leurs directeurs, ainsi que les sociétés et municipalités qui ont bien voulu les accueillir. Pour ces dernières, il est certain que l'opération représente un effort financier important, encore qu'il n'intervienne que pour une part relativement modeste dans le budget total de nos interventions en milieu rural.

La question se pose donc d'envisager un nouveau système de financement qui allégerait la contribution de la Direction régionale du Temps Libre et celle que la F.M.O.B. puise dans ses ressources propres. Je pense qu'il n'y a aucun scrupule à avoir, compte tenu de la qualité véritable et reconnue de nos orchestres, pour présenter une demande d'aide au niveau des cantons d'accueil, des conseils généraux et plus tard, selon l'évolution des structures politiques régionales, auprès du Conseil régional.

D'autre part, nous avons remarqué que les concerts étaient presque tous regroupés en une seule période de l'année en raison de la composition de nos groupes qui ne peuvent se rassembler qu'à la faveur des vacances. Nous constatons aussi, que notre région ne profite que très peu, 10 % environ, des concerts de ses Séjours Musicaux et de Vacances. Il y a là une frustration qu'il serait bon d'adoucir en programmant 2 ou 3 concerts de fin de séjour dans les départements de la Région Centre, comme il serait peut-être possible d'augmenter le nombre de prestations de l'Ensemble de cuivres de Montargis en les étalant sur 6 à 8 mois de l'année.

VERS UNE PARTICIPATION DES ECOLES DE MUSIQUE

Vous avez dans vos dossiers les informations nécessaires sur ces formations parmi lesquelles nous comptons aussi le Quintette de clarinettes Arcana et auxquelles nous ajoutons pour 1982, des concerts, toujours en milieu rural, par les orchestres d'élèves des écoles de musique affiliées les plus importantes. L'école de Saint-Jean-de-la-Ruelle que dirige notre ami Marcel François a donné son accord pour tenter cette nouvelle expérience ; d'autres peuvent présenter leur candidature dans les trois départements de la F.M.O.B. Nous recevons toutes les demandes émanant des sociétés qui voudraient, soit pour leur propre compte, soit en association avec les autres sociétés de leur secteur, soit encore avec le concours de leur municipalité, accueillir ces orchestres pour une prestation rurale.

DES DEPARTEMENTS MAJEURS

Sur le plan administratif, l'année 1981 aura été marquée par la création de nos Unions Départementales des Sociétés Musicales et Artistiques qui donnent à nos sections départementales une identité juridique dont elles étaient privées. C'est certainement une bonne chose et plus particulièrement à l'instar où la structure de décision des départements va échoir aux élus qui sont, dans leur majorité, des maires et donc bien conscients des problèmes que pose la vie des associations locales. Il s'agit là bien sûr d'une coïncidence puisque nous avons programmé notre propre transformation bien avant que les nouvelles orientations gouvernementales soient prévues. Nous ne pouvons donc pas être accusés d'avoir cédé au mimétisme d'autant que nos préoccupations restent inchangées.

LE MARQUAGE

En fait, nous désirons que là où il y a une personnalité qui intervient dans les décisions politiques, il y ait un représentant de nos sociétés, pour présenter les dossiers et les défendre. Ce rôle commence au niveau de la commune ou du canton et c'est pourquoi nous considérons comme primordiale la mission du membre du Conseil d'administration de l'Union départementale qui se trouve à la charnière des relations qui existent ou qui devront s'instaurer entre les sociétés, les municipalités et, dans leur propre fief, les conseillers généraux. Nous retrouvons la même articulation en ce qui concerne les sous-préfectures avec lesquelles nos vice-présidents départementaux établiront les liens nécessaires, et les préfetures et les administrations départementales auprès desquelles le président et le secrétaire départemental interviendront.

MISSION RENFORCEE POUR LES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION

Ainsi se trouve soulignée toute l'importance de la mission des membres de nos conseils d'administrations départementales, lesquels auront d'autant plus de poids qu'ils se sentiront soutenus par les sociétés dont ils ont la charge.

UNE CONSCIENCE REGIONALE

Et puis, ces structures départementales nous permettent de nous intégrer sans dilution dans un ensemble régional, quelles qu'en soient les frontières. Cette Fédération Musicale de la Région Centre verra le jour le 28 mars 1982, après 18 mois de discussion avec les autres départements de la région de programme. L'Eure-et-Loir et l'Indre-et-Loire ont déjà donné leur accord de principe ; il leur reste à adapter leurs statuts aux textes définis en commun. L'interrogation, mais est-ce encore une interrogation, subsiste pour la

Fédération de l'Indre qui s'intègre probablement dans le climat d'incertitude dont la presse a récemment parlé. Après tout, une fédération ouverte à tous ne reniera pas son caractère régional pour autant, avec l'espoir que le bon sens et l'intérêt l'emportent sur des considérations (trop) particulières. Si l'Indre reste en dehors de cette nouvelle fédération, le Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre subsistera pour conduire les opérations d'attribution d'instruments aux sociétés des six départements. Cette précision me donne l'occasion de remercier en votre nom, nos amis François Villatte et Noël Pilate qui nous permettent de bénéficier de dotations avantageuses qui augmentent nos possibilités de prêts aux élèves de nos sociétés.

UN SECTEUR DEFICIENT : NOTRE PRESSE

Vous pouvez voir chaque année le compte rendu de la cérémonie de remise de ces instruments dans notre bulletin F.M.O.B. Avec la création de la nouvelle fédération, ce bulletin va disparaître et céder la place à une publication fédérale qui aura pour titre : « Legato », en rappel de l'Union des Départements de la région. Vous y trouverez ce que les secrétaires adjoints départementaux à la presse voudront bien proposer à l'insertion. Nous pensons que ce nouveau journal sera à la fois utile et agréable. Nous souhaitons aussi que vous puissiez vous y reconnaître puisque c'est la condition pour que maximum de sociétés s'y intéressent, comme ils prendraient à coup sûr un intérêt plus grand à la lecture du Journal de la Confédération Musicale de France si la F.M.O.B. y reprenait la place qu'elle a abandonnée voilà pratiquement 18 mois. J'ai eu l'occasion d'expliquer dans les Congrès départementaux les raisons de cette absence que je suis le premier à regretter, mais il faut redire que les charges doivent être partagées, sous peine de voir se ralentir les activités fédérales dans la hiérarchie des domaines qui sont tous, et au même degré, indispensables à l'aide aux sociétés. Je ne m'étendrai pas plus sur ce sujet, sachant que vous partagez avec l'équipe fédérale le même souci d'efficacité.

REMERCIEMENTS

Enfin, qu'il me soit permis en conclusion de ce rapport d'activité d'adresser les remerciements de la F.M.O.B. et de ses Unions Départementales à la Préfecture de région, au Conseil Régional, au Comité Economique et Social, aux Préfectures départementales, aux Conseils Généraux, aux administrations régionale et départementale du Temps Libre Jeunesse et Sports, représentées ici par M. Guy Bertheau qui nous fait l'honneur de son attention et de sa confiance, des Affaires Culturelles qu'il faudrait peut-être rencontrer plus souvent et à tous les organismes et toutes les personnes qui portent sur nos dossiers un intérêt dont on peut affirmer qu'il ne fait que grandir. Merci aussi à la municipalité de Contres pour avoir bien voulu accueillir notre Congrès Fédéral 1981, à son conseiller général-maire M. Bimbenet et à notre ami Oscar Beaumont, directeur de la Société musicale et de l'Ecole de musique. Pour l'organisation de cette journée, malgré la très dure épreuve qu'il doit, avec Mme Beaumont et ses enfants surmonter. Notre amitié et notre affection n'en sont aujourd'hui que plus vives. Et puis merci à toutes et à vous tous pour l'action que vous menez chacun et chacune dans votre secteur, chacun et chacune dans votre responsabilité. Vous savez que rien ne peut être fait sans votre concours, aussi minime et aussi discret qu'il vous paraisse. La moindre de vos manifestations est un encouragement et un réconfort pour ceux qui ont été désignés pour parler et agir en votre nom.

HOMMAGE AUX SOCIETES

Transmettez donc notre salut le plus amical et le plus dévoué aux sociétés que vous allez visiter ; dites-leur que leur devenir est notre seule préoccupation et que toutes nos initiatives, même si elles leur paraissent parfois contraignantes, n'ont pour but que d'œuvrer au développement et au renforcement de la musique populaire et de la vie associative dans toutes les communes qu'elle qu'en soit leur taille. Je souhaite pour vous-mêmes et pour vos sociétés toutes les réussites que justifient vos efforts et votre dévouement et je vous demande de reporter sur la nouvelle fédération régionale qui va naître au mois de mars, la confiance et l'attachement que vous avez toujours montrés envers notre vieille Fédération Musicale Orléanaise-Berry.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Luc MALET.

Après quelques interventions, le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité. Rapport financier : le trésorier fédéral

Henry Petit présente les comptes de l'exercice 1980.

Maurice Bourdeau, présente le rapport de la Commission aux Comptes qui relève notamment une parfaite tenue des documents et la concordance de tous les documents comptables. Le porte-parole de la commission insiste également sur la rigueur de gestion du trésorier fédéral, ce qui permet de développer les actions de promotion musicale.

Les rapports de la Commission aux Comptes et du trésorier fédéral sont approuvés à l'unanimité.

Activités du Groupement des Fédérations Musicales de la Région Centre : le président Villatte rappelle que 229 instruments ont été remis en 1981. Une demande de subvention de l'Etablissement Public Régional, portant sur un programme de 600.000 F a été déposé, en même temps qu'une sollicitation était adressée aux Affaires Culturelles et au Temps Libre.

Noël Pilate, secrétaire-trésorier du groupement donne toutes indications utiles sur la constitution des demandes des sociétés.

CALENDRIER FEDERAL 1981-1982

Ce projet ne mentionne pas les initiatives départementales.

REUNIONS : Assemblée générale constitutive de la Fédération Musicale de la Région Centre Blois, 28 mars 1982.

Distribution des Instruments G.F.M.R.C. Saint-Jean-de-la-Ruelle, 11 juin 1982.

Conseil d'Administration Fédéral (lieu à définir), 5 septembre 1982.

EXAMENS : Supérieur et Pré-Supérieur, Saint-Jean-de-la-Ruelle, 7 mars 1982.

STAGES : Perfectionnement instrumental, Pédagogie instrumentale, Direction Harmonie et Fanfare, Orléans, 23-24 janvier et 27-18 février 1982.

Administration, animation, gestion, Orléans, 21 février 1982. Enseignement du solfège, Orléans, 3-4 avril 1982. Batteries-Fanfars, Romorantin, 18 avril 1982.

Harmonie de Chambre, 24 août au 5 septembre 1982.

SEJOURS MUSICAUX ET DE VACANCES :

Villefranche-de-Rouergue, 1 au 22 août 1982. Concert de retour 22 août. Lieu à définir Royan, du 1^{er} au 21 août. Concert de retour à Beaugency.

FESTIVALS : La Fête-Saint-Aubin (45), 15-16 mai 1982. Fougères-sur-Bievre (41), 16 mai 1982. La Chapelle-Saint-Martin (41), 23 mai 1982. Bellegarde (45), 6 juin 1982. Sambin (41), 13 juin 1982. Prunay (41), 20 juin 1982. Nogent-sur-Vernisson (45), 12 septembre 1982. Ternay (41), 11 juillet 1982.

CONCERTS : Quintette de clarinettes Arcana : à partir du 1^{er} janvier 1982, s'adresser à Christian Monne, 5, rue du Mail de l'Hôtel-Dieu, 41200 Romorantin. Tél. : (54) 76-51-53.

Ensemble de cuivres de Montargis : à partir de janvier 1982. S'adresser à Jacques Berry, 5, rue Lamartine, 45200 Montargis.

Orchestre de l'Ecole Municipale de Musique de Saint-Jean-de-la-Ruelle, à partir du 1^{er} avril 1982. S'adresser à Marcel François, 12, rue du Fil-Soie, 45000 Orléans. Tél. : (38) 86-36-80.

Orchestre de l'Ecole Municipale de Beaugency à partir du 1^{er} KS2 r avril 1982. S'adresser à Serge Vaysse, Le Hameau-des-Chaussées, 45190 Beaugency, Tél. : (38) 44-57-16.

Harmonie de Chambre, à partir du 28 août. Localités ayant déjà retenu : Vernou-sur-Brenne, Le Grand-Pressigny, Cravant, Outarville. 2 concerts peuvent encore être programmés. S'adresser à Luc Malet, 122, rue des Fossés, 45400 Fleury-les-Aurais. Tél. : (38) 86-19-24.

Harmonie Estudiantine de Royan : Beaugency, 21 août. Harmonie Cadette de Villefranche-de-Rouergue, 22 août. Lieu à définir. S'adresser à Luc Malet.

CONGRES : (18) 3 octobre, Asnières-Bourges (41), 10 octobre, Villiers-sur-Loir (45) 17 octobre, Saint-Jean-Le-Blanc.

Interventions : Le secrétaire général avait mentionné au début de séance les excuses de MM. Loustau, président du Conseil Général du Loir-et-Cher, Mortelette, député et Jean Chavigny, président d'honneur de la F.M.O.B.

M. Bertheau, adjoint au Directeur Régional du Temps Libre, Jeunesse et Sports, prend le premier la parole pour se réjouir que l'action de la F.M.O.B. se poursuive comme l'avait voulu René Cimetière et comme le rapport moral et d'activité le traduit. Un conseiller technique régional musical va prochainement être nommé à Orléans. M. Bertheau souhaite qu'il puisse

travailler en collaboration avec la F.M.O.B. La Fédération sera de nouveau sollicitée pour organiser des animations dans la Région Centre, notamment pendant les vacances scolaires. Le représentant du Temps Libre termine son propos en assurant les congressistes de toute l'attention et de tout l'appui de son administration. M. Bimbenet, conseiller général-maire de Contres, représente M. Loustau, président, et apporte la certitude que le Conseil Général du Loir-et-Cher est attentif aux activités des sociétés musicales et que les dossiers sont l'objet d'un examen bienveillant. Il convie ensuite les congressistes à lever le verre de l'amitié et de la prospérité de la musique populaire.

Pour clore la séance, le président Vilatte remercie les personnes présentes de leur participation et, souhaitant une bonne fin de vie à la F.M.O.B., il donne rendez-vous à tous à Blois, le 28 mars 1982.

QUEST

DEUX-SEVRES

Niort

Un Grand Serviteur de la Musique nous quitte

M. François Gréard est décédé le 3 décembre 1981 à la suite d'une implacable maladie. Sa disparition laisse un grand vide dans les milieux artisanaux et musicaux où il était profondément aimé, écouté et respecté. Il servit la Musique avec efficacité et désintéressement, ayant toujours le souci d'offrir aux humbles les fruits de son expérience et de son bon sens.

Apportant beaucoup de chaleur dans les relations humaines, musicien d'un goût très sûr, instrumentiste de valeur, M. François Gréard a fait œuvre utile pour la musique comme président de l'Harmonie de Niort, pendant 15 ans et comme pionnier de l'École Municipale de Musique créée en 1966, école où il fut professeur de saxophone.

Une assistance nombreuse et recueillie suivait ses obsèques, le 6 décembre 1981. Les musiciens de l'Harmonie Municipale de Niort, sous la direction de M. Rieu et un trio de saxophones (trois élèves de M. Gréard) ont, au cours de la cérémonie religieuse, rendu un suprême hommage à ce bon serviteur de la Musique.

M. François Gréard était chevalier de l'Ordre national du Mérite, officier des Palmes Académiques, Médaille d'Argent de la C.A.P.E.B., Médaille d'Or de la Reconnaissance artisanale.

Puisse son souvenir guider ceux qui assurent la pérennité de son action exemplaire.

R. THOMAS,
Directeur Honoraire
de l'Harmonie Municipale
et de l'École Municipale
de Musique de Niort.

SARTHE ET MAYENNE

SARTHE

Fresnay

Compte rendu du concert de Sainte-Cécile de l'harmonie municipale de Fresnay-sur-Sarthe

Sous la présidence de M. le Docteur Riant, conseiller général, maire, et de Madame, la musique municipale a donné certainement le meilleur concert depuis plusieurs années devant une foule sans doute de plus de quatre cents personnes.

Après le défilé d'ouverture « les Africains », l'ouverture de « la Princesse tragique », de Coiteux, a permis d'apprécier les cornistes Guy Souchères et Pascal Des-sommes.

Le concerto pour un ensemble de clarinettes, de Wettge, a valu des applaudissements particulièrement chaleureux aux huit solistes, discrètement accompagnés par l'harmonie.

« Sous les tilleuls », extrait des « Scènes alsaciennes », de Massenet, dans une transcription du chef Claude Thérou, Bernard Groult, à la clarinette, Françoise Marzorati, à la flûte, Véronique Thérou, au saxophone, ont donné une interprétation excellente de cette ravissante pièce, mettant en valeur des sonorités et une musicalité exceptionnelles.

« 1900, joyeuse époque » avait été demandé par quelques nostalgiques de la musique du début du siècle. On apprécia le piccolo Christine Wirilleme, le baryton Duval Desten, le sous-chef, le trombone Emile Moncelet... et tous les autres.

La Chorale du collège (six exécutants), dirigée par le tuba Francis Rossier, professeur de musique au collège, reçut une véritable ovation et dut bisser son dernier chant.

La deuxième partie débuta pas une pièce originale du chef Claude Thérou donnée en première audition. Cette suite fréjusienne comporte quatre parties :

Pins parasols. L'auteur évoque la douce quiétude et l'impression de paix sous ces arbres typiquement méditerranéens où chantent les cigales.

Vieux Fréjus. Baignée de soleil, la vieille ville avec ses rues étroites et sa population nord-africaine offre un caractère très romain particulier (Forum Julii) qui plaisait à César.

Fréjus-Plage. Véronique Thérou, saxophone alto solo a chanté la beauté de cette plage, la joie estivale et la nostalgie du soir qui tombe sur la chaîne des Maures, traduisant ainsi les différents états d'âme de son frère qui a un peu écrit pour elle !

Féria. Fréjus sait aussi s'amuser et festivals, corridas, bravades permettent de distraire les estivants entraînés par le rythme endiablé de ce presto délicat.

Pendant l'exécution de cette œuvre, des diapositives réalisées par Claude Thérou conditionnaient les auditeurs qui vivaient mieux la musique.

T.G.V., « Jam Session Story » (Darling) et « Dans les rues d'Antibes », de Sydney Bechet, achevaient ce concert qui fera date et restera pour les soixante-dix musiciens un excellent souvenir.

Laval

Concert de Sainte-Cécile Musique Municipale

La journée a commencé par une messe célébrée à l'église Saint-Pierre. Chaque année l'harmonie municipale et la Lyre Saint-Hugal s'associent pour Sainte-Cécile. L'office a commencé aux accents de la marche solennelle de Saint-Saëns. A la communion, les musiciens ont donné « l'Enchantement du vendredi saint », extrait de Parsifal de Wagner ; puis, à la sortie, le morceau de folklore Américain très populaire « Jéricho ». La Lyre Saint-Hugal a interprété « l'Ave Verum » de Mozart et le « Pater Noster » de Rimski Korsakov. L'après-midi, le public très nombreux, un millier de personnes, était au rendez-vous pour le concert à la salle polyvalente. Quatre morceaux étaient au programme de l'harmonie, forte de quatre-vingts musiciens, sous la direction experte et dynamique de F.M. Texier, Directeur de l'école de musique de Laval : « La Marche du petit brigand » de Rauber, le célèbre « Boléro » de Maurice Ravel, morceau de dix-sept minutes qui joue sur les répétitions puisque chaque instrument, à son tour, reprend le thème. Grande performance pour le batteur qui impassiblement est à l'ouvrage pendant tout le Boléro, ainsi que pour le trombone dont l'exécution du thème est particulièrement difficile. Les « Danses Polovtsiennes du Prince Igor » de Borodine : œuvre très difficile, magistralement interprétée, dont les trois mouvements vifs et joyeux ont séduit le public.

L'Harmonie a dû bisser le dernier mouvement. Le quatrième morceau était « the Magic of Disney », musique de film arrangée par Barker. Une partie du concert fut assurée par la Lyre Saint-Hugal sous la direction de J. Courcier, avec « le Chant des saisons » de R. Magne, « le P'tit Quinquin » de Desrousseaux, « Singing I'm » de Berthier, dans la troupe de Pasquier et « Marie-Madeleine » de Passaquet-Golgevité.

On pouvait noter dans la salle la présence de M. Daniel Hureau, Président de la Fédération Sarthe et Moyenne ; M. Bertrand, vice-président, ainsi que les représentants de la Municipalité de la ville de Laval. Musiciens et choristes étaient conviés à un vin d'honneur pour terminer la soirée. Vives félicitations aux musiciens et surtout à M. F.-M. Texier pour cet excellent concert.

M. CHEBROU.

Sille-le-Guillaume

Concert de Sainte-Cécile

La journée débuta par une messe où la Musique Municipale interpréta : « Arioso » de Téléman, « le Choral n° 3 » de J.-S. Bach et « Réjouissance » de Haendel. Puis l'Harmonie défila dans les rues de la ville au son du pas redoublé Cherbourg. A

15 heures, les 41 musiciens de la musique se retrouvaient à la salle des fêtes pour le traditionnel concert sous la direction de M. Chebrou Michel, directeur de l'école intercommunale de musique de Sillé-le-Guillaume et membre du Conseil d'administration de la Fédération Sarthe-et-Mayenne. On pouvait noter, lors de ce concert, plusieurs changements : un public plus nombreux, des instruments nouveaux et surtout l'entrée de jeunes musiciens. Dans l'assistance étaient présents M. Chasseguet, Député-Maire de la ville ; M. Launay, Président du SIVOM, et beaucoup de personnalités de la région. L'Harmonie avait inscrit à son programme : « le Caïd » de E. Michel, « la Réjouissance » de Haendel, « The Godfather » de Nino Rota, « Espagna Cani » de Marquina, « Tyrolier Ländler » de Cosl Mol, « American Folk Suite » de H.L. Walters, « Moonlight Sérénade » de Glen Miller, et « le Retour de Liège » de Evan Herk. « Un bon public pour un excellent concert », tels furent les titres de la presse régionale. En effet, le concert fut de qualité et les applaudissements qui saluèrent chacun des morceaux interprétés furent la juste récompense méritée par les musiciens, après plusieurs mois de répétition. La soirée se clôtura par une sauterie.

SEINE-ET-MARNE

Nemours

La 109^e Sainte-Cécile de l'harmonie

L'Harmonie de Nemours fêtera en 1982 son cent dixième anniversaire et les manifestations en préparation promettent d'être retentissantes si l'on en juge par le concert de la cent neuvième Sainte-Cécile, donné le 14 novembre dernier devant un public chaleureux qui emplissait, et au-delà, la grande salle du Centre Municipal des Tan-neurs.

Soixante-quinze musiciens (et musiciennes) étaient groupés devant le pupitre du chef Marcel Lorin, assisté de son adjoint Christian Atikossi. Et c'était déjà une performance en soi d'inscrire au programme onze morceaux, dont aucun n'avait été exécuté en public, auparavant, par l'Harmonie.

C'était d'abord le « Défilé Fédéral », de Relin et Besson, puis « La Marche Florentine », de Julius Fucik, dirigée par Christian Atikossi. Marcel Lorin reprenait ensuite la baguette pour conduire l'ouverture de « La Chauve-Souris », de Johann Strauss, qui fut exécutée avec brio, en dépit des difficultés qui s'attachent à ce morceau célèbre.

Le concert se poursuivait avec les charmantes « Fêtes de Terpsichore », de François de Boisvallée, avant les « Variations pour Tuba et Orchestre d'Harmonie », d'Arthur Frackenpohl. Dans une orchestration brillante et moderne, mais hérissée, elle aussi de difficultés, de Jacques Berry, les variations étaient exécutées par un jeune virtuose de l'orchestre de cuivres de Montargis, Philippe Rosignol. Trois jeunes de l'Harmonie jouaient alors « la Gavotte », de Johann Caspar Fischer, trio de clarinettes, plus chevronnés, pour « l'Air Scandinave », de Joseph Zemp.

« L'Etudiant Passe », morceau de caractère de J.-C. Ibanez, permettait ensuite d'applaudir, avec l'Harmonie, le percussionniste Michel Lorin, qui prêtait à ce concert son concours familial, avant une sélection des airs des Beatles, de John Lennon et Paul McCartney. « Pharibu(s) Phonerie », et « Parade Burlesque », qui terminait ce concert, dont l'auteur est Marcel Lorin lui-même, étaient exécutés (tout comme les « Variations pour Tuba ») en première audition, et sous les acclamations. l'orchestre devait bisser ce dernier morceau.

Au cours de la soirée, Marcel Lorin présentait la « Promo 81 » des musiciens entrés à l'Harmonie depuis la dernière Sainte-Cécile. Sept messieurs et trois dames, et remettait à huit de ses jeunes musiciens les diplômes sanctionnant leurs examens fédéraux.

Il revenait au Maire de Nemours, M. Jean Grattier, et au Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, M. René Neuranter, de distribuer diplômes et médailles aux membres de l'Harmonie qui les ont obtenus :

- deux pour sept années de présence ;
- un, avec médaille de bronze, pour dix ans ;
- sept pour vingt années de présence ;
- cinq pour vingt années et trente-deux ans d'âge ;
- un pour trente années ;
- un pour quarante années ;
- trois diplômés de vétérans et médaille à des plus de soixante-cinq ans ;

- cinq à des plus de soixante-dix ans ;
- trois à des plus de soixante-quinze ans.

M. André Niveau qui, avec dix-neuf ans à l'Harmonie de Souppes-sur-Loing, ville voisine de Nemours, et quarante et un à celle de Nemours, totalise soixante années de carrière musicale, fut particulièrement applaudi.

Au traditionnel banquet du lendemain, dimanche, réunissant quelque cent soixante-dix participants, M. René Neuranter, Président de la Fédération Seine-et-Marnaise, soulignait dans un discours très écouté, l'exceptionnelle vitalité de l'Harmonie de Nemours et le secret tout simple de cette vitalité : la chaude amitié qui unit, à travers les générations, les musiciens et leur chef.

Dammarie-les-Lys

La Fanfare Municipale fête la Sainte-Cécile

Lentement, mais sûrement, la Fanfare Municipale de Dammarie-les-Lys continue sa marche progressive vers une transformation en harmonie.

La preuve en a été donnée lors du concert du 27 novembre, offert par la Fanfare, en l'église Notre-Dame-de-la-Visitation, pour célébrer la sainte Cécile, patronne des musiciens.

M. Marcel Lorin, Vice-Président de la Fédération musicale de Seine-et-Marne et Directeur de l'Harmonie de Nemours, ainsi que M. Charles Lesaffre, Directeur de l'Harmonie de Saint-Jean-de-Braye, nous faisaient l'honneur de leur présence et l'amitié de nous prêter leur concours.

C'est donc devant une très nombreuse assemblée que notre formation a pu se produire sous la direction de son chef, M. Clément Lesaffre, Vice-Président de la Fédération musicale de Seine-et-Marne. Elle présentait une soixantaine d'exécutants dont plus de la moitié pour la partie harmonie.

Soyons modestes, cet ensemble n'était pas assez conséquent, ni assez expérimenté pour entreprendre les grandes pièces classiques. Cependant, dans un répertoire très éclectique allant des marches avec tambours et clairons aux petites pièces pour l'harmonie, passant du classique (Mozart, Brahms, Satie) à l'approche du jazz (Wiedinmyer, John Lennon), nos musiciens ont donné un aperçu de leur talent aux différents pupitres dans une prestation d'une belle facture déjà pleine de promesses. Le public qui les a applaudis chaleureusement ne s'y est pas trompé.

Le groupe de flûtes à bec, du lycée Jacques-Amyot, sous la direction de Mme Blanc-Wilmotte, qui nous apportait également son concours, a remporté, lui aussi, un très vif succès.

Quelques jours plus tard, le 5 décembre, les musiciens et leurs amis se retrouvaient au centre de loisir de la S.N.E.C.M.A. pour y prendre ensemble, et dans une joyeuse ambiance, le repas de Sainte-Cécile.

M. Auger, Président de la Fanfare, était entouré de M. Neuranter, Président de la Fédération Musicale de Seine-et-Marne, de M. Marascalchi, adjoint au maire, et de M. Chevrier, Vice-Président d'honneur de la Fanfare.

La soirée se termina par une sauterie pour le plaisir des jeunes et des... moins jeunes. On y dansa même (ô Euterpe, voile-toi la face !) la danse des « Canards » !

SUD-EST

SAVOIE

Moutiers

Les activités de l'harmonie en automne

Novembre est toujours un mois chargé pour les musiciens de l'harmonie. La première manifestation du mois fut le concert donné à la salle des fêtes le 8 novembre ; concert qui revêt toujours un caractère important au début de la saison. Il reflète le travail fourni depuis le début de la rentrée de septembre, ainsi que celui des jeunes musiciens, qui, pendant les vacances estivales, continuent de se perfectionner grâce au stage de l'Union Départementale à Arèches. Ce concert obtint un grand succès et les différents morceaux furent applaudis par un public nombreux et connaisseur, comprenant des mélomanes

• Suite page 30

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

• Suite de la page 29

d'autres sociétés, M. Jean Chat, Maire de Moutiers était présent, ainsi que plusieurs membres du conseil municipal.

Le programme comprenait des œuvres d'auteurs classiques et contemporains.

Danses Norvégiennes de E. Grieg. Divertissement des Erényes de J. Massenet. A Moi ? A Toi ! de Y. Salito. Cavalerie légère de F.-V. Suppé. Song for lovers de Ted Huggens. Suite Algérienne de Saint-Saens. Maurienne toujours de G. Brun.

Le jeune chef de 23 ans, Yves Salito, est à féliciter pour la qualité de sa direction ; il sait se faire aimer et obéir par toutes les générations.

Trois jours plus tard, les musiciens participaient aux manifestations officielles du 11 Novembre, à Pomblière-Saint-Marcel et à Moutiers.

La troisième prestation de ce mois de novembre fut pour les musiciens l'occasion de fêter leur patronne « sainte Cécile ». Après un premier défilé en ville, les musiciens participèrent à la messe dominicale à la cathédrale. Le répertoire choisi pour la circonstance fut interprété sans faute. Après l'office religieux, un défilé amena tout le monde à la mairie pour un vin d'honneur. De nombreuses personnalités étaient présentes : M. Barnier, député de la Savoie ; M. Blan, conseiller général ; M. Chat, maire de Moutiers ; et des présidents de plusieurs sociétés amies de la Tarentaise. M. le Maire félicita les musiciens pour la qualité, le travail accompli et le bon fonctionnement de l'harmonie.

Cette journée se continua par un repas traditionnel, où l'ambiance et la bonne humeur des jours de fêtes étaient présentes.

Malheureusement, dimanche devait se terminer dans la tristesse générale, par le décès accidentel de M. Jean Grolla, doyen à 82 ans et qui était encore membre actif de l'harmonie, avec plus de 60 années au service de la musique de Moutiers.

M. Maurice Adam, Président Fédéral et ami du défunt, assistait aux obsèques, M. Roth, Président de l'harmonie, retraça la vie de cet ancien musicien, toujours souriant et aimé de tous.

L'harmonie au complet précédait le cortège jusqu'à la dernière demeure en jouant : « Fleurs, Pleurs » et « Jours de deuil ».

Grésy-sur-Isère

Sainte Cécile à l'harmonie

Le dimanche 13 décembre l'harmonie de Grésy-sur-Isère (Savoie) fêta sa patronne sainte Cécile en participant comme chaque année à l'office religieux, au cours duquel furent interprétés « Alceste », des œuvres de J.-S. Bach, Andante Religioso, Panis Angelicus, sous la baguette de J. Norrier. Pendant cet office, M. l'abbé Armenjon mit en exergue le rôle de la musique dans notre vie spirituelle et le message qu'elle doit nous transmettre, tout en félicitant les musiciens, interprètes bénévoles de cet art.

A l'issue de la messe, malgré le temps vif, un petit concert était donné devant l'hôtel de ville, où MM. Maurice Adam, président de la fédération « Rhône-Alpes » et président de l'U.D. des Sociétés musicales de la Savoie, et Georges Boisson, vice-président de l'U.D., remettaient en premier la médaille des vétérans à M. Marius Mermet, baryton, pour 58 ans d'activité au sein de la société, et celle du dévouement à Christian Ballas, sous-directeur, pour les cours de solfège et instruments dispensés au sein de l'harmonie.

En mairie, au cours du vin d'honneur, M. J. Ballaz, président de l'harmonie, retraça la carrière musicale des deux récipiendaires. Pour Marius Mermet, originaire de Grésy et résidant dans la commune voisine, qui œuvra sur les rangs de la société depuis son adolescence jusqu'à ce jour et nous l'espérons longtemps encore, est un musicien excellent et assidu, très estimé de ses collègues et de la population.

Christian Ballaz, sous-directeur, actuellement élève au conservatoire supérieur de Paris en classe de trombone a dispensé pendant plus de cinq années les cours de solfège aux jeunes élèves. Si ce jeune musicien se consacre à une carrière musicale professionnelle, il le doit à son initiation et sa participation dans une société musicale locale, où s'est dévoilée cette vocation, dont les premiers pas furent guidés par un ami très regretté qui nous quitta l'an dernier : M. Robert Lachia, qui suivait et se réjouissait des progrès de son élève.

M. le Maire, dans son allocution, remercia les personnalités présentes de la musique ainsi que celles de la localité, et félicita les musiciens et leur chef pour leur concours qu'ils apportent toute l'année

tant localement qu'à l'extérieur. Pour les deux récipiendaires, il adressa toutes ses chaleureuses félicitations au vétéran pour sa fidélité envers la société, et pour le jeune, formula les vœux de tous pour sa progression dans cet art en lui souhaitant les succès de fin d'étude.

Le repas servi à la salle des fêtes réunissait dans une ambiance très détendue les personnalités et les musiciens. Au dessert, M. Adam remercia la municipalité et l'assistance de l'accueil chaleureux qui lui est fait, et transmit ses plus vives félicitations à l'harmonie et son directeur pour l'excellente prestation en cette journée de Sainte Cécile, tout en renouvelant ses amitiés aux décorés de ce jour.

SUD-OUEST

Assemblée Générale de l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs

Les délégués des Sociétés Musicales constituant l'Union des Sociétés Musicales du Bassin d'Arcachon et de ses environs se sont réunis le 18 janvier 1982, sous la présidence de M. Cazauvieux.

Les Sociétés représentées sont les suivantes : Avenir Musical Arcachonnais, Harmonie d'Arès, Harmonie d'Andernos, Harmonie de Gujan-Mestras, Harmonie de la Teste, Harmonie Junior de la Côte d'Argent, Harmonie du Porge, Harmonie de Salles, Ecole de Musique du Teich, Les Jeunes de l'Accordéon, Société Musicale de Biganos, Ecole municipale de Musique de Lège (par M. Rosée).

Société absente : Harmonie Sainte-Hélène.

Le secrétaire donne lecture du compte rendu de l'Assemblée Générale du 11 janvier 1981, adopté à l'unanimité.

Notre trésorier, M. Dulas, nous communique les recettes et les dépenses 1981. L'avoir en caisse à ce jour s'élève à 327,50 F. L'Assemblée reconduit, pour 1982, le montant de la cotisation à 50 F.

Le Président présente à l'Assemblée la candidature, en tant que membre de l'Union, de l'Harmonie et de l'Ecole de Musique d'Audenge, celle-ci étant représentée par son Directeur, M. Saint-Orens. L'Assemblée étant d'accord, notre Union compte désormais quatorze Sociétés.

Examen fédéral

Malgré les améliorations apportées sur le découpage et le déroulement des épreuves, le Groupe Nord rencontre certaines difficultés car cet examen a lieu le samedi après-midi, et que certains élèves fréquentant les écoles et lycées de la région bordelaise ne rentrent à leur domicile que vers 13 heures et doivent en repartir dès leur arrivée. M. Rosée a, de ce fait, contacté M. Ciran, Président de la Fédération, pour l'implantation d'un centre d'examen à Andernos, qui a donné un avis favorable. Les Harmonies du Groupe Nord : Arès, Andernos, Audenge, Le Porge, Lège devront se rendre à Andernos en un lieu qui sera indiqué par la Commission chargée de l'examen. Le secrétaire de l'Union prendra contact avec le responsable de cette Commission pour donner toutes les instructions nécessaires au bon déroulement des opérations.

Cet examen aura lieu le même jour dans tous les Centres de l'Union, c'est-à-dire le samedi après-midi 5 juin 1982 :

- à Andernos pour les Harmonies de Audenge, Andernos, Arès, Lège, Le Porge (environ 120 candidats) ;
- à Biganos pour les Harmonies de Facture-Biganos, Salles, Gujan-Mestras (environ 140 candidats) ;
- à La Teste pour les Harmonies de La Teste, Arcachon, Ecole de Musique du Teich (environ 200 candidats).

Une réunion préparatoire pour les examens aura lieu à Biganos, salle de la mairie, en principe le 8 mars, à 21 heures. Une Commission se réunira, dès la réception des épreuves et au plus tard le 3 juin 1982, pour l'établissement du barème des notations qui sera communiqué à tous les centres d'examen.

FESTIVAL

L'Harmonie Sainte-Cécile du Porge accepte d'organiser le Festival 1982. Celui-ci aura lieu le dimanche 20 juin 1982, au Porge.

Une option est prise par l'Avenir Musical Arcachonnais pour 1983.

Comme pour les années précédentes, aucune candidature n'ayant été présentée, l'Assemblée déclare le bureau sortant reconduit :

Président : M. Cazauvieux, Salles ; Vice-Présidents : M. Dupin, La Teste, M. Tauzie, Andernos ; Secrétaire : M. Her-

andez, Biganos ; Secrétaires adjoints : M. Cousseau, Le Teich, M. Laigneau, Salles ; Trésorier : M. Dulas, Biganos ; Trésorier adjoint : M. Boulan, Arcachon.

Saint-Médard-en-Jalles

Sainte-Cécile à l'Harmonie

En effet, c'est avec un peu de retard, dû à plusieurs facteurs, que la fête de la Sainte-Cécile s'est déroulée le dimanche 10 janvier 1982, en l'église Saint-Hilaire de Le Taillan Médoc.

Elle débuta à 10 heures, par une grand-messe en musique dite par l'abbé Poulblanc en présence de M. le Maire de Saint-Médard-en-Jalles, M. Ciran, Président des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, et des élus locaux.

Un programme judicieusement préparé pour la circonstance avait été mis sur pied, au cours duquel nous avons pu entendre des œuvres de Haendel, Layens et Delalande, magistralement interprétées sous la baguette du maître de direction Jean Rosée, qui, lui-même, se fit écouter à la trompette avec une attention personnelle de chacun, et appréciées d'une assistance très nombreuse qui se manifesta à la fin de la cérémonie par des applaudissements très chaleureux.

Puis, à 11 h 30, un concert public fut donné à la Maison des jeunes entouré des autorités officielles et d'une assemblée de connaisseurs qui surent juger et acclamer le travail et l'exécution qui en sont la valeur que l'on rend à la musique.

Après les allocutions du Président des fêtes du canton et du Président du comité des fêtes de la localité qui tint particulièrement à féliciter et remercier le Président M. Marcel Fleurant, M. Rosée, Chef de Musique, et tous les musiciens, il les invita au vin d'honneur qui clôtura cette manifestation.

Saint-Pardoux-la-Rivière

Une Sainte-Cécile parfaitement réussie

C'est le dimanche 10 janvier qu'avait choisi les Musiciens de la fanfare de Saint-Pardoux-la-Rivière pour fêter la fête de Sainte-Cécile. Après un excellent concert, sous la direction toujours avisée du dévoué et talentueux M. René Darfeuille en l'église de Saint-Pardoux.

Après le traditionnel « tour de ville », toujours en musique, les Musiciens et leurs Amis se retrouvèrent à l'Hôtel de France pour le traditionnel banquet où pour la première fois se retrouvèrent plus de 120 convives. On remarquait M. Brives, Maire et Président de la fanfare de Saint-Pardoux ; Mme Millet-Lacombe, Conseiller général du canton ; M. Sussat, Maire et Président de la Société Musicale de Piegut-Pluviers ; M. Blanchard, Président honoraire, Fondateur de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, et madame ; M. Jesson et madame, Président de l'Harmonie de Riberac ; M. Bernard et madame, Président-Directeur de l'Espérance de Mareuil ; ainsi que très nombreux amis et sympathisants à cette belle phalange musicale.

Après le repas, MM. Brives, Sussat, Blanchard, Mme Millet-Lacombe prononcèrent de très courtes allocutions pour remercier et féliciter les Musiciens de Saint-Pardoux, de Piegut-Pluviers et leurs Amis, leur Chef René Darfeuille, le secrétaire de la Société M. Marquant, et tous ceux qui participèrent à la réussite de la journée.

Très bonne journée faite de fraternité, d'amitié et de cordialité qui se termina tard avec chants, poèmes, etc. On se sépara en pensant aux futurs déplacements, festivals, etc.

GIRONDE

Ambares

L'Union Musicale fête Sainte-Cécile

Le 13 décembre 1981, l'Union Musicale a fêté Sainte-Cécile. Après le traditionnel petit déjeuner dynamisant l'énergie de chacun, la présidente Villa déposa une gerbe aux monuments aux morts et demanda quelques instants de recueillement à la mémoire de tous ceux qui ont disparu.

Puis, tous les musiciens se rendirent à l'église Saint-Pierre. Au cours de la messe, ils exécutèrent plusieurs morceaux d'une façon remarquable. Il est vrai que notre Harmonie était renforcée grâce à l'appui de nombreux amis musiciens venus des environs. Ensuite, chacun rejoignit le restaurant Basque où une agréable ambiance réunissait tous les membres de la société et leurs amis. M. Houdebert, Maire, avait tenu à répondre à l'invitation qui lui avait été faite. La Fédération des

sociétés musicales du Sud-Ouest était représentée par M. Sirder, Président des sociétés musicales du Blayais-Cubzagaïs, qui remplaçait le Président Ciran, retenu par des obligations familiales. Le Président Villa rappela que l'objectif impératif et unique de l'Union Musicale est de défendre la musique et invita chaque membre à servir sans faillir cet objectif et dans un esprit d'unité, d'action, gage de réussite ? M. le Maire se félicita du dynamisme de l'Union Musicale, l'assura de tout son soutien et confirma que l'effort financier serait maintenu et amplifié si des besoins nouveaux se faisaient sentir.

M. Sirdat félicita la Société de la qualité d'interprétation des morceaux joués au cours de la messe, dont voici les titres : « Marche de Rakoczy », « Vision divine », de P.-N. Labole, « Sainte-Cécile », de Noslín, « Chanson de Solveig », d'Ed. Grieg, « Carillon Joyeux », de A. Adroit.

Puis MM. Houdebert et Villa procédèrent à une remise de décorations à plusieurs musiciens présents sur les rangs de l'Harmonie, à savoir : MM. André Lestonnat, Dominique Zambon, Pascale Lapaille, Bernard Andraud, Laurent Bret. Raphaël Valdiserra a reçu la Médaille « Vétérans avec Palme » de la Confédération Musicale de France. Nous en profitons pour saluer ici notre ami André Galy, Président de la Lyre Biterroise, car R. Valdiserra est né, en effet, à Béziers en 1906.

LANDES

Saint-Gor et Roquefort

Concert de La Joyeuse de Saint-Gor

A l'occasion de la fête de la Sainte-Cécile, La Joyeuse de Saint-Gor a offert un très grand concert au Foyer de Roquefort, le samedi 2 janvier 1982 au soir, en l'honneur de ses membres honoraires et des amis de La Joyeuse. Au programme : « Marche des Dragons de Noailles », « Marche de la Vieille Garde à Waterloo », « Dans les steppes de l'Asie centrale », de Bovodine, « Sévilla », premier mouvement, de Albeniz, « La Belle au Bois Dormant », de Tchaïkowsky, « Ayamont », paso-doble espagnol, « Fantaisie sur des morceaux de Duke Ellington », « God bless rugby », « In the Mood », de Garland, « Edelweiss », marche.

Ce programme musical, avec des difficultés assez prononcées, a été magnifiquement interprété par La Joyeuse de Saint-Gor, dont la majorité de l'effectif a moins de vingt ans. Bravo les jeunes ! Bravo également au nouveau, jeune chef, M. Jacques Labèque, qui a permis au fondateur de La Joyeuse et au créateur des deux écoles de musique : Saint-Gor et Roquefort, de prendre du repos, après soixante années d'enseignement musical populaire et bénévole. M. Daniel Bétuing, maire de Saint-Gor. A l'occasion de ce grand concert, une foule d'amis qui remplissait le Foyer de Roquefort ont fortement applaudi La Joyeuse et ont demandé avant de partir, de jouer une seconde fois « La fantaisie de Duke Ellington » et « In the Mood », ce qui a été fait, bien amicalement, et avec autant de nuances, d'expression, de style et de mesure tout comme la première fois ! Bravo La Joyeuse de Saint-Gor.

LOT

Sainte-Cécile à Souillac

L'Avant-Garde Saint-Martin, Batterie-Fanfare de Souillac, n'a pas manqué à la tradition du 22 novembre.

A onze heures, l'Abbatiale Sainte-Marie, joyaux du XII^e siècle, accueillait fidèles et musiciens. L'office religieux débutait avec la célèbre marche consulaire de Furgeot.

Notre chef Michel Tatinclaux jouait à la trompette l'« Ave Maria » de Gounod.

— L'élévation était marquée par les clairons et tambours « Au champs ».

— La communion accompagnée par une chorale de Bach, et la sortie par Marching Thro-Georgia de Glenn Miller.

— Le soleil étant de la partie, une aubade remerciait les nombreux supporters.

— Marche des Sapeurs de G. Besson.

— Clemenceau de L. Ganne, arrangement de R. Coiteux.

— Petite Tyrolienne, Valse de G. Besson et M. Philibert et To go Forward de J. Welford.

— Un défilé, avec le Clairon de Moudros de H. Gaitre. Musiciens et invités se rendaient au restaurant où le banquet réunissait de nombreux convives. M. Chasta-

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

gnol, Maire de Souillac, s'excusait de ne pouvoir rester parmi nous, comme il aime à le faire à toutes occasions. En quelques mots, il nous invite à poursuivre notre action sous l'autorité amicale et éclairée de notre chef Michel Tatinclaux. Étaient présents les abbés Trivier et Feyret, MM. Houplain, président; Esclaffer, Lagage, Vice-Présidents; Calméjane, secrétaire; Mmes et MM. les membres du bureau. A la fin du repas, la musique reprenait ses droits avec M.M. Torsiello, Delpéch, Carantino, Delmas et de Calvo qui nous a rapporté de nouveaux airs de son Portugal.

Le verre de l'amitié était offert par M. et Mme Calméjane qui sont les jeunes grands-parents de Sandra, née la veille, future musicienne nous n'en doutons pas.

Le samedi 28, une soirée de diapositives retraçait la vie de l'Avant-Garde Saint-Martin sur une période de treize années. Ce fut très intéressant. L'assemblée générale suivait, concluant une saison bien remplie avec plus de 25 sorties. Un souhait unanime : continuer dans cette voie d'amitié et de progrès musical.

PYRENEES-ATLANTIQUES

Harmonie Bayonnaise

Les années s'accroissent, les prestations de l'Harmonie Bayonnaise sont toujours aussi nombreuses. Durant l'année 1981, tant par les répétitions et les concerts les musiciens participèrent à 87 sorties.

L'Harmonie diversifie ses activités : concerts hebdomadaires le jeudi à Bayonne, quelques-uns à Biarritz pendant la saison estivale, le Village Vacances d'Anglet, été comme hiver, 3 à Seignosse.

N'oublions pas la participation efficace de nos amis de l'Harmonie de Cambo, la Batterie Fanfare « La Bayonnaise » incroyablement vrai un suel a été perturbé par la pluie à bayonne ! Nous avons un public très fidèle, de plus en plus nombreux. La Batterie Fanfare « Emak Hor » d'Arcangues avec le concours de l'Harmonie Bayonnaise a honoré la mémoire de Luis Mariano par une soirée avec le succès que l'on pense.

Le jumelage avec la ville espagnole de Pampelune a permis à l'Harmonie de prêter son concours aux fêtes de celui-ci, déplacement bénéfique à tout point de vue, belle promenade, excursions appréciées et la Messe et au Concert d'après-midi, relations très amicales avec nos voisins espagnols, malgré la différence de langage, notre même idéal facilite le courant de sympathie.

Quelques manifestations pour terminer une année de labeur.

La soirée dansante à la salle des Ambassadeurs du Casino Municipal de Biarritz, début novembre, obtient un succès de plus en plus important, elle a acquis maintenant droit de cité.

La Messe honorant la patronne des musiciens à la Cathédrale de Bayonne, le 22 novembre, avec le Concours des Sevlas du Pays Basque (imposant ensemble de 250 exécutants) l'immense nef s'avéra trop petite pour accueillir tout le monde.

Programme de qualité préparé avec un soin méticuleux par les deux directeurs M. Saint-Jour pour l'Harmonie; Mlle Lavie pour les clowns. Les personnalités présentes ne ménageant pas les compliments et applaudissements pour le morceau final. Certains même, étonnés de la qualité d'exécution, le parfait accompagnement des chœurs par l'Harmonie, preuve qu'avec les amateurs il est possible de faire de belles choses.

Au programme par l'Harmonie seule : Grande Porte de Kiev de Moussorgski, Paris Angéliques de C. Franck, nombreux solo M. Fresnour sous-chef de l'Harmonie et Fanfare royale de Mouret. Les Chœurs soit A. Cappel, soit accompagné par l'Harmonie.

La journée ne pouvait se terminer qu'autour d'une grande table avec une ambiance formidable.

Le Président Caricano remercia les autorités présentes pour le soutien à l'Harmonie, félicita les musiciens de leur assiduité et travail important durant l'année passée.

Il avait la joie (rappelant la Médaille d'Argent de Jeunesse et Sports en 1981 à M. Massé) de remettre la Médaille d'Honneur des Sociétés Musicales et Chorales décernée par le Ministère de la Culture à notre ami Fresnour, sous-directeur de l'Harmonie, retraçant sa longue carrière, débutant à l'âge de 10 ans comme fifre ou Putro des « zouaves de Saint-Esprit », 1^{er} Prix de Conservatoire de Pau comme trombone, membre de l'Harmonie depuis l'âge de 16 ans; en plus, les sociétés de Cambo et Saint-Jean-de-Luz très heureuses de son précieux concours, pour terminer instructeur à la Batterie Fanfare « La Bayonnaise », classée en division D Excellence, quel exemple pour les jeunes !

Notre Directeur ajouta quelques mots exprimant toute sa satisfaction. Une sauterie endiablée termina cet après-midi et rendez-vous est pris pour l'année prochaine.

TARN

Graulhet

La clique municipale en deuil

La clique municipale vient de perdre son Président d'honneur M. Albert Rouyre et c'est au son du clairon (son instrument favori), qu'interprétant une marche funèbre, elle a accompagné une dernière fois son ancien chef. Dans l'église, juste avant le début de la messe, et devant une nombreuse assistance venue rendre un dernier hommage, la clique municipale interpréta avec une profonde émotion le dernier morceau qu'Albert Rouyre leur avait enseigné « Face au danger », de Gadenne. A la fin de la cérémonie religieuse M. Najac, vice-président, prononça une oraison funèbre, retraçant en quelques mots les principales étapes de la vie familiale et musicale du regretté défunt et après avoir, au nom de la clique, présenté les condoléances à la famille, la clique municipale, son chef José Paz en tête, entama une nouvelle fois la marche funèbre qui devait amener Albert Rouyre à sa dernière demeure.

C'est dans un profond silence de recueillement que prit fin ce dernier mais ô combien émouvant adieu à Albert Rouyre.

Né le 27 avril 1905, à Graulhet, M. Albert Rouyre a fait ses premières études musicales sous la direction de M. Andrieu et ses premiers concerts avec M. Benoit.

Entré à la clique de l'Etoile en 1921, il en prend la direction en 1923 pour le grand concours de Paris (vingt-huit mille gymnastes et musiciens).

A Montpellier, en service militaire dans le génie, il prend la tête de son régiment pour le défilé du 14 Juillet, un an plus tard, à Coblenze, il est proposé pour le grade de sergent clairon-major.

Pendant la guerre, il est clairon à Hirson et, à la Libération, la clique municipale de Graulhet lui ouvrit ses portes alors que l'association de l'Etoile se trouvait dissoute. Là encore, il continuera sans relâche son travail intensif d'éducateur sous la conduite du chef Gelis puis de celle de Monfraix avant de prendre à son tour, dans les années 60, la direction de la société et, avec l'aide du regretté Jean Raymond qui s'occupait particulièrement des tambours, il gagna de nombreux lauriers dans les diverses manifestations. Dernier fait marquant de sa longue carrière, le Concours national de musique à Saint-Girons, en 1971, où la société obtint à l'unanimité un 1^{er} Prix ascendant la faisant monter en division supérieure, c'est dans cette même année qu'il fait la rencontre d'un nouveau venu à Graulhet, M. José Paz, qu'il considère de suite comme son remplaçant car avec l'âge et une santé qui lui causait quelques problèmes, il devait déjà que bientôt il lui faudrait s'arrêter. C'est ce qui c'est malheureusement produit fin 1974, il allait bientôt avoir 70 ans, mais des ennuis cardiaques ont définitivement mis fin à ses activités musicales, il devenait aussitôt Président d'honneur à vie de la société.

Ses récompenses furent nombreuses, nous en citerons quelques-unes en exemple : la fourragère d'or des Patronages de France, la médaille d'or de l'Education physique par le commandant Durand, de nombreuses médailles dans les concours individuels, la baguette de direction au concours de Narbonne, la médaille d'officier du Mérite fédéral, ainsi que la médaille d'honneur de la Ville de Graulhet, qui lui fut remise par M. Dumontier, maire, et, il y a peu de temps encore, la médaille d'or de chef récompensant plus de trente années de direction.

Voilà ce qu'a été Albert Rouyre sur plus d'un demi-siècle d'activité musicale, il a connu tous les honneurs et toutes les joies que cela peut donner et que seuls des hommes de sa trempe peuvent mériter, mais, à côté de cela, il y a eu des périodes difficiles et c'est dans ces périodes-là qu'il a su faire face avec abnégation, où seuls le courage, la volonté et la ténacité lui ont permis de continuer à aller de l'avant, afin d'assurer la continuité dans ce noble art qu'est cette musique populaire.

Si aujourd'hui, sous la baguette de son chef actuel, la clique municipale est bien vivante, il faut toujours avoir un regard sur ce qui a été son passé et dont M. Albert Rouyre était le plus digne représentant.

Nous lui devons une infinie reconnaissance et son exemple de courage et de volonté restera pour nous à jamais gravé dans nos mémoires. Adieu Albert Rouyre, la clique et la ville de Graulhet vous doivent beaucoup.

J. P.

VAUCLUSE

Avignon

Pour le 20^e anniversaire de l'Harmonie Municipale

Une soirée parfaitement réussie a eu lieu à l'Opéra d'Avignon le mardi 24 novembre dernier.

Fondée en 1960, elle a depuis assuré 460 services ou Concerts, soit 23 par an environ, comme devait le rappeler M. Jean Bauza, Secrétaire administratif, dans sa présentation. Depuis elle a gravi les échelons de la Confédération Musicale de France : 1970 au festival de Lyon-Charbonnières, division supérieure A; 1971 au Festival de Laon, premier prix; 1972 au Festival de Nevers, premier prix de la catégorie excellence; 1974 au festival de Castelnaudary, premier prix avec félicitations au Chef Émile Dal Bello; 1976 au festival de Macon, elle accède en Division d'Honneur avec plusieurs enregistrements pour la Radio et deux pour la télévision.

M. Dominique Taddei, député adjoint délégué à l'action culturelle et premier vice-Président de l'Harmonie Municipale, de façon beaucoup plus générale, évoqua la politique musicale de la Cité des Papes, revenant à l'Harmonie Municipale, ce dernier rappela que pour le 10^e anniversaire, ce fut le prestige avec un Festival de musique. Pour le 20^e, on ne pouvait pas refaire la même chose. Alors, dit-il, j'ai demandé à ce que ce soit la Fête de toutes les sociétés musicales Avignonnaises. Et ce fut véritablement la fête avec un public très nombreux. La Fédération départementale des Sociétés Musicales et Chorales de Vaucluse est heureuse de cette initiative.

L'Echo Musical de Montfavet essuya les feux de la rampe avec une symphonie de De Lalande, un prélude de Lully, « Blues Notes » de Michal Van Delst, et « Mini boogie » de Darling.

Puis ce fut le Folklore avec l'Académie Provençale qui interpréta « La Moisson », « Le Pas grec », « La Provençale » et la gigue - Lou Riban de Provenço avec « Les Treilles », « La Moisson », « Le Rigodon », La Voto et Le Ballet Rhodanien et La Jouvence de Mount-Favet avec « Branle », « Les Fileuses » et « Le Séveran ».

Après l'entracte, la musique et les Majorités « Léo-Lagrange » offrirent un Festival avec « Georgia », « Spécial Majorettes », Casatchok, « Le Jour le plus long » et « Je vais revoir ma blonde ».

Enfin l'Harmonie Municipale clôtura cette grande soirée en son honneur, sous la direction de son chef Émile Dal Bello avec « James-Story » de Darling, « Le Pays du Sourire » de Lehar, « Variations arrangement » de Devogel, « Mexican trompette » de Beck, « L'Ouverture de Guillaume Tell » de Rossini, et « Rusher » de Cowser.

Toutes ces Formations, les unes après les autres, furent chaleureusement applaudies par le public insatiable.

Joyeux anniversaire à l'Harmonie Municipale et merci pour cette belle soirée.

Avignon-Montfavet

Fête de la Sainte-Cécile à l'Echo Musical

L'Echo Musical a fêté Sainte-Cécile au cours d'une messe célébrée par le Père Taupenas, curé de Montfavet, dans l'antique Eglise fortifiée en présence de très nombreux fidèles.

Marc Soumille, professeur de solfège à l'école de musique, dirigeait la jeune phalange forte d'une quarantaine d'exécutants qui jouèrent : « la Marche Triomphale » de Lully, à l'entrée; « l'Adagio » de Corelli, entre les lectures; « le Prélude » de Lully, à l'offertoire; « le Gloria » de Vivaldi, à la communion, et le troisième air de « la Symphonie pour les soupers du Roy » de De Lalande.

A la sortie de l'Eglise, sur la place, Marc Silvain dirigea deux passos, « Los Calientes » et « El Alcade », et une marche, « Broadway », qui furent très applaudis par la population montfavétaine.

Puis l'Echo Musical se rendit à l'Ecole de Musique en défilé qui accueille plus de 250 élèves en relais avec le Conservatoire National de Musique d'Avignon, où a eu lieu une réception amicale et sympathique présidée par MM. Chioussé et Zbir, Adjoint au Maire.

Le Président Metaxian, Secrétaire Général, aussi de la Fédération, représentant M. Trinquier, dans son discours de bienvenu, devait souligner l'excellent travail accompli par les onze professeurs, il devait aussi remercier tous les participants et la municipalité pour son soutien et pour la future école de musique actuellement en construction dont l'ouverture devrait avoir lieu au printemps prochain.

Il était ensuite procédé à la remise de cinq médailles de la Fédération, à Philippe Agueda, Olivier Fourt, Bruno Garrigue, Jean-Luc Laurent et Maurice Bourdon.

Cavaillon

La Sainte-Cécile fêtée dans l'enthousiasme par les membres de l'Association culturelle provençale et comtadine

Chaque année, les choristes de la chorale « Li Cantaire Dou Souleu », les membres du groupe folklorique « Li Parpaïoun Blu » et musiciens de « Cavarea Musica » consacrent à la tradition de la Sainte-Cécile, une journée de réjouissance et d'un non moins traditionnel banquet.

C'est ainsi que les membres de l'Association Culturelle Provençale et Comtadine, qui regroupe ces formations, se sont retrouvés en pays de Ménerbes autour d'une bonne table du restaurant Pascal. Près de cent membres accueillirent leurs invités parmi lesquels, M. Reynard, représentant M. Trinquier, président de la Fédération des Musiques et Chorales de Vaucluse; M. Daumen, adjoint au Maire de Cavaillon, M. le docteur Boyer, conseiller municipal; Mme Boyer, présidente des « Amis de l'Orgue et connaissance de la musique ». Bien entendu, les co-directeurs de la chorale, Mme Bidon et M. Mathieu, ainsi que M. Montagard, président de l'Association, étaient présents.

M. Montagard, dans une courte allocution accueillirent ses invités et, après un bref historique de Sainte-Cécile, invita l'assistance à poursuivre cette voie au service de la musique et du chant qui conduit tout un chacun au même lieu, au même esprit, celui de l'amitié sans frontière, cet esprit serein qui fait chanter les cœurs et unis les hommes de bonne volonté.

M. Reynard, au nom de la Fédération, félicita l'ensemble des membres qui, avec beaucoup de passion et de bénévolat, se consacrent au chant, à la musique et à la danse, et pour témoins les deux premiers prix au Concours national de la Chorale, la très bonne position du groupe folklorique à ce même concours. Se faisant l'interprète de M. Trinquier, il souhaita à tous une bonne continuation dans cette voie.

A son tour, M. Boyer, au nom de la municipalité de Cavaillon, adressa également toutes ses félicitations et souligna avec beaucoup de sincérité toute l'estime et l'admiration de la municipalité envers toute l'œuvre que réalise l'Association.

A l'heure du dessert, les choristes, outre quelques chants, solo ou duo, ont aussi interprété quelques morceaux du répertoire.

Mais cette journée de fête n'a pas fait oublier aux choristes le travail, et c'est ainsi que mardi 24 novembre, la chorale enregistrera pour F.R. 3 Radio deux émissions de vingt minutes, émissions dont la première sera donnée le dimanche 6 décembre sur F.R. 3 Marseille, modulation de Fréquence, à 10 h 10.

Notons encore que la chorale a le projet d'une tournée de quinze jours en U.R.S.S. en juillet 1982, mais nous en reparlerons.

La Confédération Musicale de France fait un effort constant pour vous donner un très beau journal. Nous vous demandons de souscrire un abonnement, d'abonner vos amis. Vous bénéficiez ainsi des magnifiques articles que nous publions à votre intention.

Editions Robert Martin



flammes, bannières, drapeaux, fanions

toutes formes, broderies, coloris

du 1^{er} au 31 mars 1982
promotion sur les flammes

Questionnez-nous

instruments

- le choix
- la qualité
- la disponibilité
- la compétence
- la rapidité
- la garantie

38 modèles différents

de trompettes d'harmonie !

20 modèles différents

de clarinettes sib !

éditions nouveautés

harmonie - fanfare

Baron tzigane march, de Johann Strauss, arrangement Laurent Delbecq (*facile*), tarif C.

Chœur des esclaves, extrait de l'opéra *Nabucco* de Verdi, nouvelle version avec trompette solo ou chœurs ad libitum, arrangement et paroles françaises de Jean Brouquières (*assez facile*), tarif C.

Waldteufel memories, suite de valse d'après Emile Waldteufel, arrangement Laurent Delbecq (*moyenne force*), tarif E.

Stop the cavalry, célèbre chanson de Jona Lewie, arrangement avec clairons ad libitum de John Briver (*facile*), tarif B.

batterie-fanfare

Russie traditionnelle de Laurent Delbecq pour grande formation : batterie, clairons, trompettes de cavalerie, trompes mib et contrebasse sib obligée (*assez facile*), prix de l'exemplaire complet : 127,60 F.

Et n'oubliez pas que, de la petite flûte au soubassophone, les instruments de toutes marques se trouvent aux :



Editions Robert Martin

106, grande-rue de la Coupée, 71009 MACON
☎ (85) 34-46-81

Catalogue sur demande aux chefs de musique et professeurs

Les Editions Robert MARTIN

106, grande rue de la Coupée
71009 MACON CEDEX
fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

Nos amateurs se révèlent...

Ce fut un magnifique concert le vendredi 29 janvier 1982, qui fut donné dans le bel auditorium Maurice-Ravel de Lyon, archi comble en cette circonstance.

Nos amateurs ont réussi un « coup de maître » : un programme éclectique, mettant en valeur près de 300 choristes appartenant à des Sociétés Lyonnaises, réunies pour cet événement, ainsi que les orchestres amateurs et harmonies de la cité (100 exécutants) qui jouèrent une pièce, écrite par Jacques Filleul, dans un style rapsodique : « Gaspard des Montagnes » bâtie sur des thèmes populaires d'Auvergne, avec, en brillant soliste, Frédéric Frouin, et un Chef sensible et précis, Yves Cohen, qui semble avoir des dispositions pour affronter cette difficile carrière.

Des Extraits du Messie, et deux chœurs A Capella, de Van Berchem et Vittoria, mirent en valeur le magnifique ensemble de chorales dirigé par Raymond Jarniat : des nuances remarquables et un équilibre parfait.

L'auditoire ne s'y trompa pas et fit un immense succès à nos artistes amateurs.

Patrice Caire, organiste, a prêté son concours dans le Messie, et il fit rutiler son instrument dans une Toccata de Böellmann, démontrant ainsi son excellente technique.

Nous avons applaudi l'ensemble orchestral dans des extraits du brillant Water Music de Haendel et l'ensemble des chorales termina la soirée avec le chœur très connu : Nabucco.

N'omettons pas « La Diane Lyonnaise », ensemble de trompes de chasse qui « sonnait » à l'entrée pour accueillir les auditeurs.

Pierre Casari présentait sobrement et avec précision ce beau concert, dont le retentissement sera grandement ressenti. Il récompensera les valeureux organisateurs et fera honneur à tous ceux qui se dévouent pour la musique.

Un auditeur.

PROGRAMME

PREMIERE PARTIE : I. Gaspard des Montagnes, Jacques Filleul. Orchestre Symphonique de Lyon-Villeurbanne. Soliste : Frédéric Frouin. Direction : Yves Cohen.

II. Extraits du Messie, Haendel. a) Apparais Splendeur ; b) Alleluia ; c) Amen ; par l'ensemble des chorales. A l'orgue : Patrice Caire.

DEUXIEME PARTIE : I. Toccata, Böellmann. Orgue : Patrice Caire.

II. O Jesu Christe, Van Berchem. O Magnum Mysterium, Vittoria. A Capella : Ensemble des chorales.

III. Water Music, Haendel. Ensemble des formations instrumentales.

IV. Nabucco (Chœur des Esclaves), Verdi. Par l'ensemble des formations instrumentales et chorales.

CONCOURS A LA MUSIQUE DE L'AIR

Un concours s'adressant à des candidats âgés de 17 à 33 ans, ayant ou non satisfait aux obligations légales du service national actif, aura lieu prochainement à la Musique de l'Air pour le recrutement d'un musicien jouant le : Basson.

Epreuve du concours : 1) « Les Variations Concertantes » d'Ida Gotkowsky (Editions Transatlantiques). Variations 2, 3, 5 ; 2) Lecture à vue.

Notation : Chaque épreuve est notée de 0 à 20, tout candidat n'obtenant pas la note moyenne de 10/20 dans chacune des épreuves sera éliminé.

Taille minimum : 1,65 m. Les candidats devront adresser leur demande directement à M. le Chef de la Musique de l'Air, 26, boulevard Victor, 75996 Paris Armées.

Clôture des inscriptions : le 1^{er} mars 1982. La date, le lieu et l'heure de ce concours seront confirmés aux candidats à condition toutefois que rien ne s'oppose à ce que leur candidature soit retenue.

Il ne sera répondu qu'aux lettres accompagnées de deux enveloppes timbrées. Aucune indemnité de déplacement ou de séjour n'est allouée aux candidats civils désireux de se présenter à ce concours.

PRIX BORIS VIAN

Marc Steckar a obtenu le prix Boris Vian pour son disque Steckar-Tubapack (4 Tubas, 1 Percussionniste). Disque JAM, Vouvray. Tél. : (16-47) 52-72-74.

journal de la
Confédération
Musicale de France
Directeur-Gérant :
M. André AMELLER

Abonnement (10 numéros)
du 1^{er} janvier au 31 décembre
Le numéro : 5 F
FRANCE 1 an 50 F
ETRANGER 1 an 100 F

CONFEDERATION MUSICALE
DE FRANCE
121, rue La Fayette
75010 PARIS
Tél. : 878-39-42

DIX NUMEROS PAR AN :
Janvier, Février, Mars
Mai, Juillet, Août
Août-Septembre, Octobre,
Novembre, Décembre

IMPRIMERIE
« LES MARCHES DE FRANCE »
44, rue de l'Ermitage
75020 PARIS
Tél. : 366-44-86